ALMANACH ASTROLOGIQUE

1902 — 55e ANNÉE



PRIX 50 Cent

H. EMY

… CENTRAL DES ALMANACHS PUBLIÉS A PARIS
LIBRAIRIE PLON-NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8

55e ANNÉE. 50 CENTIMES.

ALMANACH ASTROLOGIQUE

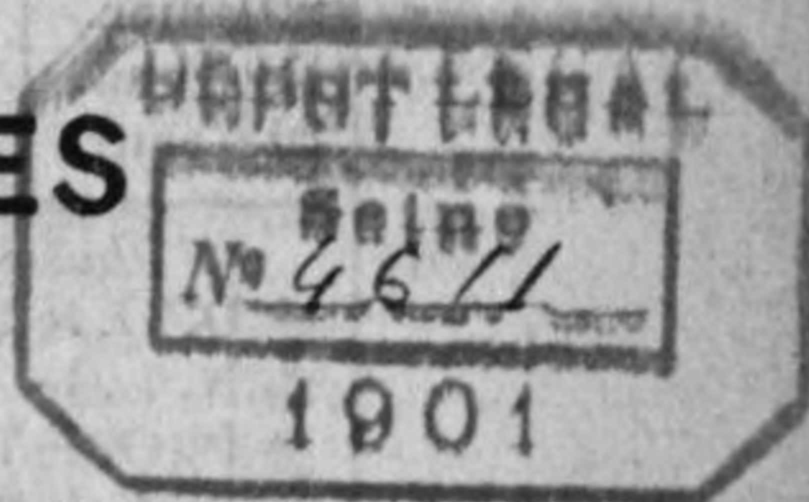
SCIENTIFIQUE, ASTRONOMIQUE,

PHYSIQUE, SATIRIQUE, ANECDOTIQUE, ETC.

Magnétisme, Électricité, Locomotion aérienne, Découvertes nouvelles, Progrès, etc.



AVEC GRAVURES



PARIS

Au Dépôt central des Almanachs

PUBLIÉS A PARIS

LIBRAIRIE PLON-NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8.

CALENDRIER POUR 1902.

JANVIER. ≈≈ *Les jours croissent de* 1 *h.* 6 *m.*

JOURS.		FÊTES.	Lever du Soleil.		Couch. du Soleil.		Lever de la Lune.		Couch. de la Lune.	
			h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	m.
1	mer.	CIRCONCISION.	7	56	4	11	—	—	11	M. 15
2	jeud.	s. Macaire, abbé	7	56	4	12	0	Matin. 46	11	40
3	ven.	ste Geneviève.	7	56	4	13	1	49	0	Soir. 7
4	sam.	s. Rigobert.	7	56	4	14	2	50	0	36
5	*Dim.*	ste Amélie.	7	55	4	15	3	49	1	10
6	lun.	EPIPHANIE.	7	55	4	16	4	45	1	50
7	mar.	s. Lucien.	7	55	4	18	5	38	2	35
8	mer.	ste Gudule.	7	55	4	19	6	27	3	27
9	jeud.	s. Julien.	7	54	4	20	7	9	4	25
10	ven.	s. Guillaume.	7	54	4	21	7	47	5	28
11	sam.	ste Hortense.	7	53	4	22	8	20	6	33
12	*Dim.*	ste Césarine.	7	53	4	24	8	50	7	41
13	lun.	*Baptême de N.-S.*	7	52	4	25	9	17	8	50
14	mar.	s. Hilaire, évêq.	7	52	4	27	9	43	10	0
15	mer.	s. Paul, ermite.	7	51	4	28	10	9	11	11
16	jeud.	s. Marcel.	7	50	4	29	10	37	—	—
17	ven.	s. Antoine.	7	50	4	31	11	08	0	Matin. 24
18	sam.	Ch. s. Pierre à R.	7	49	4	32	11	44	1	38
19	*Dim.*	s. Sulpice.	7	48	4	34	0	Soir. 27	2	50
20	lun.	s. Sébastien.	7	47	4	35	1	18	4	0
21	mar.	ste Agnès, v. et m.	7	46	4	37	2	18	5	4
22	mer.	s. Vincent.	7	45	4	38	3	26	5	59
23	jeud.	s. Raymond de P.	7	44	4	40	4	39	6	46
24	ven.	s. Timothée.	7	43	4	42	5	52	7	25
25	sam.	Conv. de S. Paul.	7	42	4	43	7	5	7	58
26	*Dim.*	*Septuagésime.*	7	41	4	45	8	16	8	26
27	lun.	s. Jean Chrysost.	7	40	4	46	9	24	8	53
28	mar.	s. Cyrille.	7	39	4	48	10	30	9	18
29	mer.	s. Franç. de S.	7	37	4	49	11	34	9	43
30	jeud.	ste Martine.	7	36	4	51	—	—	10	9
31	ven.	s. Pierre Nolasq.	7	35	4	53	0	M. 36	10	38

Phases de la lune.	*Passage de la lune au méridien.*
☾ D. Q. le 1er, à 4h 17m soir.	Le 1er, à 5h 33m du mat.
● N. L. le 9, à 9h 24m soir.	Le 9, à 11h 45m du mat.
☽ P. Q. le 17, à 6h 47m mat.	Le 17, à 6h 17m du soir.
○ Pl. L. le 24, à 0h 15m mat.	Le 24, à 0h 7m du mat.
☾ D. Q. le 31, à 1h 18m soir.	Le 31, à 5h 40m du mat.

FÉVRIER ♓ *Les jours croissent de 1 h. 33 m.*

JOURS.		FÊTES.	Lever du Soleil.		Couch. du Soleil.		Lever de la Lune.		Couch. de la Lune.	
			h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	m.
1	sam.	s. Ignace.	7	34	4	55	1	Matin. 37	11	M. 10
2	*Dim.*	*Sexagésime.*	7	32	4	56	2	35	11	47
3	lun.	s. Blaise.	7	31	4	58	3	29	0	Soir. 30
4	mar.	s^te^ Jeanne de V.	7	29	4	59	4	19	1	19
5	mer.	s^te^ Agathe.	7	27	5	1	5	4	2	14
6	jeud.	s^te^ Dorothée.	7	26	5	3	5	44	3	15
7	ven.	s. Romuald.	7	25	5	5	6	20	4	20
8	sam.	s. Jean de Matha.	7	23	5	6	6	51	5	28
9	*Dim.*	*Quinquagésime.*	7	22	5	8	7	20	6	38
10	lun.	s^te^ Scholastique.	7	20	5	9	7	48	7	49
11	mar.	*Mardi gras.*	7	19	5	11	8	15	9	1
12	mer.	CENDRES.	7	17	5	13	8	43	10	14
13	jeud.	s. Polyeucte.	7	15	5	14	9	13	11	27
14	ven.	s. Valentin.	7	14	5	16	9	47	—	—
15	sam.	s. Faustin.	7	12	5	18	10	27	0	Matin. 40
16	*Dim.*	*Quadragésime.*	7	10	5	19	11	14	1	50
17	lun.	s. Sylvain.	7	8	5	21	0	Soir. 9	2	54
18	mar.	s. Siméon.	7	7	5	23	1	12	3	51
19	mer.	s. Barbat. *Q.-T.*	7	5	5	24	2	20	4	39
20	jeud.	s. Eucher.	7	3	5	26	3	31	5	20
21	ven.	s^te^ Vitaline.	7	1	5	27	4	43	5	55
22	sam.	Ch. s. P. à Ant.	6	59	5	29	5	54	6	25
23	*Dim.*	*Reminiscere.*	6	57	5	31	7	4	6	53
24	lun.	s. Mathias.	6	55	5	32	8	11	7	19
25	mar.	s. Césaire.	6	54	5	34	9	17	7	44
26	mer.	s. Porphyre.	6	52	5	36	10	21	8	11
27	jeud.	s^te^ Honorine.	6	50	5	37	11	23	8	39
28	ven.	s. Romain.	6	48	5	39	—	—	9	10

Phases de la lune.	*Passage de la lune au méridien.*
N. L. le 8, à 1^h^ 31^m^ soir.	Le 8, à 0^h^ 5^m^ du soir.
P. Q. le 15, à 3^h^ 6^m^ soir.	Le 15, à 6^h^ 5^m^ du soir.
Pl. L. le 22, à 1^h^ 13^m^ soir.	Le 22, à 0^h^ 0^m^ du soir.

MARS. ♈ *Les jours croissent de* 1 *h.* 50 *m.*

JOURS.		FÊTES.	Lever du Soleil. h.	m.	Couch. du Soleil. h.	m.	Lever de la Lune. h.	m.	Couch. de la Lune. h.	m.
1	sam.	s. Aubin.	6	46	5	40	0	Matin. 22	9	Mat. 45
2	*Dim.*	*Oculi.*	6	44	5	42	1	18	10	25
3	lun.	ste Cunégonde.	6	42	5	44	2	10	11	11
4	mar.	s. Casimir.	6	40	5	45	2	57	0	Soir. 3
5	mer.	s. Théophile.	6	38	5	47	3	39	1	1
6	jeud.	ste Colette. *Mi-C.*	6	36	5	48	4	16	2	3
7	ven.	s. Th. d'Aquin.	6	34	5	50	4	49	3	9
8	sam.	s. Jean de Dieu.	6	32	5	51	5	20	4	19
9	*Dim.*	*Lætare.*	6	30	5	53	5	48	5	30
10	lun.	40 Martyrs.	6	28	5	55	6	16	6	43
11	mar.	s. Constantin.	6	26	5	56	6	45	7	58
12	mer.	s. Grégoire.	6	24	5	58	7	15	9	14
13	jeud.	ste Euphrasie.	6	21	5	59	7	49	10	28
14	ven.	ste Mathilde.	6	19	6	1	8	28	11	40
15	sam.	s. Zacharie.	6	17	6	2	9	13	—	—
16	*Dim.*	LA PASSION.	6	15	6	4	10	6	0	Matin. 47
17	lun.	s. Patrice.	6	13	6	5	11	6	1	46
18	mar.	s. Gabriel.	6	11	6	7	0	Soir. 11	2	36
19	mer.	s. Joseph.	6	9	6	8	1	20	3	19
20	jeud.	s. Guibert.	6	7	6	10	2	30	3	55
21	ven.	s. Benoît.	6	5	6	11	3	40	4	26
22	sam.	ste Léa.	6	3	6	13	4	48	4	54
23	*Dim.*	LES RAMEAUX.	6	0	6	14	5	55	5	21
24	lun.	s. Siméon.	5	58	6	16	7	2	5	46
25	mar.	s. Dizier.	5	56	6	17	8	6	6	12
26	mer.	s. Emmanuel.	5	54	6	19	9	9	6	40
27	jeud.	s. Robert.	5	52	6	20	10	10	7	10
28	ven.	*Vendredi saint.*	5	50	6	22	11	7	7	43
29	sam.	ste Eustasie.	5	48	6	23	12	0	8	22
30	*Dim.*	PAQUES.	5	46	6	25	—	—	9	5
31	lun.	ste Cornélie.	5	44	6	26	0	M. 49	9	54

Phases de la lune.	*Passage de la lune au méridien.*
☾ D. Q. le 2, à 10h 49m mat.	Le 2, à 5h 53m du mat.
● N. L. le 10, à 2h 59m mat.	Le 10, à 0h 24m du soir.
☽ P. Q. le 16, à 10h 22m soir.	Le 16, à 5h 56m du soir.
○ Pl. L. le 24, à 3h 31m mat.	Le 24, à 0h 0m du soir.

AVRIL. ♉ *Les jours croissent de 1 h. 43 m.*

JOURS.		FÊTES.	Lever du Soleil.		Couch. du Soleil.		Lever de la Lune.		Couch. de la Lune.	
			h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	m.
1	mar.	s. Valéry.	5	42	6	28	1	33 Matin.	10	49 Soir.
2	mer.	s. Fr. de Paule.	5	39	6	29	2	11	11	48
3	jeud.	ste Marie Egypt.	5	37	6	31	2	46	0	51
4	ven.	s. Isidore.	5	35	6	32	3	17	1	58
5	sam.	s. Vincent Ferr.	5	33	6	34	3	46	3	7
6	*Dim.*	*Quasimodo.*	5	31	6	35	4	14	4	19
7	lun.	*Annonciation.*	5	29	6	37	4	42	5	34
8	mar.	s. Gauthier.	5	27	6	39	5	12	6	51
9	mer.	s. Hugues.	5	25	6	40	5	45	8	8
10	jeud.	s. Macaire.	5	23	6	41	6	23	9	24
11	vend.	s. Léon.	5	21	6	43	7	8	10	35
12	sam.	s. Jules.	5	19	6	44	7	59	11	39
13	*Dim.*	s. Herménégilde.	5	17	6	46	8	59	—	—
14	lun.	s. Tiburce.	5	15	6	47	10	4	0	33 Matin.
15	mar.	ste Anastasie.	5	13	6	48	11	12	1	19
16	mer.	s. Fructueux.	5	11	6	50	0	22 Soir.	1	57
17	jeud.	s. Anicet.	5	9	6	51	1	31	2	29
18	ven.	Be Marie de l'Inc.	5	7	6	53	2	39	2	58
19	sam.	s. Léon, pape.	5	5	6	54	3	45	3	24
20	*Dim.*	s. Théotime.	5	3	6	56	4	51	3	50
21	lun.	s. Anselme.	5	1	6	57	5	55	4	15
22	mar.	ss. Soter et Caius.	5	0	6	59	6	58	4	42
23	mer.	s. Georges.	4	58	7	0	8	0	5	11
24	jeud.	s. Fidèle.	4	56	7	2	8	58	5	43
25	ven.	s. Marc.	4	54	7	3	9	53	6	19
26	sam.	s. Clet.	4	52	7	5	10	44	7	1
27	*Dim.*	s. Anthime.	4	50	7	6	11	29	7	48
28	lun.	s. Paul de la Cr.	4	48	7	7	—	—	8	40
29	mar.	s. Pierre Martyr.	4	47	7	9	0	9 Mat.	9	37
30	mer.	ste Catherine de S.	4	45	7	10	0	44	10	37

Phases de la lune.	*Passage de la lune au méridien.*
☾ D. Q. le 1er, à 6h 33m mat.	Le 1er, à 6h 9m du mat.
● N. L. le 8, à 1h 59m soir.	Le 8, à 11h 55m du mat.
☽ P. Q. le 15, à 5h 35m mat.	Le 15, à 6h 40m du soir.
○ Pl. L. le 22, à 6h 59m soir.	Le 22, à 0h 0m du soir.
☾ D. Q. le 30, à 11h 7m soir.	Le 30, à 5h 38m du mat.

MAI. ♅ *Les jours croissent de* 1 *h.* 18 *m.*

JOURS.		FÊTES.	Lever du Soleil.		Couch. du Soleil.		Lever de la Lune.		Couch. de la Lune.	
			h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	m.
1	jeud.	ss. Philippe et J.	4	43	7	12	1	Matin. 16	11	M. Soir. 41
2	ven.	s. Athanase.	4	41	7	13	1	45	0	47
3	sam.	*Inv. de la ste Croix*	4	40	7	15	2	13	1	56
4	*Dim.*	ste Monique.	4	38	7	16	2	40	3	8
5	lun.	*Rogations.*	4	37	7	18	3	9	4	23
6	mar.	s. Jean Porte Lat.	4	35	7	19	3	40	5	40
7	mer.	s. Stanislas.	4	33	7	20	4	15	6	58
8	jeud.	ASCENSION.	4	32	7	22	4	57	8	13
9	ven.	s. Grégoire de N.	4	30	7	23	5	46	9	23
10	sam.	s. Antonin.	4	29	7	25	6	44	10	24
11	*Dim.*	ss. Achille et Nér.	4	27	7	26	7	50	11	15
12	lun.	ste Flavie.	4	26	7	28	9	0	11	57
13	mar.	s. Servais.	4	24	7	29	10	11	—	—
14	mer.	s. Pacôme.	4	23	7	30	11	22	0	Matin. 32
15	jeud.	s. Cassius.	4	22	7	32	0	Soir. 31	1	2
16	ven.	s. Honoré.	4	20	7	33	1	38	1	29
17	sam.	s. Pascal. *V. j.*	4	19	7	34	2	43	1	55
18	*Dim.*	PENTECOTE.	4	18	7	36	3	47	2	20
19	lun.	s. Pierre Célest.	4	16	7	37	4	50	2	46
20	mar.	s. Bernardin.	4	15	7	38	5	52	3	13
21	mer.	ste Virginie. *Q.-T.*	4	14	7	39	6	52	3	44
22	jeud.	ste Julie.	4	13	7	41	7	48	4	19
23	ven.	s. Didier.	4	12	7	42	8	40	4	58
24	sam.	N.-D. Auxiliatr.	4	11	7	43	9	27	5	43
25	*Dim.*	TRINITÉ.	4	10	7	44	10	9	6	34
26	lun.	s. Philippe de N.	4	9	7	45	10	46	7	29
27	mar.	ste Marie-Mad.	4	8	7	46	11	19	8	28
28	mer.	s. Germain.	4	7	7	48	11	48	9	30
29	jeu.	FÊTE-DIEU.	4	6	7	49	—	—	10	34
30	ven.	s. Félix, pape.	4	5	7	50	0	Mat. 15	11	40
31	sam.	ste Angèle de M.	4	4	7	51	0	41	0	S. 49

Phases de la lune.	*Passage de la lune au méridien.*
N. L. le 7, à 10h 54m soir.	Le 7, à 11h 31m du mat.
P. Q. le 14, à 1h 49m soir.	Le 14, à 6h 18m du soir.
Pl. L. le 22, à 10h 55m mat.	Le 22, à 0h 0m du soir.
D. Q. le 30, à 0h 10m soir.	Le 30, à 5h 53m du mat.

JUIN. ♋ *Les jours croissent de 20 m.*

JOURS.		FÊTES.	Lever du Soleil.		Couch. du Soleil.		Lever de la Lune.		Couch. de la Lune.	
			h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	m.
1	*Dim.*	s. Pamphile.	4	4	7	52	1	Matin. 8	2	Soir. 0
2	lun.	s. Marcellin.	4	3	7	53	1	37	3	13
3	mar.	s^{te} Clotilde.	4	2	7	54	2	9	4	29
4	mer.	s. Quirin.	4	2	7	55	2	46	5	46
5	jeu.	s. Boniface.	4	1	7	56	3	31	6	59
6	ven.	*Fête du S.-Cœur.*	4	1	7	57	4	25	8	6
7	sam.	s. Claude.	4	0	7	57	5	28	9	4
8	*Dim.*	s. Médard.	4	0	7	58	6	38	9	52
9	lun.	s. Félicien.	3	59	7	59	7	51	10	31
10	mar.	s. Landry.	3	59	7	59	9	5	11	4
11	mer.	s. Barnabé.	3	59	8	0	10	17	11	33
12	jeu.	s. Nabor.	3	59	8	0	11	27	12	0
13	ven.	s. Ant. de Pad.	3	58	8	1	0	Soir. 34	—	—
14	sam.	s. Basile.	3	58	8	2	1	39	0	Matin. 25
15	*Dim.*	s^{te} Germaine C.	3	58	8	2	2	43	0	51
16	lun.	s. Jean-Fr. Régis.	3	58	8	3	3	45	1	18
17	mar.	s. Aurélien.	3	58	8	3	4	45	1	47
18	mer.	s^{te} Marine.	3	58	8	4	5	42	2	20
19	jeu.	s. Gerv., s. Prot.	3	58	8	4	6	36	2	58
20	ven.	s. Silvère.	3	58	8	4	7	25	3	41
21	sam.	s. Louis de Gonz.	3	58	8	5	8	9	4	29
22	*Dim.*	s. Paulin.	3	58	8	5	8	47	5	23
23	lun.	s^{te} Ethelrède.	3	59	8	5	9	21	6	21
24	mar.	*Nat. de s. J.-Bapt.*	3	59	8	5	9	51	7	22
25	mer.	s. Guillaume, ab.	3	59	8	5	10	19	8	25
26	jeu.	ss. Jean et Paul.	3	59	8	5	10	46	9	30
27	ven.	s. Ladislas.	4	0	8	5	11	12	10	37
28	sam.	s. Irénée.	4	0	8	5	11	39	11	45
29	*Dim.*	*s. Pierre, s. Paul.*	4	1	8	5	—	—	0	Soir. 55
30	lun.	Comm. de s. Paul.	4	1	8	5	0	M. 8	2	8

Phases de la lune.	*Passage de la lune au méridien.*
🌑 N. L. le 6, à 6^h 20^m mat.	Le 6, à 0^h 15^m du soir.
☽ P. Q. le 13, à 0^h 3^m mat.	Le 13, à 6^h 34^m du soir.
🌕 Pl. L. le 21, à 2^h 26^m mat.	Le 21, à 0^h 0^m du soir.
☾ D. Q. le 28, à 10^h 1^m soir.	Le 28, à 5^h 23^m du mat.

JUILLET. ♌ *Les jours diminuent de 1 h.*

JOURS.		FÊTES.	Lever du Soleil.		Couch. du Soleil.		Lever de la Lune.		Couch. de la Lune.	
			h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	m.
1	mar.	s. Thierry.	4	2	8	5	0	41 Matin.	3	22 Soir.
2	mer.	*Visitat. de N.-D.*	4	2	8	4	1	21	4	35
3	jeud.	s. Anatole.	4	3	8	4	2	9	5	45
4	ven.	ste Berthe.	4	4	8	4	3	6	6	47
5	sam.	ste Zoé.	4	4	8	3	4	12	7	40
6	*Dim.*	s. Tranquille.	4	5	8	3	5	25	8	25
7	lun.	s. Procope.	4	6	8	2	6	41	9	2
8	mar.	ste Elisabeth, r.	4	7	8	2	7	56	9	34
9	mer.	s. Ephrem.	4	8	8	1	9	9	10	2
10	jeud.	ste Félicité.	4	9	8	1	10	19	10	29
11	ven.	s. Pie Ier.	4	9	8	0	11	27	10	55
12	sam.	s. Jean Gualbert.	4	10	7	59	0	32 Soir.	11	22
13	*Dim.*	s. Eugène.	4	11	7	59	1	35	11	50
14	lun.	s. Bonaventure.	4	12	7	58	2	36	—	—
15	mar.	s. Henri.	4	13	7	57	3	35	0	22 Matin.
16	mer.	*N.-D. du Carmel.*	4	14	7	56	4	30	0	58
17	jeud.	s. Alexis	4	15	7	55	5	21	1	39
18	ven.	s. Camille.	4	16	7	54	6	7	2	25
19	sam.	s. Vinc. de Paul.	4	18	7	54	6	48	3	17
20	*Dim.*	ste Marguerite.	4	19	7	53	7	24	4	14
21	lun.	s. Victor.	4	20	7	52	7	56	5	14
22	mar.	ste Madeleine.	4	21	7	51	8	25	6	17
23	mer.	s. Apollinaire.	4	22	7	49	8	52	7	22
24	jeud.	ste Christine, *v.*	4	23	7	48	9	18	8	28
25	ven.	s. Jacques le M.	4	24	7	47	9	44	9	36
26	sam.	ste Anne.	4	26	7	46	10	12	10	45
27	*Dim.*	s. Pantaléon.	4	27	7	45	10	43	11	55
28	lun.	s. Nazaire.	4	28	7	43	11	19	1	7 Soir.
29	mar.	ste Marthe.	4	30	7	42	—	—	2	18
30	mer.	s. Ignace de L.	4	31	7	41	0	2 Mat.	3	27
31	jeud.	s. Germ. l'Aux.	4	32	7	39	0	53	4	31

Phases de la lune.	*Passage de la lune au méridien.*
🌑 N. L. le 5, à 1h 8m soir.	Le 5, à 12h 0m du mat.
☽ P. Q. le 12, à 0h 56m soir.	Le 12, à 6h 1m du soir.
🌕 Pl. L. le 20, à 4h 54m soir.	Le 20, à 0h 0m du soir.
☾ D. Q. le 28, à 5h 24m mat.	Le 28, à 5h 50m du mat.

AOUT. ♍ *Les jours diminuent de* 1 *h.* 38 *m.*

JOURS.		FÊTES.	Lever du Soleil.		Couch. du Soleil.		Lever de la Lune.		Couch. de la Lune.	
			h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	m.
1	ven.	s. Pierre ès liens.	4	34	7	38	1	53 Matin.	5	27 Soir.
2	sam.	s. Alphonse.	4	35	7	36	3	1	6	15
3	*Dim.*	Inv. s. Etienne	4	36	7	35	4	14	6	56
4	lun.	s. Dominique.	4	37	7	33	5	30	7	31
5	mar.	*N.-D. des Neiges.*	4	39	7	32	6	45	8	2
6	mer.	Transfig. de J.-C.	4	40	7	30	7	58	8	30
7	jeud.	s. Gaëtan.	4	42	7	29	9	8	8	57
8	ven.	s. Cyriaque.	4	43	7	27	10	16	9	24
9	sam.	s. Justin.	4	45	7	26	11	21	9	52
10	*Dim.*	s. Laurent.	4	46	7	24	0	24 Soir.	10	23
11	lun.	ste Suzanne.	4	47	7	22	1	25	10	58
12	mar.	ste Claire.	4	48	7	20	2	21	11	37
13	mer.	s. Hippolyte.	4	50	7	19	3	14	—	—
14	jeud.	s. Eusèbe. *V. j.*	4	51	7	17	4	2	0	21 Matin.
15	ven.	ASSOMPTION.	4	52	7	15	4	45	1	10
16	sam.	s. Roch.	4	54	7	14	5	23	2	5
17	*Dim.*	s. Mammès.	4	55	7	12	5	57	3	4
18	lun.	ste Hélène.	4	57	7	10	6	28	4	7
19	mar.	s. Joachim.	4	58	7	8	6	56	5	12
20	mer.	s. Bernard.	5	0	7	6	7	23	6	18
21	jeud.	ste Jeanne Chant.	5	1	7	4	7	49	7	26
22	ven.	s. Symphorien.	5	2	7	2	8	17	8	35
23	sam.	s. Philippe Benit.	5	4	7	1	8	48	9	46
24	*Dim.*	s. Barthélemy.	5	5	6	59	9	22	10	57
25	lun.	s. Louis, roi.	5	7	6	57	10	1	0	8 Soir.
26	mar.	s. Zéphyrin.	5	8	6	55	10	48	1	16
27	mer.	s. Jos. Calasanz.	5	10	6	53	11	43	2	20
28	jeud.	s. Augustin	5	11	6	51	—	—	3	18
29	ven.	Déc. de s. J.-B.	5	12	6	49	0	46 Matin.	4	8
30	sam.	ste Rose de Lima.	5	14	6	47	1	55	4	51
31	*Dim.*	s. Raymond Non.	5	15	6	45	3	8	5	27

Phases de la lune.	*Passage de la lune au méridien.*
● N. L. le 3, à 8h 26m soir.	Le 3, à 11h 41m du mat.
☽ P. Q. le 11, à 4h 33m mat.	Le 11, à 6h 13m du soir.
◉ Pl. L. le 19, à 6h 13m mat.	Le 19, à 0h 0m du soir.
☾ D. Q. le 26, à 11h 14m mat.	Le 26, à 5h 35m du mat.

SEPTEMBRE. ♎ *Les jours diminuent de* 1 *h.* 44

JOURS.		FÊTES.	Lever du Soleil.		Couch. du Soleil.		Lever de la Lune.		Couch. de la Lune.	
			h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	m.
1	lun.	s. Leu et s. Gilles	5	17	6	43	4	Matin. 22	6	Soir. 0
2	mar.	s. Etienne, roi.	5	18	6	41	5	35	6	29
3	mer.	s. Lazare.	5	19	6	39	6	47	6	57
4	jeud.	ste Rosalie.	5	21	6	37	7	57	7	24
5	ven.	s. Laurent Justin.	5	22	6	34	9	4	7	53
6	sam.	ste Reine.	5	24	6	32	10	9	8	23
7	*Dim.*	s. Cloud.	5	25	6	30	11	11	8	57
8	lun.	*Nativité de N.-D.*	5	26	6	28	0	Soir. 10	9	34
9	mar.	s. Omer, év.	5	28	6	26	1	5	10	16
10	mer.	s. Nicolas Tolent.	5	29	6	24	1	55	11	3
11	jeud.	s. Hyacinthe.	5	31	6	22	2	39	11	55
12	ven.	ste Pulchérie.	5	32	6	20	3	19	—	—
13	sam.	s. Aimé.	5	34	6	18	3	55	0	Matin. 52
14	*Dim.*	*Exalt. de la Croix*	5	35	6	16	4	27	1	53
15	lun.	s. Nicomède.	5	36	6	13	4	56	2	57
16	mar.	s. Corneille.	5	38	6	11	5	24	4	3
17	mer.	Stig. de s. Franç. *Q. T.*	5	39	6	9	5	52	5	11
18	jeud.	s. Joseph Cuper.	5	41	6	7	6	20	6	21
19	ven.	s. Janvier.	5	42	6	5	6	50	7	33
20	sam.	s. Eustache.	5	44	6	3	7	24	8	45
21	*Dim.*	s. Matthieu.	5	45	6	1	8	2	9	58
22	lun.	s. Maurice.	5	46	5	59	8	47	11	8
23	mar.	ste Thècle.	5	48	5	57	9	40	0	Soir. 14
24	mer.	*N.-D. de la Merci.*	5	49	5	54	10	39	1	13
25	jeud.	s. Firmin.	5	51	5	52	11	45	2	5
26	ven.	ste Justine.	5	52	5	50	—	—	2	49
27	sam.	ss. Côme et Dam.	5	54	5	48	0	Matin. 55	3	26
28	*Dim.*	s. Wenceslas.	5	55	5	46	2	7	3	59
29	lun.	s. Michel, arch.	5	56	5	44	3	18	4	29
30	mar.	s. Jérôme.	5	58	5	42	4	29	4	57

Phases de la lune.	*Passage de la lune au méridien.*
● N. L. le 2, à 5^h 28^m mat.	Le 2, à 0^h 8^m du soir.
☽ P. Q. le 9, à 10^h 24^m soir.	Le 9, à 5^h 41^m du soir.
○ Pl. L. le 17, à 6^h 33^m soir.	Le 17, à 0^h 0^m du soir.
☾ D. Q. le 24, à 4^h 41^m soir.	Le 24, à 5^h 26^m du mat.

OCTOBRE. ♏ *Les jours diminuent de 1 h. 45.*

JOURS.		FÊTES.	Lever du Soleil.		Couch. du Soleil.		Lever de la Lune.		Couch. de la Lune.	
			h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	m.
1	mer.	s. Remi.	6	0	5	40	5	38 Matin.	5	25 Soir.
2	jeud.	SS. Anges gard.	6	1	5	37	6	46	5	53
3	ven.	s. Denys l'Aréop.	6	2	5	35	7	53	6	22
4	sam.	s. François d'As.	6	4	5	33	8	57	6	55
5	*Dim.*	s. Placide.	6	5	5	31	9	57	7	31
6	lun.	s. Bruno.	6	7	5	29	10	54	8	11
7	mar.	s. Serge, s^te^ Bacq.	6	8	5	27	11	46	8	56
8	mer.	s^te^ Brigitte.	6	10	5	25	0	33 Soir.	9	46
9	jeud.	s. Denis, év.	6	11	5	23	1	15	10	41
10	ven.	s. François Borg.	6	13	5	21	1	52	11	39
11	sam.	s. Nicaise.	6	14	5	19	2	25	—	—
12	*Dim.*	s. Wilfrid.	6	16	5	17	2	55	0	41 Matin.
13	lun.	s. Edouard.	6	17	5	15	3	23	1	45
14	mar.	s. Calixte.	6	19	5	13	3	51	2	52
15	mer.	s^te^ Thérèse.	6	20	5	11	4	19	4	1
16	jeud.	s. Léopold.	6	22	5	9	4	48	5	12
17	ven.	s^te^ Hedwige.	6	23	5	7	5	21	6	26
18	sam.	s. Luc, évang.	6	25	5	5	5	59	7	40
19	*Dim.*	s. Pierre d'Alcan.	6	26	5	3	6	42	8	54
20	lun.	s. Jean Cantius.	6	28	5	1	7	34	10	4
21	mar.	s^te^ Ursule.	6	29	4	59	8	33	11	7
22	mer.	s. Mellon.	6	31	4	57	9	38	0	2 Soir.
23	jeud.	s. Rédempteur.	6	33	4	56	10	47	0	49
24	ven.	s. Raphaël.	6	34	4	54	11	58	1	28
25	sam.	s. Crépin, s. Cr.	6	36	4	52	—	—	2	2
26	*Dim.*	s. Evariste.	6	37	4	50	1	8 Matin.	2	32
27	lun.	s. Frumence, *v.*	6	39	4	48	2	18	3	0
28	mar.	s. Simon, s. Jude	6	41	4	46	3	26	3	27
29	mer.	s. Narcisse.	6	42	4	44	4	33	3	54
30	jeud.	s. Lucain.	6	44	4	43	5	39	4	23
31	ven.	s. Quentin. *V. j.*	6	45	4	41	6	44	4	54

Phases de la lune.	*Passage de la lune au méridien.*
N. L. le 1er, à 5^h^ 18^m^ soir.	Le 1er, à 11^h^ 36^m^ du mat.
P. Q. le 9, à 5^h^ 30^m^ soir.	Le 9, à 5^h^ 56^m^ du soir.
Pl. L. le 17, à 6^h^ 10^m^ mat.	Le 17, à 0^h^ 0^m^ du soir.
D. Q. le 23, à 11^h^ 7^m^ soir.	Le 23, à 5^h^ 17^m^ du mat.
N. L. le 31, à 8^h^ 23^m^ mat.	Le 31, à 11^h^ 52^m^ du mat.

NOVEMBRE. ↔ *Les jours diminuent de 1 h. 20*

JOURS.		FÊTES.	Lever du Soleil. h.	m.	Couch. du Soleil. h.	m.	Lever de la Lune. h.	m.	Couch. de la Lune. h.	m.
1	sam.	TOUSSAINT.	6	47	4	40	7	Matin. 46	5	Soir. 28
2	*Dim.*	s. Marcien.	6	49	4	38	8	44	6	6
3	lun.	*Les Trépassés.*	6	50	4	36	9	38	6	50
4	mar.	s. Charles Borr.	6	52	4	35	10	28	7	38
5	mer.	ste Bertilde.	6	53	4	33	11	11	8	31
6	jeud.	s. Léonard.	6	55	4	32	11	59	9	27
7	ven.	s. Ernest.	6	57	4	30	0	Soir. 24	10	26
8	sam.	Les 4 Couronnés	6	58	4	28	0	54	11	28
9	*Dim.*	s. Théodore.	7	0	4	27	1	22	—	—
10	lun.	s. André Avellin	7	2	4	26	1	50	0	Matin. 32
11	mar.	s. Martin.	7	3	4	24	2	17	1	39
12	mer.	s. René, év.	7	5	4	23	2	45	2	48
13	jeud.	s. Didace.	7	6	4	22	3	16	4	0
14	ven.	s. Stanisl. Kotska	7	8	4	21	3	51	5	14
15	sam.	ste Gertrude.	7	9	4	19	4	32	6	29
16	*Dim.*	s. Edmond.	7	11	4	18	5	21	7	43
17	lun.	s. Grégoire Thau.	7	13	4	17	6	19	8	52
18	mar.	s. Eudes.	7	14	4	16	7	24	9	53
19	mer.	ste Elisabeth.	7	16	4	15	8	34	10	45
20	jeud.	s. Félix de Valois	7	17	4	13	9	47	11	28
21	ven.	*Présent. de N.-D.*	7	19	4	12	10	59	0	Soir. 5
22	sam.	ste Cécile.	7	20	4	11	—	—	0	36
23	*Dim.*	s. Clément.	7	22	4	11	0	Matin. 9	1	5
24	lun.	s. Jean de la Cr.	7	23	4	10	1	18	1	32
25	mar.	ste Catherine.	7	25	4	9	2	25	1	58
26	mer.	ste Gen. des Ard.	7	26	4	8	3	31	2	26
27	jeud.	s. Maxime.	7	27	4	7	4	35	2	55
28	ven.	s. Sosthène.	7	29	4	7	5	37	3	28
29	sam.	s. Saturnin.	7	30	4	6	6	36	4	5
30	*Dim.*	AVENT.	7	32	4	5	7	32	4	46

Phases de la lune.	*Passage de la lune au méridien.*
☽ P. Q. le 8, à 0h 40m soir.	Le 8, à 6h 8m du soir.
☺ Pl. L. le 15, à 5h 16m soir.	Le 15, à 0h 0m du soir.
☾ D. Q. le 22, à 7h 56m mat.	Le 22, à 5h 53m du mat.
● N. L. le 30, à 2h 14m mat.	Le 30, à 0h 10m du soir.

DÉCEMBRE. ♑ *Les jours diminuent de* 27 *m.*

JOURS.		FÊTES.	Lever du Soleil.		Couch. du Soleil.		Lever de la Lune.		Couch. de la Lune.	
			h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	m.
1	lun.	s. Eloi.	7	33	4	4	8	23 (Matin.)	5	32 (Soir.)
2	mar.	ste. Bibiane.	7	35	4	4	9	9	6	23
3	mer.	s. Franç. Xav.	7	36	4	3	9	50	7	18
4	jeud.	ste Barbe.	7	37	4	3	10	25	8	16
5	ven.	s. Sabas, abbé.	7	38	4	3	10	57	9	17
6	sam.	s. Nicolas.	7	39	4	2	11	25	10	19
7	*Dim.*	s. Ambroise.	7	40	4	2	11	52	11	22
8	lun.	*Imm. Conception.*	7	41	4	2	0	18 (Soir.)	—	—
9	mar.	ste Léocadie.	7	43	4	2	0	44	0	28 (Matin.)
10	mer.	*N.-D. de Lorette.*	7	44	4	1	1	12	1	36
11	jeud.	s. Damase.	7	45	4	1	1	44	2	47
12	ven.	s. Valery.	7	46	4	1	2	21	4	0
13	sam.	ste Lucie.	7	47	4	1	3	5	5	15
14	*Dim.*	s. Nicaise.	7	47	4	1	3	58	6	27
15	lun.	s. Mesmin.	7	48	4	1	5	1	7	34
16	mar.	ste Adélaïde.	7	49	4	2	6	11	8	33
17	mer.	ste Olympe. *Q.-T.*	7	50	4	2	7	26	9	22
18	jeud.	s. Gatien.	7	51	4	2	8	41	10	3
19	ven.	s. Meurice.	7	51	4	2	9	55	10	38
20	sam.	s. Philogone.	7	52	4	3	11	7	11	9
21	*Dim.*	s. Thomas.	7	52	4	3	—	—	11	37
22	lun.	s. Honorat.	7	53	4	4	0	16 (Matin.)	0	4 (Soir.)
23	mar.	ste Victoire.	7	54	4	4	1	23	0	31
24	mer.	ste Delphine. *V.-J.*	7	54	4	5	2	27	0	59
25	jeud.	NOEL.	7	54	4	5	3	30	1	30
26	ven.	s. Etienne.	7	55	4	6	4	30	2	5
27	sam.	s. Jean, ap.	7	55	4	7	5	27	2	45
28	*Dim.*	Les ss. Innocents	7	55	4	7	6	20	3	29
29	lun.	s. Thomas de C.	7	56	4	8	7	7	4	18
30	mar.	ste Colombe.	7	56	4	9	7	50	5	12
31	mer.	s. Sylvestre.	7	56	4	10	8	27	6	9

Phases de la lune.	*Passage de la lune au méridien.*
☽ P. Q. le 8, à $6^h\ 36^m$ mat.	Le 8, à $6^h\ 18^m$ du soir.
🌕 Pl. L. le 15, à $3^h\ 57^m$ mat.	Le 15, à $0^h\ 0^m$ du soir.
☾ D. Q. le 21, à $8^h\ 9^m$ soir.	Le 21, à $5^h\ 27^m$ du mat.
🌑 N. L. le 29, à $9^h\ 34^m$ soir.	Le 29, à $11^h\ 42^m$ du mat.



L'ANNÉE 1902

L'ANNÉE 1902 RÉPOND AUX ANNÉES :

6615 de la période julienne.
2678 des Olympiades. La 2e année de la 670e Olympiade commence en juillet 1902.
2655 de la fondation de Rome, selon Varron (mars).
2649 de l'époque de Nabonassar, depuis février.
1902 de la naissance de Jésus-Christ.
1319 de l'Hégire ou année des Turcs.

COMPUT ECCLÉSIASTIQUE.

Nombre d'or. . . .	3	Cycle solaire.	7
Epacte.	XXI	Indiction romaine. .	15

Lettre dominicale. . . . . E

FÊTES MOBILES.

La Septuagésime, le 26 janvier.
Les Cendres, le 12 février.
PAQUES, le 30 mars.
Les Rogations, les 5, 6 et 7 mai.
L'ASCENSION, le 8 mai.

LA PENTECOTE, le 18 mai.
La Trinité, le 25 mai.
La FÊTE-DIEU, le 29 mai.
L'Avent, le 30 novembre.

QUATRE-TEMPS.

Les 19, 21 et 22 février.
Les 21, 23 et 24 mai.
Les 17, 19 et 20 septembre.
Les 17, 19 et 20 décembre.

COMMENCEMENT DES SAISONS.

Le Printemps commencera le 21 mars, à 1 heure 26 minutes du soir. *Equinoxe.*

L'Eté commencera le 22 juin, à 9 heures 25 minutes du matin.

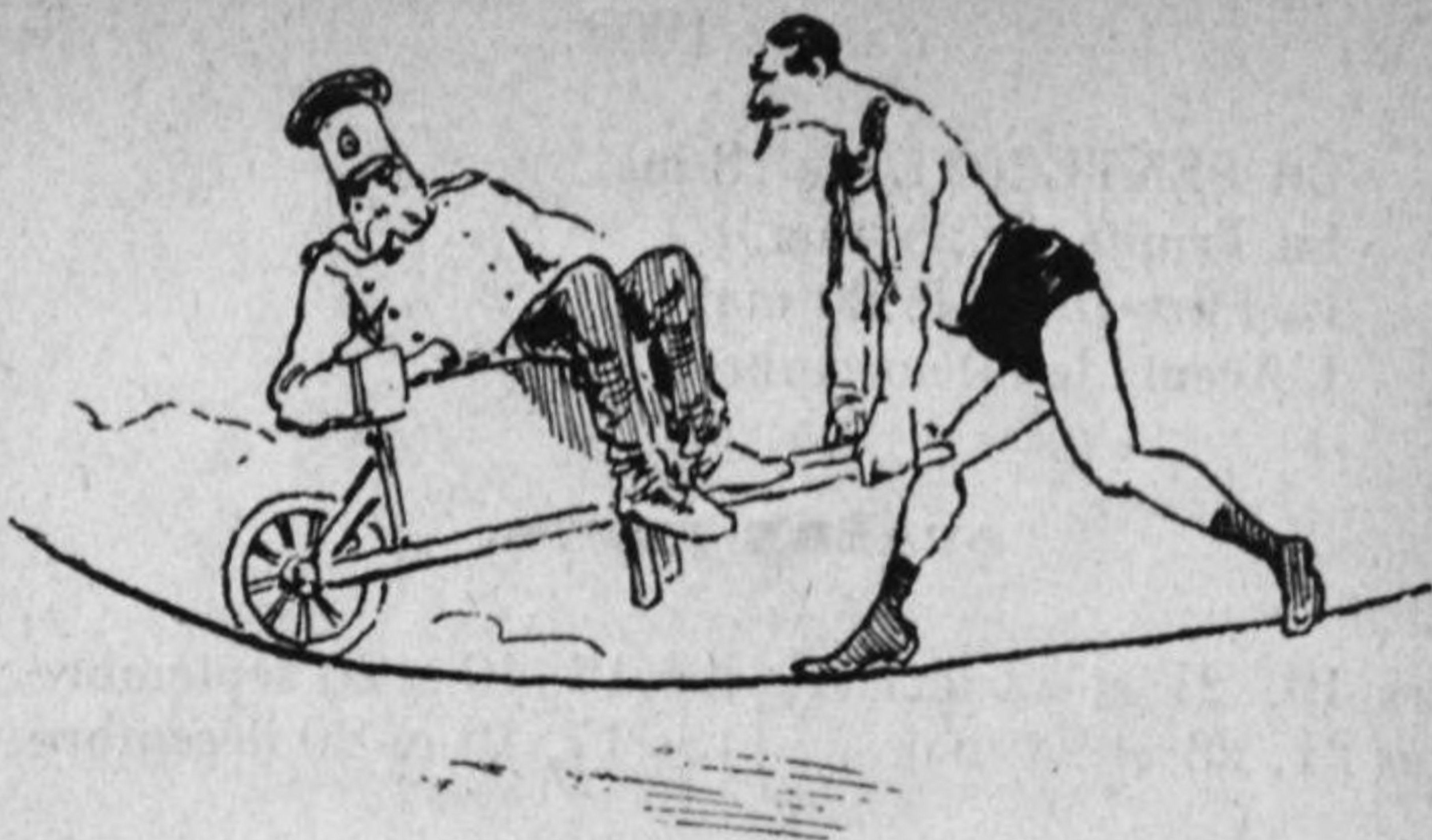
L'Automne commencera le 24 septembre, à 0 heure 4 minutes du matin. *Equinoxe.*

L'Hiver commencera le 22 décembre, à 6 heures 45 m. du soir.

ÉCLIPSES DE 1902.

Il y aura en 1902 trois éclipses de soleil et deux éclipses de lune.

1. Éclipse partielle du soleil, le 8 avril 1902, invisible à Paris.
2. Eclipse totale de lune, le 22 avril 1902, en partie visible à Paris. Commencement de l'éclipse à 3 h. 58 m. du soir; milieu à 7 h. 2 m. du soir; fin de l'éclipse à 10 h. 6 m. du soir.
3. Eclipse partielle de soleil, le 7 mai 1902, invisible à Paris.
4. Eclipse totale de lune, le 17 octobre 1902, en partie visible à Paris. Commencement de l'éclipse à 3 h. 29 m. du matin; milieu à 6 h. 13 m. du matin; fin de l'éclipse à 8 h. 57 m. du matin.
5. Eclipse partielle de soleil, le 31 octobre 1902, en partie visible à Paris. Commencement de l'éclipse à 6 h. 8 m. du matin; milieu à 8 h. 10 m. du matin; fin de l'éclipse à 10 h. 12 m. du matin.



SIGNES DU ZODIAQUE.

			Degrés.
0	♈	*Aries*, le Bélier	0
1	♉	*Taurus*, le Taureau	30
2	♊	*Gemini*, les Gémeaux	60
3	♋	*Cancer*, l'Écrevisse	90
4	♌	*Leo*, le Lion	120
5	♍	*Virgo*, la Vierge	150
6	♎	*Libra*, la Balance	180
7	♏	*Scorpius*, le Scorpion	210
8	♐	*Sagittarius*, le Sagittaire	240
9	♑	*Capricornus*, le Capricorne	270
10	♒	*Aquarius*, le Verseau	300
11	♓	*Pisces*, les Poissons	330

☉ Le Soleil. — ● La Lune, satellite de la terre.





PLANÈTES.

☿ Mercure. ♀ Vénus. ♁ Terre. ♂ Mars. ♃ Jupiter. ♄ Saturne. ♅ Uranus. ♆ Neptune. ⚶ Vesta. ⚵ Junon. ⚳ Cérès. ⚴ Pallas. Junon. Vesta. Astrée. Hébé. Iris. Flore. Métis. Hygie. Parthénope. Victoria. Egérie. Irène. Eunomia. Psyché. Thétis. Melpomène. Fortuna. Massalia. Lutetia. Calliope. Thalie. Thémis. Phocéa. Proserpine. Euterpe. Bellone. Amphitrite. Uranie. Euphrosyne. Pomone. Polymnie. Circé. Leucothée. Atalante. Fidès. Léda. Lætitia. Harmonia. Daphné. Isis. Ariane. Nysa. Eugenia. Hestia. Aglaïa. Doris. Palès. Virginia. Nemausa. Europa. Calypso. Alexandra. Pandore. Mélété. Mnémosyne. Concordia. Olympia. Écho. Danaé. Erato. Ausonia. Angelina. Maximiliana. Maja. Asia. Leto. Hesperia. Panopea. Niobé. Feronia. Clytia. Galathea. Eurydice. Freia. Frigga. Diana. Eurynome. Sapho. Terpsichore. Alcmène. Béatrix. Clio. Io. Sémélé. Sylvia. Thisbé. Antiope. Udine. Aréthusa. Æglé. Clotho. Ianthe.





TABLEAU

DES PLUS GRANDES MARÉES EN 1902

MOIS	JOURS ET HEURES DE LA SYZYGIE	HAUTEUR de la marée
JANVIER....	N. L. le 9, à 9 h. 24 m. du soir.	0,87
	P. L. le 24, à 0 h. 15 m. du mat.	1,02
FÉVRIER....	N. L. le 8, à 1 h. 31 m. du soir.	0,98
	P. L. le 22, à 1 h. 13 m. du soir.	1,01
MARS......	N. L. le 10, à 2 h. 59 m. du mat.	1,07
	P. L. le 24, à 3 h. 31 m. du mat.	0,96
AVRIL......	N. L. le 8, à 1 h. 59 m. du soir.	1,10
	P. L. le 22, à 6 h. 59 m. du soir.	0,88
MAI.......	N. L. le 7, à 10 h. 54 m. du soir.	1,07
	P. L. le 22, à 10 h. 55 m. du mat.	0,80
JUIN.......	N. L. le 6, à 6 h. 20 m. du mat.	1,04
	P. L. le 21, à 2 h. 26 m. du mat.	0,77
JUILLET....	N. L. le 5, à 1 h. 8 m. du soir.	1,03
	P. L. le 20, à 4 h. 54 m. du soir.	0,84
AOUT......	N. L. le 3, à 8 h. 26 m. du soir.	1,04
	P. L. le 19, à 6 h. 13 m. du mat.	0,94
SEPTEMBRE..	N. L. le 2, à 5 h. 28 m. du mat.	1,04
	P. L. le 17, à 6 h. 33 m. du soir.	1,02
OCTOBRE....	N. L. le 1er, à 5 h. 18 m. du soir.	0,99
	P. L. le 17, à 6 h. 10 m. du mat.	1,06
	N. L. le 31, à 8 h. 23 m. du mat.	0,91
NOVEMBRE..	P. L. le 15, à 5 h. 16 m. du soir.	1,07
	N. L. le 30, à 2 h. 14 m. du mat.	0,82
DÉCEMBRE..	P. L. le 15, à 3 h. 57 m. du mat.	1,06
	N. L. le 29, à 9 h. 34 m. du soir.	0,79

On a remarqué que, dans nos ports, les plus grandes

marées suivent d'un jour et demi la nouvelle et la pleine lune. Ainsi, on aura l'époque où elles arrivent en ajoutant un jour et demi à la date des syzygies. On voit, par ce tableau, que pendant l'année 1902 les plus fortes marées seront celles des 25 janvier, 24 février, 11 mars, 10 avril, 9 mai, 7 juin, 7 juillet, 5 août, 3 et 19 septembre, 18 octobre, 17 novembre et 16 décembre. Ces marées, surtout celles des 11 mars, 10 avril, 9 mai, 18 octobre, 17 novembre et 16 décembre, pourraient occasionner quelques désastres si elles étaient favorisées par les vents.

Voici l'unité de hauteur pour quelques ports :

Port de	Brest	3 m. 21	Port de	Saint-Malo	5 m. 67
—	Lorient	2 m. 38	—	Audierne	2 m. 00
—	Cherbourg	2 m. 82	—	Croisic	2 m. 50
—	Granville	6 m. 11	—	Dieppe	4 m. 44

Pour avoir la hauteur d'une grande marée dans un port, il faut multiplier la hauteur de la marée prise dans le tableau précédent par l'unité de hauteur qui convient à ce port. *Exemple :* Quelle sera à Saint-Malo la hauteur de la marée qui arrivera le 10 avril 1902, un jour et demi après la syzygie du 8 avril? Multipliez 5 m. 67, unité de hauteur à Saint-Malo, par le facteur 1.10 du tableau : vous aurez 6 m. 23 pour la hauteur de la mer au-dessus du niveau moyen qui aurait lieu si l'action du soleil et de la lune venait à cesser.



CALENDRIER DU JARDINIER.



Janvier.

Labour à la bêche des terrains qui doivent être semés aux mois de mars et avril. — Conduire le fumier. — Confection de couches. — Semer sur couche laitues et carottes hâtives. — Repiquer sous cloches laitues et romaines. — Si le temps est beau, donner de l'air

aux artichauts. — Forcer les asperges. — Semer pois michaux hâtifs sur costières. — Visiter la serre aux légumes.

Planter arbres fruitiers dans les sols secs, s'il ne gèle pas. — Laver au lait de chaux les arbres fruitiers couverts de lichen et de mousse. — Tailler les poiriers et pommiers.

Utiliser les mauvais jours en fabriquant des paillassons.

Février.

Continuer les labours et les fumures. — Semer en pleine terre poireaux, persil, cerfeuil, cresson alénois, pois hâtifs et oignons blancs, fèves de marais. — Semer sur couche melons, haricots pour récolter en vert, radis. — Repiquer sur couche laitues et romaines hâtives. — Aérer les artichauts. — Récolter les choux de Bruxelles. — Labourer les asperges.

Continuer les plantations et la taille des arbres fruitiers à pépins. — Commencer la taille des arbres à noyaux. — Écheniller les haies et les arbres. — Planter et tailler la vigne.

Mars.

Continuer la préparation des carrés. — Semer sur costières ou couche sourde les choux d'York, de Milan, quintal et les choux-raves. — Semer en pleine terre betteraves, carottes, pois, chicorée, etc. — Planter les pommes de terre hâtives, griffes d'asperges et bulbes d'ail et d'échalote. — Découvrir les artichauts. — Renouveler les réchauds des couches. — Planter les porte-graines. — Donner de l'air aux plantes sous châssis.

Terminer la taille des arbres fruitiers. — Bouturer les groseilliers. — Abriter contre les froids les pêchers, abricotiers qui vont fleurir.

Avril.

Semer sur couche les céleri, chicorée, citrouilles, courges, cornichons. — Semer en pleine terre toutes les graines, sauf les haricots. — Repiquer les choux-fleurs semés en janvier sur couche. — Arroser si cela est utile. — Labourer et œilletonner les artichauts. — Planter les fraisiers. — Récolter les asperges.

Continuer à abriter les arbres fruitiers en fleur, tels que pêchers, abricotiers. — Pratiquer les greffes.

Mai.

Continuer les semis des mois de mars et d'avril. — Semer les choux-fleurs, salsifis et brocolis. — Transplanter laitue, romaine, chicorée. — Repiquer sur couche sourde et sous cloches les melons. — Pincer les fèves. — Ramer les pois. — Semer haricots pour récolter en sec. — Planter ciboules et poireaux. — Déchausser les échalotes. — Mettre en place et en pleine terre les tomates. — Arroser amplement et fréquemment.

Ebourgeonner les arbres fruitiers. — Palisser la vigne.

Juin.

Continuer à semer les haricots. — Lier les romaines et les chicorées. — Transplanter les choux, choux-fleurs, oignons, poireaux, etc., semés au printemps en pépinière. — Ramer les pois et les haricots. — Enlever les coulants des fraisiers. — Pincer les tomates. — Tailler les melons de seconde saison. — Récolter artichauts, fraises, melons hâtifs cultivés sous châssis. — Arroser les fraisiers et tous les légumes qui demandent beaucoup d'eau. — Biner et sarcler.

Continuer à ébourgeonner et palisser les arbres fruitiers. — Commencer à récolter les cerises.

Juillet.

Semer les pois tardifs. — Renouveler les semis d'oi-

gnons. — Lier les chicorées et scaroles. — Lier et butter les cardons. — Récolter pommes de terre hâtives, échalotes, ail. — Tailler une seconde fois les melons. — On commence à récolter les cornichons. — Arroser et butter les céleris. — Sarcler et biner les carottes, betteraves, etc. — Récolter les semences et porte-graines à mesure qu'ils mûrissent. — Enlever les coulants des fraisiers.

Ecussonner et desserrer les ligatures des greffes du printemps. — Ebourgeonnement et palissage des pêchers, vignes, etc. — Enlever les feuilles qui couvrent complètement les pêches et les abricots.

Août.

Semer chicorée, navets, épinards, mâche, choux cœur de bœuf et pain de sucre, etc. — Repiquer les plants de fraisiers. — Arroser largement. — Surveiller les porte-graines. — Semer les oignons blancs hâtifs. — Biner et sarcler. — Butter les céleris et cardons. — Récolter les oignons.

Continuer à écussonner et à palisser. — Commencer l'épamprage des treilles et des vignes. — Opérer la taille en vert dite *cassement*. — Détruire les animaux et insectes qui attaquent les fruits mûrs.

Septembre.

Semer choux-fleurs demi-durs, laitue d'hiver, radis noirs, épinards pour mars et avril, mâche. — Planter choux et chicorée pour l'hiver. — Repiquer l'oignon blanc. — Terminer la récolte des graines. — Empoter les fraisiers qui doivent être forcés. — Préparer les silos et magasins destinés aux racines. — Planter oseille et fraisiers. — Labourer et fumer les carrés non occupés. — Terminer la récolte des oignons.

Continuer l'épamprement des vignes. — Récolter et sécher les prunes à pruneaux. — Biner les pépinières. — Opérer le dernier pincement. — Récolter les poires.

Octobre.

Planter griffes d'asperges dans les sols secs. — Supprimer les vieux pieds d'artichauts. — Repiquer les choux d'York, cœur de bœuf et pain de sucre. — Planter les choux de printemps et les laitues d'hiver. — Détruire les vieilles couches. — Récolter les navets. — Mettre en jauge les choux cabus pommés.

Commencer la plantation des arbres fruitiers qui se dépouillent de leurs feuilles. — Continuer la récolte des fruits à pépins.

Novembre.

Semer mâche, pois hâtifs et carottes de Hollande. — Butter les artichauts. — Mettre en place les choux semés en août. — Replanter oseille. — Rentrer dans les caves les cardons, chicorée, céleri, choux-fleurs et les derniers artichauts. — Arracher les carottes, betteraves et navets.

Continuer, s'il y a lieu, les plantations des arbres fruitiers. — Préparer les trous pour les plantations du printemps.

Ramasser les feuilles et confectionner les composts.

Décembre.

Couvrir les artichauts de feuilles et de fumier. — Visiter les légumes conservés dans les silos ou les caves, et donner de l'air pendant le jour. — Commencer les labours d'hiver.

Continuer les plantations et commencer la taille des arbres à pépins.

PROPHÉTIES

JANVIER

Le 1er janvier, le percepteur nous gratifiera d'une notification de nouvel impôt. — Pour aider au repeuplement, les gendres pourront épouser leurs belles-mères... si elles sont veuves. — A cette



Il y aura beaucoup de grimaces dans Landerneau.

nouvelle, il y aura beaucoup de grimaces dans Landerneau. — Les grèves des pêcheurs devront se tenir sur celles de la mer. — Un bohème sollicitant une réponse de la demoiselle de son café en recevra sa note à payer. — En s'embrassant, deux personnes grêlées, mari et femme, feront une gaufre.

FÉVRIER

Désespérés de payer tant d'impôts, les propriétai-

res donneront leurs maisons à leurs locataires. — Ceux-ci les refuseront. — Une demoiselle qui aura louché en amour aura du coup deux jumeaux. — Un homme reconnu économe le sera nommé dans un collège. — Un prodigue le sera surtout d'épi-



Un prodigue le sera surtout d'épithètes.

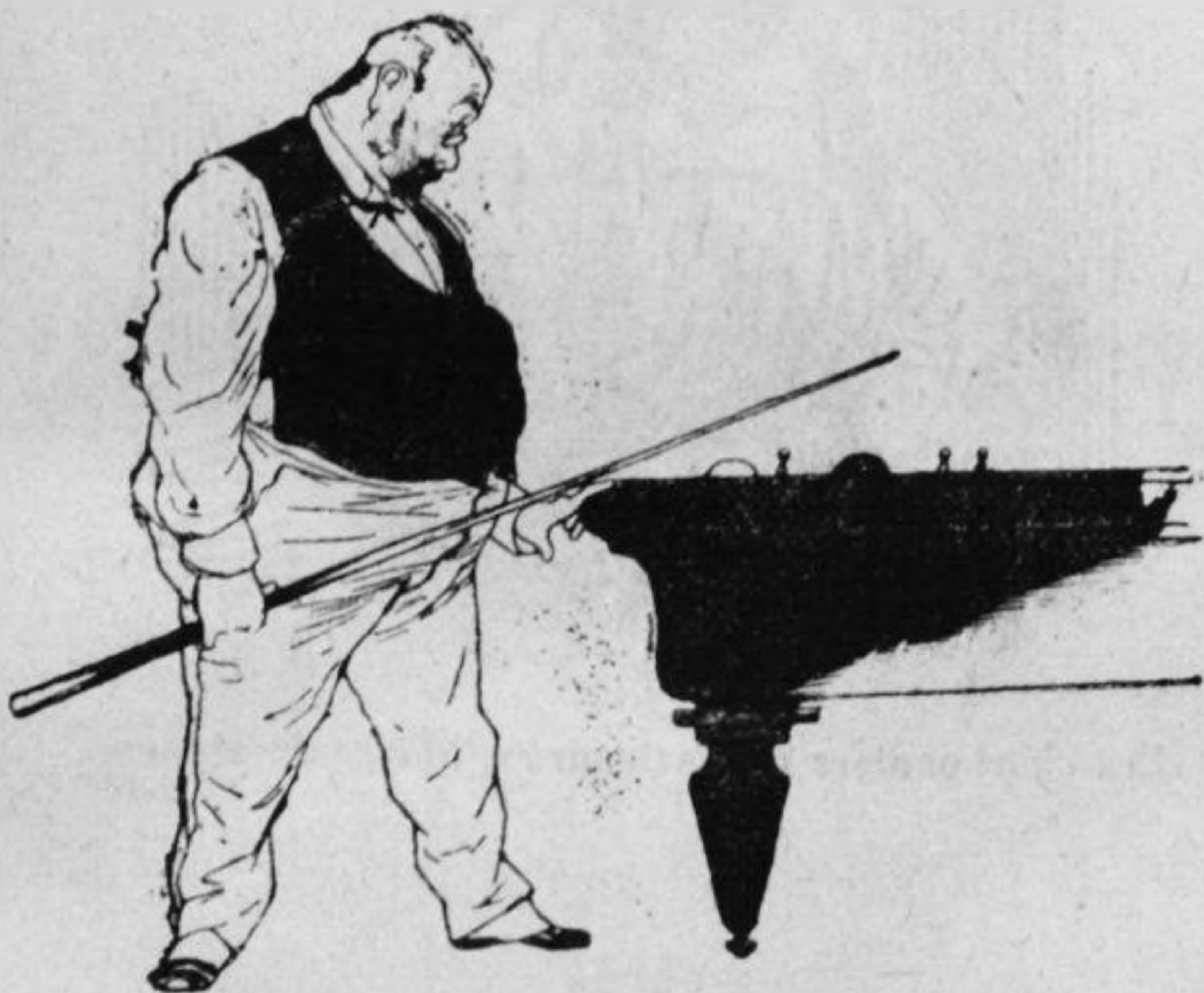
thètes. — Un avoué le sera d'aveux à une demoiselle.

MARS

Le ministre des finances imposera les rhumes de cerveau. — Au jeu de billard, un avare manquera ses carambolages de peur d'user les billes. — Un ultra-chauve se déclarera crânement beau. — Un bon borgne de l'œil droit ne verra que les vertus de sa femme. — Sa femme, borgne de l'œil gauche, ne verra que les vices de son mari. — Par gratitude envers un bienfaiteur, un fossoyeur lui offrira ses services.

AVRIL

Le 1er avril, on annoncera un décret de palmes académiques. — En recevant leur cote d'impôts, les charbonniers en deviendront blancs de stupeur. — Les jeunes hommes non mariés à trente ans recevront, des mains de M. le maire, une maîtresse,



Un avare manquera ses carambolages.

jolie si faire se peut. — Pour ouvrir un coffre-fort, une bande de cambrioleurs s'adjoindra un pince-sans-rire, moins dangereux qu'une pince-monseigneur. — Un marchand de vin s'empoisonnera en buvant avec sa clientèle. — Un solliciteur arrivant le 1,617e à l'audience du ministre se fâchera d'être traité de premier venu. — Un aveugle refusera les

traites à vue. — Le 30 avril, le décret du 1er sera déclaré poissonneux.



Les charbonniers en deviendront blancs de stupeur.

MAI

Grande émotion dans Landerneau : on taxera tous les serins. — Pour encourager les demoiselles à trouver des maris, on les imposera, à partir de vingt ans, comme hommes célibataires. — A un beau livre tout doré, donné pour cadeau, Bébé préférera une livre de pralines. — Une dame aura la taille fort bien prise par un galant. — Pour réchauffer ses mains, gelées par les saints de glace, un pickpocket

les déposera dans les poches de ses voisins. — Un



Une dame aura la taille fort bien prise par un galant.

cabot se vantera d'avoir signé un engagement supérieur dans la Seine-Inférieure.

JUIN

A Carpentras, tous les impôts seront remplacés par une taxe sur les oies. — En retour, le gouvernement fera de mauvaises affaires. — Un musicien, entendant le cri de son premier-né, s'écriera : Il crie en sol majeur. — Un ivrogne en bel état cherchera son adresse dans le Tout-Paris. — Un homme très

froid deviendra feu après son décès. — Un député



Un député libre penseur voudra mettre en adjudication la châsse de sainte Geneviève.

libre penseur voudra mettre en adjudication la châsse de sainte Geneviève.

JUILLET

En Champagne, payeront de nouvelles taxes les



Un marchand de tableaux garantira l'authenticité d'un Raphaël.

quatre-vingt-dix-neuf moutons et le Champenois. — En arrivant à Paris, une bonne se mettra au courant du service en demandant d'abord de l'augmentation. — Un marchand de tableaux garantira l'authenticité d'un Raphaël, puisqu'il l'aura vu faire. — Par suite d'une grève de perruquiers, Marseille passera dans l'État de Gênes. — Les six premiers-nés au vingtième jour de la lune de juillet seront tous admis à Saint-Cyr. — Un bohème emportera dans la tombe les regrets des camarades et les vingt mille francs de ses créanciers.

AOUT

Pour rétablir l'équilibre budgétaire, le vin ne payera plus pour entrer dans Paris, mais seulement



Pour mieux dominer sa femme.

pour en sortir. — Un barbier excitera la défiance de la police en rasant les murs. — Pour avoir

aperçu un rat avant la naissance de son fils, une maman appellera celui-ci : mon petit rat. — S'il éternue trois fois en naissant, petit Robert sera heureux en femmes. — Au moment de dire oui devant M. le maire, les mariés du 25 de ce mois devront attendre que le coq ait chanté trois fois. — Pour mieux dominer sa femme, un mari montera en ballon.

SEPTEMBRE

Le ministre des finances instituera une décoration en faveur des alcooliques, ces vrais soutiens de l'État. — L'enfant mâle né le 13 septembre, à midi,



Une bonne préférera filer de la maison.

à Montélimar, coiffé, sera soixante ans plus tard président de la République. — Le 22, refuser de prononcer le oui sacramentel, si, le matin, votre oreille a tinté. — Une bonne paresseuse préférera

filer de la maison plutôt que de la laine. — Un enragé fumeur fumera une pipe d'eau-de-vie. — Petit Robert, à qui on demandera un porte-plume, apportera un canard.

OCTOBRE

Les célibataires traiteront de plot l'impôt que veut leur imposer M. Piot. — Un canonnier tirera sur l'ordre du colonel. — Le jeune Samuel voulant être



Le jeune Paul ne fumera que des pipes culottées.

peintre, son père ne le voulant pas, se fera, par concession filiale, encadreur. — Un mari trouvant qu'une dame a une bouche commune, sa femme répliquera qu'elle l'a comme deux. — Par décence, le jeune Paul ne fumera que des pipes culottées. —

Chez le coiffeur, un client préférera être rasé en silence.

NOVEMBRE

Un impôt sera mis sur les gens d'esprit. — Huit jours après, le gouvernement mettra la clef sous la porte. — Les boulangers diminueront le pain... non de prix, mais de poids. — Acceptez la demoiselle



Acceptez la demoiselle qu'on vous offrira le 20, à midi.

qu'on vous offrira le 20, à midi, si le matin votre nez vous a démangé, signe de plaisir. — Mauvais présage si, le 13, vous éternuez dès le matin. — Un bossu sera furieux d'avoir été appelé chameau, alors qu'il a deux bosses.

DÉCEMBRE

Le bon peuple de France apprendra que l'an prochain les impôts ne seront pas diminués. — Petit Robert trouvera dans son soulier de Noël un merle blanc. — Un avocat ayant le facies d'un garçon de café sera désigné comme avocat d'office. — Un gamin se refusera d'aller sur les genoux d'un monsieur parce que son ventre y sera déjà. — Un socia-

liste poli ne voudra pas faire poser une marquise



Un avocat sera désigné comme avocat d'office.

devant sa porte. — Une dame trouvera que si son mari est un bon cœur, ce cœur-là bat trop.

ASTRONOMIE ET MÉTÉOROLOGIE

L'ÉCLIPSE DE SOLEIL DE 1900

Le 28 mai 1900, se produisait une éclipse de soleil, totale sur une bande terrestre embrassant la planète de la mer Rouge au Mexique en passant par l'Espagne suivant une ligne droite d'Alicante à Oporto. Les observations, quoique incomplètes encore à l'heure où nous écrivons, ont démontré que le soleil ne tourne pas dans le vide, mais, comme la terre, immergé dans une atmosphère gazeuse, plus ou moins diluée, dont la densité n'est pas encore déterminée. D'autres observations ont confirmé que la circulation des masses gazeuses constituant la couronne ne s'effectue pas sans troubles nombreux.

La durée de l'éclipse a été moindre que celle indiquée par le calcul, ce que l'on attribue à l'inexactitude des diamètres apparents attribués jusqu'à présent au soleil ou à la lune.

En certains endroits, la disparition du soleil derrière la lune a déterminé un abaissement de température de 13 ou 14 degrés.

LES TACHES DU SOLEIL

Par suite des différents mouvements simultanés de rotation, de contraction, de dilatation et d'autres, certaines parties de la photosphère parviennent à un tel degré d'échauffement que toutes ces particules se volatilisent; les gaz en arrivent à se dissocier; il y a arrêt des radiations et apparence

produite d'un trou immense qui nous apparaît sous forme de tache sombre.

Dans cette situation, la tache ne serait plus, comme on le croit, un trou dans la photosphère, mais un amas de gaz dont le teinte paraît plus sombre que la surface éblouissante de la photosphère. Par conséquent, les taches, au lieu d'être un indice de la diminution d'activité du soleil, seraient, au contraire un signe de redoublement d'activité sous l'action d'une affluence de combustible. Alors que ne se produiront plus de taches, c'est que le foyer ne recevra plus de la chronosphère et de la couronne aucune alimentation ; l'astre, réduit à ses seuls éléments, sera en voie de décrépitude, ses siècles d'existence seront comptés.

Mais que nos lecteurs se rassurent, nous n'en sommes pas encore là.

L'ABBÉ MOREUX ET LE SOLEIL

Un astronome, M. l'abbé Moreux, en passe de devenir célèbre dans le monde astronomique, a émis une opinion qui n'a pas été sans éveiller l'attention de ses confrères officiels de tous les pays.

Il pense que la condensation du soleil n'est pas terminée, que la matière de la couronne et celle de la lumière zodiacale doivent accroître la masse du soleil. Ces molécules constitueraient des matériaux qui viendront grossir une sorte d'anneau équatorial circonscrivant le soleil ; ils viendront s'agglomérer à intervalles à peu près réguliers, fournissant par leur chute de nouveaux éléments à l'activité de l'embrasement solaire. Cette activité présentant par intervalles de onze années des maxima et des minima,

on a cru et on croit encore que les taches solaires remarquées à la surface du soleil sont des parties moins chaudes de la masse solaire; pour l'abbé Moreux, ce serait, ainsi qu'on l'a vu plus haut, au contraire, des parties surchauffées.

Pour appliquer cette théorie, il faut remarquer que l'on attribue l'incandescence du soleil à la combustion de particules minérales solides en suspension dans les vapeurs ou nuages qui entourent la photosphère. Par la chaleur excessive toutes ces particules se volatilisent.

FORME DE LA TERRE

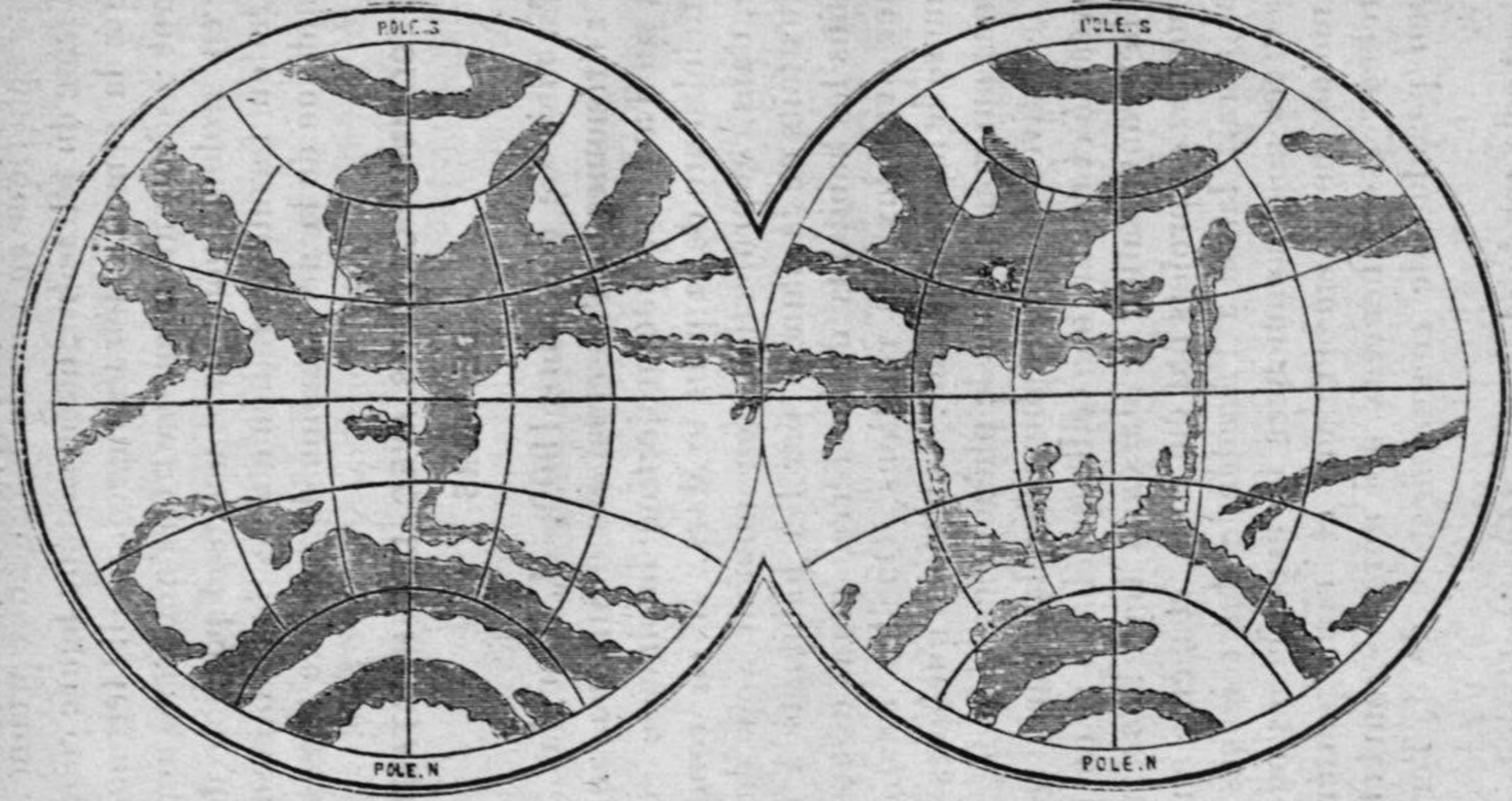
Jusqu'à présent, ou plutôt jusqu'à ces dernières années, on nous affirmait que la terre est ronde, que sa figure est celle d'un sphéroïde aplati aux extrémités d'un diamètre, extrémités constituant les pôles ; également renflé aux extrémités d'un autre diamètre perpendiculaire au premier. Nous avons changé tout cela. La terre n'est plus une boule, c'est un tétraèdre ou solide à quatre faces. Mais ce tétraèdre serait absolument irrégulier, comme l'est généralement un caillou. Cette opinion est soutenue par l'éminent géologue M. de Lapparent : « Si, dit-il, une enveloppe sphérique homogène recouvre un noyau qui se contracte, il est naturel qu'elle se comporte dans sa déformation de manière à garder le plus longtemps possible sa superficie, sans déchirure ni duplicature. Or, de même que la sphère est le solide régulier qui renferme un volume donné sous le minimum de surface, ainsi le tétraèdre est le solide régulier qui couvre ce volume sous le maximum de superficie. On conçoit donc qu'une enve-

loppe sphérique en voie de déformation prenne sinon la forme du tétraèdre, du moins une figure coordonnée à la symétrie tétraédrique... » Il termine en disant : « Nous avons encore trop de choses à apprendre en géologie pour qu'il nous soit possible de réduire en formule mathématique le processus si compliqué de la déformation de l'écorce terrestre. »

LES COMMUNICATIONS AVEC LES HABITANTS (?) DE MARS

Au mois de décembre 1900, M. Douglas, l'un des astronomes de l'observatoire d'Arizona, annonçait qu'il avait vu une projection lumineuse sur la partie obscure de la planète Mars. Il en concluait que, dans ces projections, on pouvait voir des signaux faits de la planète par les habitants à leurs voisins les habitants de la Terre, pour essayer de nouer avec eux des relations. Quelles relations ? on ne se le figure pas bien. Toutefois quelques personnes ont voulu, dans le phénomène signalé, voir des tentatives de télégraphie interplanétaire. Quelle nouveauté et quelle merveilleuse chose si on pouvait lier conversation de Mars à la Terre ! Partant de là, nombre de projets ont été émis, et même un original aurait laissé à l'Académie des sciences des ressources pour commencer les expériences ou tout au moins pour encourager et récompenser le chercheur assez heureux qui aura découvert un moyen possible de communication de la Terre à Mars.

Tout cela conduit le *Cosmos* à émettre les réflexions suivantes, fort sensées :



La planète Mars.

« Une petite nouvelle revient de temps à autre, ce qui entretient dans l'esprit de certaines gens la pensée que les Martiens sont fort intelligents. Or, premier point : nous ignorons absolument si Mars a des habitants, et, au cas où il en aurait, nous ignorons et ignorerons longtemps le genre d'intelligence que le Créateur a pu leur accorder. Ces habitants peuvent être des animaux analogues à ceux qui ont habité notre globe terrestre avant la création de l'homme, gigantesques lézards, très féroces, mais non intelligents, que l'on sache. Accordons même que les Martiens soient des êtres d'un ordre supérieur ; cela prouve-t-il que leurs conceptions et leurs idées aient le moindre rapport avec les nôtres, et qu'ils soient plus préparés à s'entendre avec nous que nous ne savons le faire avec les charançons ? »

Mais ces considérations semblent étrangères à une foule de naïfs....

Sans doute, le fait annoncé par M. Douglas, de l'illumination de la partie obscure de la planète Mars, et qui n'est pas la première fois qu'on le constate, est-il curieux ; mais il n'est pas fait pour étonner les astronomes. Cette illumination vient, sans doute, de la réflexion du soleil sur la cime d'une haute montagne de la planète, ou tout simplement sur un nuage élevé, flottant à une altitude supérieure dans les environs du terminateur. Ces signaux n'ont pas dû coûter grands efforts d'imagination aux habitants de la planète Mars.

Mais voici autre chose : un M. Tesla, un lanceur de nouvelles extraordinaires, déclare que ses instruments dits radio-conducteurs lui ont révélé la présence d'ondes électriques d'une origine inconnue.

Inconnue ?... Allons donc ! Ce sont les habitants de Mars qui s'amusent à produire de violentes décharges électriques. Pourquoi de Mars ? Pourquoi pas de la Lune ou d'un nuage voisin, ou d'une usine électrique indiscrète? Mais parce que ce serait moins drôle : on ne saurait invoquer une raison meilleure, et voilà comment, si nous n'utilisons pas nos soirées à causer avec Mars, c'est que les astronomes et les physiciens y apportent une paresse incompréhensible.

LA NOUVELLE ÉTOILE DE PERSÉE

Une nouvelle étoile est apparue tout récemment dans le monde stellaire. Elle a été aperçue de l'observatoire d'Édimbourg par M. Anderson, sous l'apparence d'une étoile comprise dans la constellation de Persée, et devant être, par ses dimensions, classée entre les astres de deuxième et de troisième grandeur. La constellation de Persée se trouve, durant une partie de l'année, moitié dans le sillon poussiéreux-lumineux de la voie lactée, moitié dans le ciel libre, à droite de l'étoile polaire. Depuis la date de la découverte jusqu'à ces derniers temps, cette étoile, couleur bleuâtre, a augmenté d'éclat; elle est devenue aussi brillante qu'une étoile de première grandeur, paraît aussi volumineuse que la planète Vénus, notre étoile tantôt du soir, tantôt du matin.

Le phénomène, s'il n'a pas étonné outre mesure nos astronomes, les a enchantés, car c'est un phénomène très rare que celui de l'apparition dans le profond du ciel d'un astre nouveau. Déjà, du temps d'Hipparque, astronome grec qui vivait dans le deuxième siècle avant l'ère actuelle, on avait re-

marqué l'apparition d'une étoile nouvelle dans la constellation du Scorpion, et Hipparque a signalé le fait dans ses ouvrages. Pendant la longue période d'obscurcissement intellectuel qui marqua le moyen âge, on ne s'occupa que fort peu d'astronomie, et c'est seulement au seizième siècle, par Tycho-Brahé, Képler et Galilée, que l'on constate de nouveau des apparitions et des disparitions d'étoiles. La première, celle de 1572, resta visible pendant dix-sept mois et disparut peu à peu ; l'étoile de Képler pointe en 1604, le 10 octobre, et finit par disparaître au mois de mars 1606. La dernière étoile bien observée dans le même ordre d'idées date de 1885; elle pointe dans la nébuleuse d'Andromède, mais ne brille que fort peu de temps. Que sera l'étoile de Persée? est-elle indice heureux pour l'aurore du vingtième siècle?

Les savants, qui veulent tout expliquer, supposent que nous venons d'assister soit à l'incendie d'une étoile, soit à une éruption volcanique stellaire. Ils admettent que toutes les étoiles sont des soleils, et qu'un certain nombre sont en partie solidifiées, en voie de refroidissement, par conséquent pour, dans un avenir plus ou moins lointain, devenir, comme les planètes du système solaire, des globes opaques non lumineux. Dans cette situation, l'écorce déjà solidifiée, mais manquant d'épaisseur, par suite de force de résistance, venant à se rompre sur un point, des flots de gaz hydrogène enflammé s'échappent de la masse de l'astre, pour produire une éruption ou un incendie. L'inflammation produit une lumière suffisante pour accroître l'éclat de l'étoile. Dès que la masse de gaz sera tout entière

brûlée, l'étoile reviendra pour nous à son apparence primitive. C'est, suppose-t-on, après une série d'éruptions de ce genre, plus ou moins nombreuses et violentes, que, faute d'aliments combustibles, dans l'espèce le gaz hydrogène, l'étoile s'éteindra.

LA DISPARITION DES LÉONIDES

Une révolution — prévue — a eu lieu dans le ciel à la fin de l'année 1900 : le groupe d'astéroïdes ou étoiles filantes dites des Léonides n'a plus reparu. Cet essaim, autrefois si important, a échappé à l'influence terrestre ; les grosses planètes Jupiter et Saturne, vers lesquelles il s'était rapproché, l'ont attiré dans leur orbite, et c'est pour toujours que la Terre l'a perdu. Il y a longtemps, du reste, que les calculs théoriques des astronomes avaient prévu le fait, et dès le mois de novembre de 1900 les observateurs astronomes de tous les pays pourvus d'observatoires ont exploré le ciel, même quelques-uns ont opéré des ascensions, pour vérifier l'accord du fait de la disparition avec la théorie qui l'avait prévu. Quelques-uns de ces savants ont pu voir encore s'éclairer de quelques étoiles filantes la région qu'illuminaient autrefois les astres errants des Léonides ; mais ces étoiles ont été très rares et ont été considérées comme des astres retardataires, des traînards, pour ainsi dire.

Du reste, cette disparition, ainsi que nous venons de le dire, n'a nullement surpris les astronomes, car M. Leverrier avait déjà établi que le groupe des Léonides n'appartient pas à notre système solaire, que son mouvement d'éloignement de la Terre a com-

mencé vers l'an 130 de l'ère chrétienne, attiré qu'il était par la grosse planète Uranus.

L'ANNÉE MÉTÉOROLOGIQUE 1900

L'année 1900 a été, au point de vue météorologique, tout à fait caractéristique, même bizarre.

Janvier, le mois du cœur de l'hiver, a été chaud ; février, généralement très froid, a été relativement tempéré ; ces deux mois ont été humides. En mars, le froid a retardé la végétation. Avril, en temps normal, doit être humide : il a été sec, d'où retard nouveau de la vie végétale ; mai a été en partie pluvieux, mais froid relativement. De juin à octobre, le temps a été généralement sec et beau, et la chaleur, en juin et juillet, a été souvent excessive.

Pendant le mois de juillet, la moyenne de la température s'est élevée à 21 degrés 57 centièmes, ce qui donne un excès de 3 degrés 58 centièmes sur la moyenne observée depuis un quart de siècle.

Il faut, du reste, remonter à l'année 1859 pour retrouver des températures égales à celles du mois de juillet de l'année 1900. A l'observatoire de Paris, la moyenne des plus chaudes journées, moyenne formée, comme on le voit, par les chiffres de température les plus bas de la nuit et les plus élevés de la journée, a été de 22 degrés 65 centièmes. A l'observatoire de Montsouris, on a relevé : le 15 juillet, 32 degrés ; le 16, 32 degrés ; le 20, 38 degrés 6 dixièmes, température diurne la plus élevée de l'année. A Juvisy, dans l'observatoire établi en pleine campagne par M. Camille Flammarion, le thermomètre a marqué : au soleil, 63, 68 et 69 degrés; la température sur le sol sablé était de 44 de-

grés, par conséquent désagréable à piétiner ; à dix centimètres de profondeur, l'instrument dénotait encore une chaleur de 43 degrés ; en plein air, à l'ombre, il y avait encore 33 degrés, et dans un puits, à 13 mètres de profondeur, 12 degrés.

Sous l'influence d'une telle chaleur, la végétation a souffert ; aussi les récoltes d'herbes fourragères et celles des céréales ont été médiocres à peu près partout et mauvaises franchement sur nombre de points.

On aurait pu croire que cyclones et orages auraient été fréquents et désastreux plus qu'en années normales. Il n'en a rien été, du moins pour nos pays. Notons cependant qu'au Havre, en août, on a observé un instant une chute de neige et à Dreux de la grêle, ce qui n'est pas ordinaire dans la saison du plein été.

En somme, en 1900, comme en 1889, l'Exposition a bénéficié, à son point de vue, d'un temps à souhait.

L'ARTILLERIE MÉTÉOROLOGIQUE

Il existe désormais une artillerie agricole destinée à protéger les vignobles de la grêle, et l'on a même annoncé la création en Savoie d'une école modèle de tir contre la grêle.

Un de nos confrères suisses a proposé hardiment d'utiliser dans l'intérêt de l'agriculture les canons qui coûtent si cher à tous les gouvernements. Peut-être, en effet, quand les peuples assagis connaîtront la paix universelle, pourra-t-on prier M. Krupp de travailler un peu pour les vignobles, encore que son amour-propre s'en doive probablement froisser.

En attendant cet âge, — l'âge de la vigne, — le

perfectionnement de l'artillerie homicide et celui de l'artillerie vinicole devront marcher ensemble.

Quelques petits détails pittoresques à présent sur le canonnage bienfaisant.

Savez-vous qu'il y a, par exemple, actuellement, tant en Styrie que dans les provinces italiennes, mille neuf cent quatre-vingt-quinze stations de tir protégeant d'immenses contrées périodiquement ravagées par la grêle? Chaque station défend cinquante hectares de vignobles.

Les canons sont à 1,000 mètres les uns des autres; ils ont 5 mètres de hauteur et sont assis verticalement sur leur support.

L'artilleur, un militaire souvent infirme, et parfois le curé de l'endroit, se trouve à l'abri dans une cabane de planches.

Le tir doit être fait avec ensemble et extrêmement nourri, surtout au début. Le commandement se transmet par une sonnerie électrique ou de trompette, et l'on bombarde le ciel à raison de quatre coups à la minute. Puis le feu se ralentit, et les canons ne tirent plus qu'une fois toutes les trois minutes.

Généralement, le ciel redevient serein, les nuages se dispersent; d'autres fois, trop gros, trop cuivrés, ils se dissolvent en une pluie bienfaisante qui féconde la terre.

Et pour une fois, savez-vous, c'est de l'eau qui ne fait pas tort au vin.

RELATION ENTRE LES TEMPÉRATURES D'ÉTÉ ET CELLES D'HIVER

M. Fassig a étudié cette question toute spéciale, relevant et analysant les températures depuis 1817.

Ce travail lui permet d'affirmer que les étés particulièrement chauds ou particulièrement froids n'auraient pas plus d'action que les étés ordinaires sur les hivers les suivant. D'une manière générale, on ne remarque pas d'alternance ni de période régulière dans les variations de la température atmosphérique.

TEMPÊTES DE SABLE

Les tempêtes de sable, très rares sous nos climats, sont beaucoup plus fréquentes en Perse, où existent de vastes déserts de sable.

Le 30 mars 1892, un voyageur, M. Hans Schaubert, a été témoin, dans la Perse méridionale, d'un phénomène de ce genre.

Vers midi, dit-il, le ciel devint nuageux, et un peu de vent vint tempérer la température étouffante. Le petit village de Hassamàbàd fut choisi pour lieu de halte. Pendant que l'on déchargeait les animaux, on remarqua subitement au sud-ouest un petit nuage couleur de soufre qui s'avançait en grossissant continuellement. En un instant tout se trouva enveloppé d'un brouillard de fine poussière ; le ciel auparavant à peine voilé, le soleil, tous les objets situés à plus de vingt pas avaient disparu. A la place de la buée rafraîchissante, un vent du désert violend et brûlant chassait le sable qui pénétrait par tous les pores. Le tumulte effrayant des masses de sable tourbillonnant, qui tombaient sur les voyageurs comme des avalanches, se prolongea pendant près d'un quart d'heure, puis le soleil apparut de nouveau à travers un crépuscule d'un jaune brun

qui voilait tout et commença à éclairer les nuages de sable volant de tous côtés.

La tempête continuait encore, chassant le sable brûlant, mais sa violence diminuait, et, après un nouveau quart d'heure, on pouvait distinguer et la route et les environs. La température s'était abaissée de 40 à 32 degrés. En dehors du jardin, les voyageurs rencontrèrent de grosses dunes encore en mouvement, qui, sous l'action de la tempête, laquelle reprenait avec une nouvelle force, avaient l'apparence d'un incendie. De tous côtés les ondulations de sable s'avançaient vers elles et venaient les renforcer. Le ciel et la terre sont de nouveau, à certains instants, recouverts d'un voile opaque.

C'est à peine si, à cinquante pas, on peut reconnaître un cheval et un cavalier. Les bords de la route se perdent dans un épais crépuscule ou bien sont recouverts de sable. A chaque instant, la caravane épuisée perd sa direction. Les grains de sable brûlant piquent la figure et les mains comme des épingles, les yeux brûlent douloureusement. Après une heure d'efforts épuisants, on atteint enfin le village d'Issalâbâd qui émerge comme une ville morte derrière un haut rempart acculé. Ces remparts de sable mobiles qui barricadent les avenues ont aussi pénétré dans le village, autour des murs, des jardins, s'amoncelant sur les parterres près des maisons, souvent en forme de tour, jusque sur les toits. Le dôme d'une petite mosquée émerge seul comme une île au milieu de cet océan de sable.

D'après les indigènes, ces tempêtes de sable soufflent souvent pendant quarante-cinq jours ; elles

commencent au moment où le soleil atteint le zénith et durent jusqu'au soir.

AUGMENTATION DES FULGURATIONS DE PERSONNES

Une particularité très curieuse a été relevée dans le domaine de la météorologie, non-seulement pour nos pays, mais dans le monde entier : c'est l'augmentation des coups de foudre depuis quelques années. En Allemagne, surtout en Bavière, la statistique l'a démontré, et il en a été de même pour les Indes anglaises.

Mais les Etats-Unis semblent détenir ce que l'on appelle le *record* des fulgurations, et l'année 1899 a été, sous ce rapport, la plus marquée en coups de foudre ayant atteint les personnes.

La mortalité, pendant cette année, aurait été de 562 victimes, et le nombre des personnes plus ou moins blessées, paralysées, brûlées, contusionnées, de 820. C'est à découvert que se sont produits les plus grand nombre de cas, soit 45 pour cent des personnes atteintes ; 34 pour cent ont été frappées dans leurs maisons ; 11 pour cent sous les arbres, et 9 pour cent dans les granges. On a également constaté que, sur 562 personnes tuées, 12 ont péri alors qu'elles enlevaient du linge qui séchait sur des fils de fer, et non des cordes de chanvre, ainsi qu'il est d'usage fréquent aux États-Unis.

La cause de cette augmentation des coups de foudre n'est pas exactement déterminée, mais on peut s'accorder à dire que les nombreux appareils électriques établis depuis un demi-siècle ont modifié l'état climatérique des États-Unis et les condi-

tions d'écoulement lent par les arbres de l'électricité des nuages.

FÉVRIER

Le mois de février a, comme on le sait, vingt-huit jours, et vingt-neuf dans les années bissextiles. D'après la règle établie par Jules César, qui faisait l'année de 365 jours un quart, il devait y avoir une année bissextile sur quatre. Le concile de Nicée adopta cette règle en 325, et ordonna que les années bissextiles seraient celles dont le millésime est divisible par 4. Mais, en suivant cette règle, on trouvait trois années bissextiles de trop par siècle ; et, par suite, Pâques reculait vers le commencement de l'année.

En 1582, il y avait dix jours d'intervalle entre l'équinoxe vrai et l'équinoxe fixé par le calendrier : cet équinoxe tombait le 11 mars au lieu du 21.

Grégoire XIII ordonna, en conséquence, que l'on supprimerait dix jours de l'année 1582, en donnant au lendemain du 4 octobre la date du 15, et que, dorénavant, les années du siècle dont le millésime ne serait pas divisible par 400 resteraient années communes.

Ainsi, les années où février a 29 jours sont celles dont le millésime est divisible par 4, les années bissextiles de siècle, dont le millésime doit être divisible par 400.

Le calendrier républicain donna le nom de ventôse à une partie du mois de février, et de pluviôse à l'autre partie.

LE MOIS DE FÉVRIER

Dans de curieux couplets rimés par Ducroisy, en 1794 février s'adressait ainsi à mars et janvier :

Messieurs de Mars et de Janvier,
Vous vous moquez de Février !
Près de trois fois six cents années,
Entre vous je fus comprimé ;
Mais enfin des âmes bien nées
Viennent secourir l'opprimé.
Quand je n'avais que vingt-huit jours,
Sur trente-un vous comptiez toujours ;
Avril, en me prêtant sa lune,
Secondait votre lâcheté ;
Maintenant je ferai fortune
A l'ombre de la liberté.
Tous les quatre ans, un jour de plus
Dans les miens se trouvait inclus.
Par cet arrangement bizarre,
Quelquefois, je comptais vingt-neuf ;
Mais aujourd'hui tout se répare,
La France ouvre un siècle tout neuf.
Le temps reprenant son vrai cours,
Chaque mois aura trente jours.
Dans le calendrier de Rome,
Je fus déshérité par vous ;
Mais, grâce aux lumières de *Romme*,
L'égalité règne entre nous.
Dans le nouveau calendrier,
Je perds le nom de février.
Ce nom ne disait pas grand'chose,
Les vôtres ne valaient pas mieux...
Mais sous le titre de ventôse,
J'épure la terre et les cieux !

Ajoutons qu'en février on continue labours, plantations et taille des arbres fruitiers à pépins. On échenille les haies et les arbres ; on plante et on taille la vigne.

On voit qu'en somme le mois de février, pour être le plus court de l'année, n'est pas le moins bien rempli... surtout au point de vue gastronomique.

L'HOMME-CHRONOMÈTRE

Anvers a perdu dans le courant de l'année 1901 un citoyen assez original. C'est un courtier nommé Richter, fort connu à la Bourse, où on le considérait un peu comme une institution.

Petit, grêle, portant invariablement une ample cravate noire qui dissimulait son col, il semblait défier la mode et se montrait toujours vêtu de la même façon. Son existence paraissait réglée au chronomètre — et jamais on ne vit homme plus méthodique. Rien ne pouvait l'émouvoir. Il avait jadis assisté au bombardement de la citadelle d'Anvers, assis sur le toit d'une maison, et avait trouvé ça intéressant, mais trop court. Il portait le même chapeau pendant dix ans, la même redingote pendant vingt ans. Un jour, il avait pris pension dans un hôtel ; il y resta soixante-deux ans et il y est mort. Chaque fois que l'établissement changeait de propriétaire, Richter était admis à rester aux conditions antérieures. On le cédait avec le bail ; il était devenu dans l'immeuble un accessoire par destination.

C'est grâce à ce calme, à cette régularité, à ce culte des longues habitudes, que le bonhomme, qu'on n'avait jamais connu robuste, a trouvé le secret de vivre jusqu'à 96 ans.

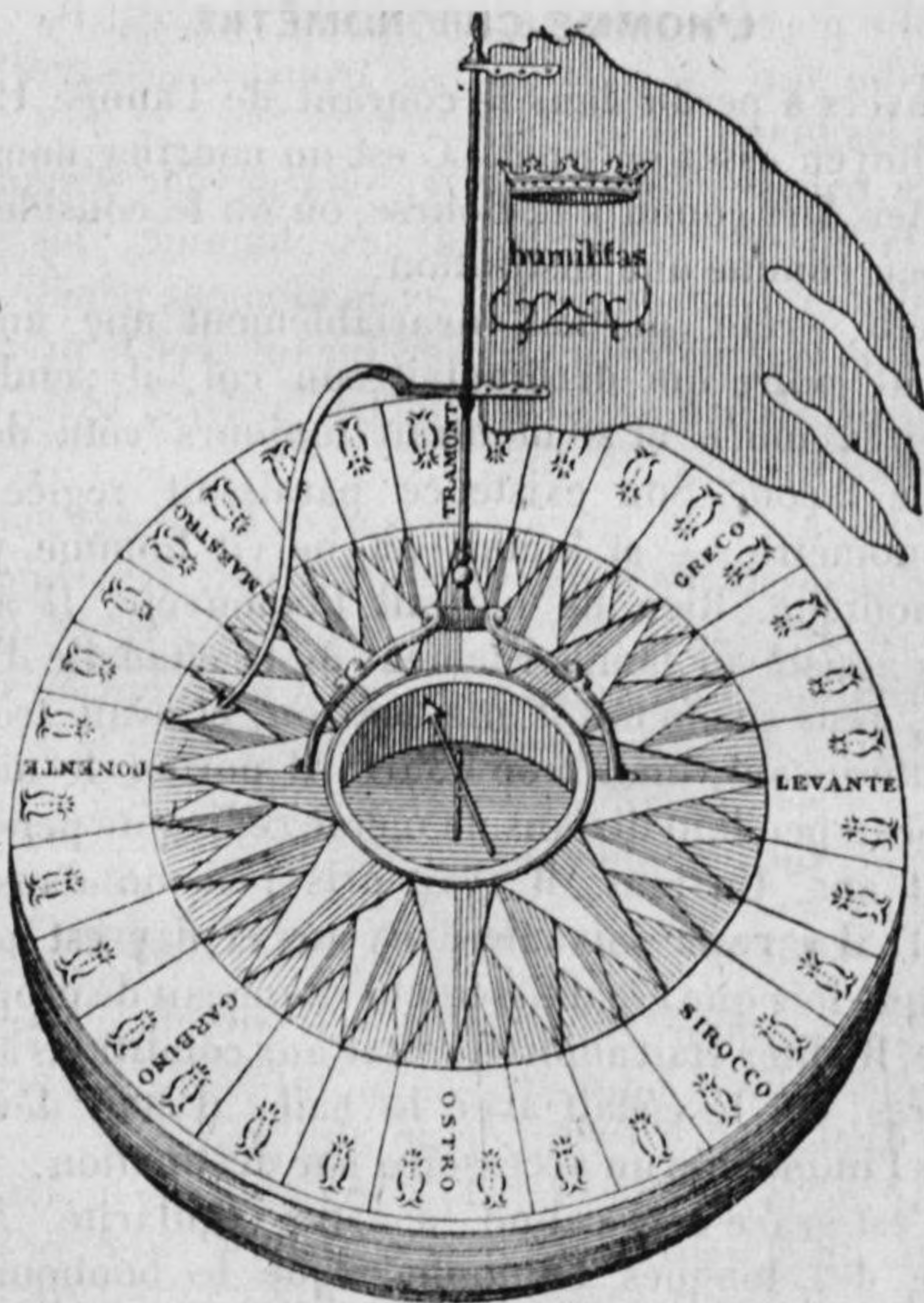
Un type bizarre, mais un sage peut-être !

L'ORIGINE DE LA BOUSSOLE

D'après la légende arabe, Ismaël, fils d'Agar,

chassé par Abraham, se réfugia dans la vallée de Mecca, où il devint le chef d'une grande tribu.

Il tomba malade. Il se crut perdu. Il implora



Boussole du seizième siècle.

Allah : « Délivre-moi! » Sa prière fut entendue, car Dieu fit apparaître soudain un météore qui, après une course scintillante par le ciel, s'en vint

tomber aux pieds d'Ismaël. Le malade toucha cette pierre par curiosité, et il fut guéri sur-le-champ.

Cet aérolithe, — car c'en était un, — pieusement recueilli, fut nommé la « pierre noire de Kaaba ».

Elle possédait des vertus merveilleuses. Par elle la tribu qui la possédait se trouvait préservée de tous les maux.

La tribu voisine, jalouse, chargea de s'emparer de la pierre miraculeuse ses hommes les plus habiles et astucieux. Ceux-ci facilement pénétrèrent dans le sanctuaire, mais, en fuyant avec le précieux fardeau, ils firent du bruit. Le garde se réveilla et donna l'alarme.

Poursuivis, les voleurs laissèrent tomber la pierre, qui fut brisée en plusieurs morceaux. On songea à les réunir, et c'est en cherchant à reconstituer l'aérolithe qu'un savant découvrit les propriétés magnétiques du fer météorique.

Ce n'est que plus tard que la boussole, comme on sait, fut inventée par un marin.

DISPARITION D'UN VILLAGE ITALIEN

Une terrible catastrophe est survenue dans un village italien, celui de Vaglio, situé sur un versant des Apennins, à l'altitude de 800 mètres.

Au mois de mars 1901, à trois heures de l'après-midi, on s'aperçut que le presbytère situé près de l'église, laquelle dominait le village, se mettait en mouvement et glissait sur la pente de la montagne. Puis ce furent les maisons qui, à leur tour, descendirent à raison de vingt-cinq centimètres à l'heure. Quoique pris de panique, le curé et ses ouailles ne perdirent pas tout à fait la tête et com-

mencèrent immédiatement le sauvetage des objets sacrés de l'église, du presbytère, des maisons d'habitation. Le lendemain, le plissement ne s'était pas arrêté, le village continuait de descendre dans la vallée, et la vitesse de chute s'accentuait. Les bestiaux furent emmenés, les meubles emportés, et les habitants à la fois terrifiés et désespérés allèrent camper dans les environs.

Les mouvements du sol se poursuivant, il se forma d'énormes bourrelets de terre, des crevasses longues et profondes dans lesquelles s'engloutissaient arbres et maisons, si bien que deux jours plus tard — le sinistre avait commencé le jeudi, — c'est-à-dire dans la nuit de vendredi à samedi, les eaux de la petite rivière de la Scoltenne, s'élevant brusquement, transformèrent la vallée en un lac de deux kilomètres carrés de surface.

ASTROLOGIE

SAUVETAGE PAR LA LECTURE DE LA PENSÉE

M. G. Grison recommande aux amis du merveilleux le fait suivant, que tout Budapest peut certifier.

Un jeudi, à une heure très avancée de la nuit, M. Jean Bakits, employé de banque, entrait dans un café de Budapest avec un avoué et un conseiller ministériel. A une table éloignée se trouvaient assis un élégant jeune homme et une fort jolie femme.

Ils saluèrent l'avoué, qui dit à ses amis que le jeune homme était un fonctionnaire du ministère de l'intérieur, et la jeune femme Mlle V..., artiste dramatique.

— Je me demande ce qu'ils font à cette heure au café, ajouta l'avoué.

— Ce qu'ils font, dit M. Bakits, en les regardant fixement... Parbleu, c'est heureux que je sois arrivé. . Allons vite au commissariat de police.

Et M. Bakits, qui est très connu comme liseur de pensées, expliqua à ses amis qu'il venait de voir dans les yeux des deux jeunes gens qu'ils voulaient se suicider.

Un agent fut mis à sa disposition, et on suivit les deux jeunes gens à leur sortie... Bakits ne se trompait pas. Ils se dirigèrent vers le Danube. On les arrêta juste à temps pour les empêcher de s'y jeter.

Ils avouèrent qu'en effet, au café, ils s'entretenaient de leur projet de double suicide quand Bakits était entré. Il avait lu ce projet dans leurs yeux !

LIRE DANS LA PENSÉE

M. E. Blum a, dans le journal *le Gaulois*, dévoilé les trucs de soi-disant liseurs de pensée.

Le liseur ayant les yeux bandés, l'opérateur prie une personne d'aller cacher dans un coin quelconque de la salle, au besoin dans la poche d'un autre spectateur, tel ou tel objet. Puis, prenant la main de ce spectateur, il l'invite à penser fortement à sa cachette. Il prétend lire dans sa pensée, et, à la suite de quelques hésitations, il se dirige vers l'objet et le reprend...

Ceci, d'après M. Blum, n'est qu'un tour d'escamotage.

Le truc consiste en ceci : d'abord le liseur n'a pas les yeux aussi bien bandés qu'on croit et peut voir à travers le bandeau, truqué lui aussi ; ensuite un compère lui indique au moyen de signes convenus la place de sa cachette ; ce n'est pas autrement malin ! Seulement, comme pour l'œuf de ce mathurin de Christophe Colomb, il fallait le découvrir.

Or, je me trouvais un été dans une station balnéaire, et un liseur de pensées vint un jour donner des représentations au casino de la ville.

En ce liseur, que je rencontrai le matin sur la plage, je reconnus un ancien acteur du boulevard, lequel, après des insuccès dramatiques répétés, s'était adonné à cette autre branche de l'art.

— Vous tombez bien, me dit-il en me serrant cordialement la main, — les liseurs de pensées ne sont généralement pas fiers — vous allez me rendre un grand service : le compère habituel qui m'aide

à faire mes exercices m'a abandonné subitement; voulez-vous m'en servir ce soir?

Et il m'indiqua en quoi consistait ce compérage.



— Vous allez me rendre un grand service.

Cela ne me souriait qu'à moitié, mais je n'ai jamais rien su refuser à un ancien acteur.

Le liseur, du reste, insistait d'autant plus qu'étant déjà depuis quelque temps dans la ville, personne ne pourrait soupçonner ma complicité indélicate avec lui.

Je consentis donc, et, le soir, j'étais philosophiquement à mon poste; le liseur m'avait placé dans

une petite loge d'où il pouvait me voir de toutes les parties de la salle.

— Ce que vous avez à faire est bien simple, m'avait-il dit; vous connaissez naturellement, comme spectateur, l'endroit où l'on cache l'objet, vous vous tenez les mains sur le rebord de la loge, et quand je vous regarde, avec le pouce vous m'indiquez le pôle ; seulement, par prudence, pour que le public ne s'aperçoive pas de vos signes si par hasard il jette les yeux sur vous, vous faites les mouvements contraires, c'est-à-dire que quand je dois aller à gauche, vous levez le pouce à droite, et quand je dois aller à droite, vous le levez à gauche. Un enfant comprendrait la manœuvre.

Un enfant, oui ; mais je n'étais plus un enfant, et, maladroit et distrait comme j'ai l'avantage de l'être, je ne me rappelai plus soudain si c'était à l'envers ou à l'endroit que je devais faire les signes en question, et, dans le doute et pour plus de sûreté, j'optai naïvement pour l'endroit.

Le liseur avait beau se décarcasser, entraînant à sa suite l'infortuné spectateur dont il tenait toujours la main, et en lui criant tant qu'il pouvait :

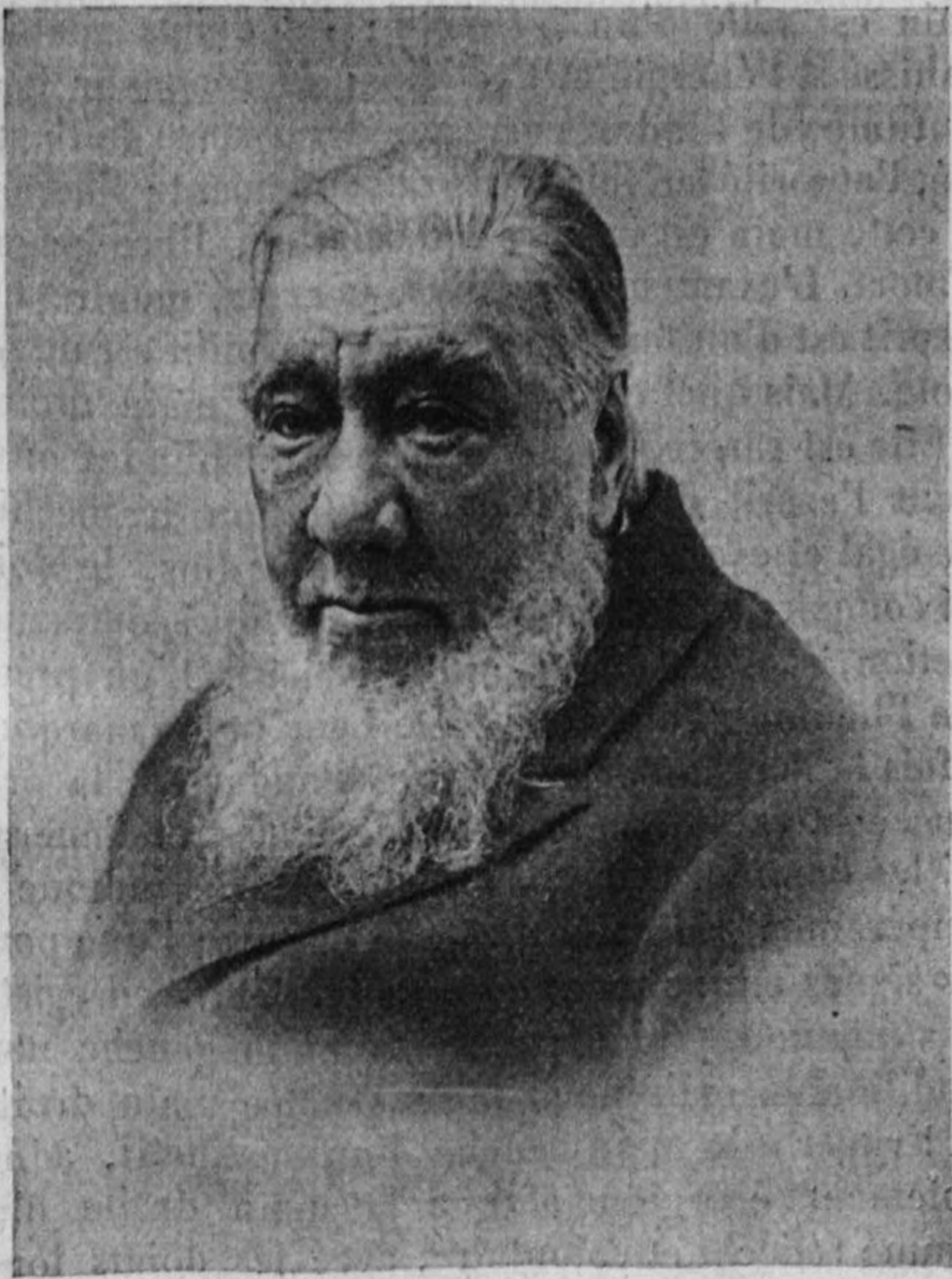
— Mais pensez donc à la cachette! Vous n'y pensez pas assez, je le vois bien.

Avec mes fausses indications, il tournait obstinément le dos à ladite cachette, et le public commençait à s'impatienter et à trépigner.

Au bout de je ne sais combien de quarts d'heure, le liseur harassé et suant sang et eau finit par renoncer à l'expérience, en disant qu'il n'était pas suffisamment lucide ce soir-là, le temps étant trop à l'orage!

LA MAIN DE M. KRUGER

Les mains de M. Krüger intéressent les chiromanciens, et Mme de Thèbes en publie, dans la



Le président Krüger.

Vie illustrée, une description et un commentaire. L'expérience est un peu faussée par une donnée ac-

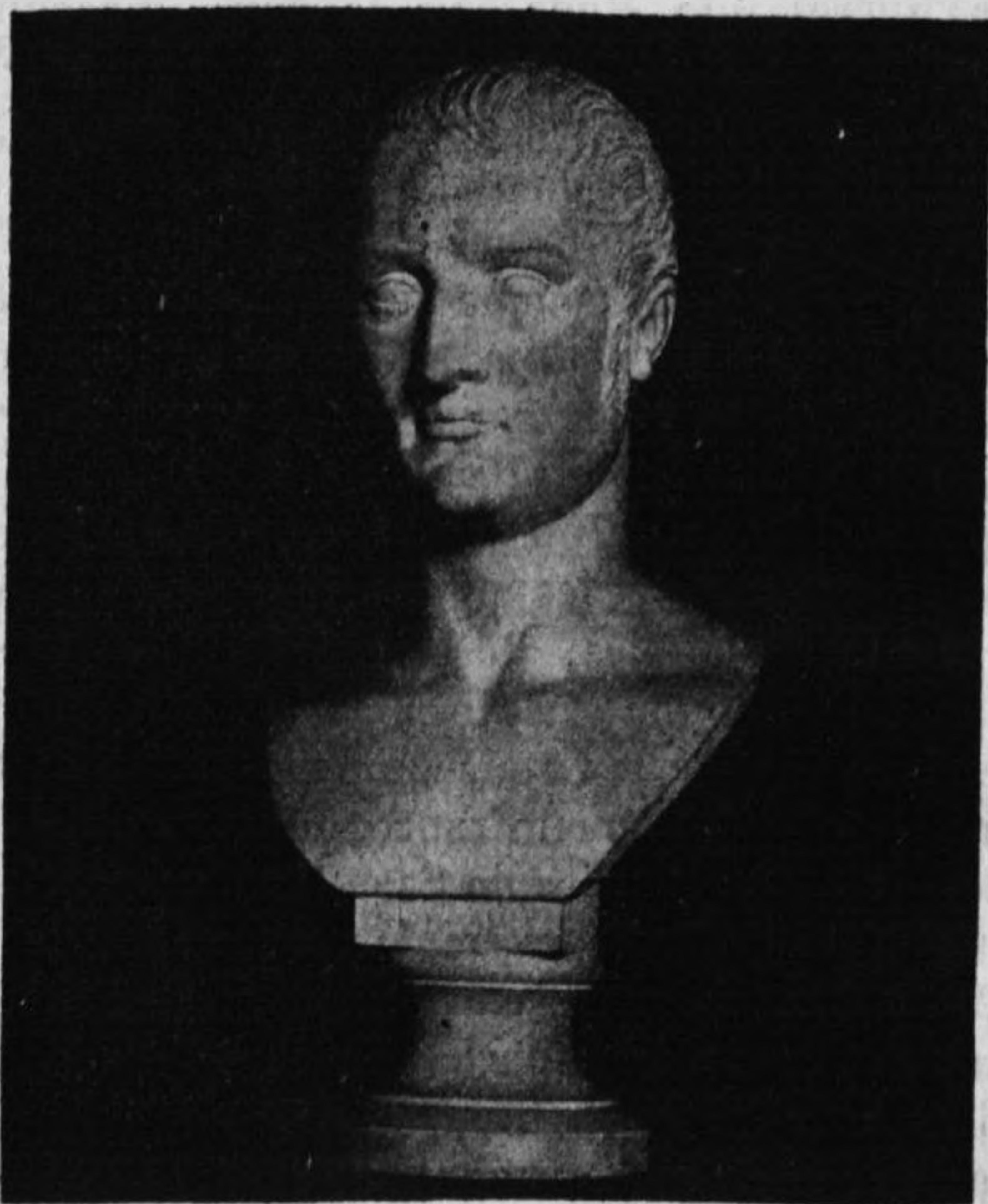
cidentelle : la main gauche du président est privée de pouce et comme rabougrie, et cette déformation est, comme on sait, la suite d'un accident de chasse. Cependant, la forme originelle de cette main est celle d'un instinctif ; les doigts spatulés trahissent l'énergie et l'activité ; la longueur inaccoutumée de l'index correspond au sens de l'autorité, l'autorité terrible, sans raisonnement ; l'homme de cette main est un être indiscipliné, libre jusqu'à la mort. L'examen du médius, je crois, montre que l'esprit est d'un terrien, et que ce primitif est un patriote. Mais quel changement dans la main droite!

Elle est carrée, signe de réflexion. L'index où se lisent l'esprit d'initiative et l'intuition irréfléchie, est égal et exactement accolé au médius, le doigt qui compare et qui analyse. L'index, qui commande l'action, égal au médius qui la retient. L'un précipite l'homme, l'autre l'avertit. Leur union marque à la fois la décision et la sagesse, l'audace et la prudence, la connaissance des destinées et l'énergie qui les dompte. Ainsi, la main gauche indique le tempérament, la main droite la culture; l'une porte des signes qui naissent avec nous, l'autre enregistre ceux que nous y ajoutons ; notre main gauche nous conditionne, mais nous faisons notre main droite. M. Krüger a la main gauche d'un instinctif, admirablement énergique ; il a la main droite d'un homme réfléchi et volontaire, avec les doigts longs d'un idéaliste. On ne sait pas quelles lignes sont gravées dans ses paumes. Il ne les laisse pas interroger, et il tient les mains soigneusement fermées sur son destin.

LA FRANC-MAÇONNERIE DANS L'ARMÉE

M. Jeandré publie dans la *Revue des revues* une très intéressante étude sur la franc-maçonnerie dans l'armée, étude purement historique d'ailleurs, car, s'il existe peut-être des militaires maçons, les loges militaires ont disparu depuis cinquante ans. Elles avaient pris naissance en Angleterre, au dix-septième siècle, à l'époque où la franc-maçonnerie, encore fidèle à ses statuts, n'était qu'une institution de bienfaisance et de solidarité. La première fut créée à Gibraltar en 1728; le Royaume-Uni en comptait 179 en 1750 et 219 en 1813. Tous les grands capitaines et les marins illustres de l'Angleterre y furent affiliés; Rodney, Wilson, sir Charles Napier, Wellington et Bolivar y appartinrent comme membres étrangers. La maçonnerie militaire fut encore plus florissante en France, où le maréchal d'Estrées, le comte Maurice de Saxe, le duc de Richelieu donnèrent d'abord l'exemple. En 1738, le duc d'Antin était élu grand maître, Enfin, en 1789, il y avait en France, sans parler de nombreux officiers affiliés à des loges civiles, où ils se rencontraient avec quelques ecclésiastiques, 69 loges exclusivement militaires. L'une d'elles, la dernière fondée, avait pour vénérable Masséna, le futur maréchal. Comme beaucoup de nobles qui accueillirent avec faveur l'esprit philosophique, ces officiers maçons ne contribuèrent pas peu à répandre dans l'armée les idées révolutionnaires. Cependant, la Révolution ne garda point de reconnaissance à la franc-maçonnerie, qui, se sentant suspecte, subit un temps d'arrêt jusque vers 1800. Elle reprit sous l'Empire un

nouvel essor. En 1811, l'ordre avait pour grand maître Joseph Bonaparte; pour principaux digni-



Joseph Bonaparte.

taires tous les maréchaux de France, sans compter le prince Eugène et peut-être Napoléon. Les loges militaires étaient de deux sortes, les unes permanentes, les autres particulières aux divers régiments qu'elles suivaient dans les changements de garnisons. Leur objet aussi était double : elles étaient à

la fois des sortes de syndicats destinés à défendre les intérêts des officiers maçons contre l'arbitraire du pouvoir, et des associations humanitaires dont les membres s'efforçaient, sur le champ de bataille, de concilier leurs devoirs de patriotes et leurs devoirs de frères. Fait à propos, le « signe de détresse » aurait, dit-on, sauvé la vie à plus d'un soldat maçon, que son adversaire, maçon lui-même, se serait contenté de faire prisonnier. On affirme que le patriotisme ni le devoir n'eurent à souffrir de cet adoucissement aux rigueurs de la guerre. Cependant, ces associations secrètes, dans le sein de l'armée, offraient un grave péril, et le maréchal Soult en 1845 défendit aux militaires d'y entrer. Cela est d'autant plus remarquable que Soult avait été maçon lui-même, et que l'ambassade britannique lui renvoya un jour son diplôme capturé par les Anglais à la bataille de Vitoria.

UNE VALKYRIE

Dans une province du sud de la Norvège, on a trouvé plusieurs tombeaux, et, parmi de nombreuses armes, on a découvert un squelette humain très bien conservé dans l'argile. Avec soin, ce squelette envoyé à Christiania fut reconnu, après minutieux examen, comme celui d'une Valkyrie, déesse guerrière de la mythologie scandinave. C'est la première Valkyrie, affirme-t-on, qu'on a exhumée en Norvège. A côté de ce squelette, il y avait des ossements de cheval; on sait que les tribus germaines avaient l'habitude d'enterrer leurs chefs avec leurs coursiers préférés.

Les os du crâne et des bras, parfaitement con-

servés, ont permis de déterminer la longueur extraordinaire du corps. A la denture magnifique, il est à peu près certain que cette dépouille est celle d'une jeune Germaine, fille ou femme d'un duc ou d'un chef de tribu.

L'épée et le bouclier qui étaient à côté de ce squelette sont une preuve de plus que c'est bien d'une Valkyrie qu'il s'agit.

La sépulture, à ce qu'on pense, remonte au neuvième siècle. Les armes sont en fer, ainsi que d'autres objets.

Il est à regretter que Wagner n'ait pas vu ce squelette pour sa Trilogie.

PETITS HOMMES DEVIENDRONT... GRANDS SOLDATS

Il n'est rien de tel qu'un petit homme pour vouloir se grandir.

C'est sans doute parce que cet axiome lui est revenu à l'esprit que le ministre de la guerre avait conçu le projet de proposer au pouvoir législatif de ne plus limiter la taille exigée pour le service militaire. C'était là une intention extrêmement sensée et qui démontrait chez le général André un sens psychologique digne de M. Bourget.

Un petit homme est, pensons-y bien, plus volontaire d'effort qu'un homme grand, qui se croit de par sa taille déjà à la moitié du chemin nécessaire pour devenir grand homme. Confiant dans cette idée, il ne médite pas l'histoire du lièvre et de la tortue et pense qu'il aura toujours le temps de se mettre à l'œuvre.

Sachant qu'ils ont tout contre eux, d'abord la

difficulté de se faire apercevoir, les petits hommes se remuent, s'agitent, se trémoussent; ils ont l'art de se rendre adroitement insupportables — ce qui est l'un des commencements de l'esprit — et savent ainsi s'imposer.

Voyez Bonaparte. Fut-il plus grand petit homme ?

En tout, le petit homme veut qu'on le remarque; il se montre, il est partout, sait jouer des coudes; c'est lui qui, dans la foule, un jour de pluie, cherchera à abriter le géant, saura se projeter, se mettre au premier rang, et dans une discussion élèvera la voix au diapason du tambour ou de la trompette. Ainsi compris, le petit homme, penserez-vous, sera bien encombrant. Soit, mais tout ce qui est encombrant ne paraît-il pas grand ? Et cet instinct de la poursuite du grand conduira le petit homme à se carrer au bras d'une grande femme, comme le bonheur d'un petit homme sera de se suspendre au radius d'un colosse.

Au fond, allez-vous dire, c'est l'histoire de la grenouille qui veut se faire aussi grosse que le bœuf. Soit, mais ici, c'est le bœuf qui crèvera de dépit de se voir rattrapé par... le petit homme.

Le général s'est souvenu que les petits vélites de la garde impériale cherchaient à faire mieux que les voltigeurs déjà plus grands qu'eux, et que ceux-ci essayaient de damer le pion aux grenadiers poméraniens trop haut élevés, disaient-ils, pour qu'on entrevît leur cervelle.

Habillez en soldats un cent de petits hommes de Gaule et plantez-les en face d'un cent de grenadiers poméraniens, ce ne seront pas ces derniers qui

viendront nous donner des nouvelles de la rossée.

Et l'histoire est là pour appuyer les impressions de la puissance d'un petit homme.

Sous la monarchie de 1830, un tout petit capitaine fut gratifié par je ne sais quel général de notes peu flatteuses : « Petit homme, avait écrit le grand chef, petit esprit, petit caractère. » C'était vif, surtout si le fait qui en a été raconté est de l'histoire et non de la légende.

Le petit capitaine en fut piqué. Ah ! dit-il, on verra ce que peut la rancune d'un petit homme. Il aurait pu ajouter « d'esprit », car il se démena si bien sur toutes les coutures qu'il devint le maréchal Randon, conquérant de l'indomptable Kabylie et l'un de nos meilleurs organisateurs de l'armée. Que ne l'avions-nous encore en 1870 !

JOURS DE FÊTE A PARIS

Le début d'avril 1901 avait été d'un maussade achevé, et les jours de Pâques, pendant lesquels la population parisienne se donne généralement quelques jours de congé, menaçaient d'être perdus, lorsque le soleil a lui, éclairant et chauffant à la fois. Bon soleil, que de remerciements on lui a adressés ce jour-là...

Vraiment, il n'y a que les vieux pour être vraiment républicains : voyez le soleil. Grognon, maussade, boudeur, se dérobant pendant toute la semaine sainte, il a entendu nos plaintes. Le jour de Pâques, comme aussi le lundi, il a d'abord pointé, puis s'est désennuagé et enfin a brillé de son plus vif éclat, enchantant les pauvres bougres de Parisiens qui s'ennuient ferme dans leur ville lorsque les jours de fête ils ne peuvent pas sortir.

Et tout le monde, en effet, est sorti ! Et tel a été l'élan qu'eux aussi, bourgeons de marronniers et presque de sycomores ont mis le nez à la fenêtre. La joie de tous a été telle que Paris en est demeuré triste. N'allez pas croire au paradoxe. Les jours de fête, quand ce n'est pas fête publique, Paris ressemble de plus en plus à Londres. Tout se clôt, tout mouvement cesse, et n'étaient les voitures publiques, omnibus et tramways circulant quand même, on croirait que la capitale est devenue silencieuse par discrète crainte de troubler le sommeil de quelque personnage illustre.

Le plus gros de la foule est aux Champs-Elysées et au bois de Boulogne, se promenant ou plutôt se traînant lentement, presque ennuyé de ne rien voir ;

et tel est le désœuvrement de cette foule qu'elle s'amuse, rieuse pour un instant, si par bonheur l'arrête une printanière bataille de chiens.

Jadis, nous ont raconté nos pères, la promenade du dimanche sur les boulevards passait pour l'une des plus agréables distractions du monde : le défilé des toilettes, d'abord, puis la revue des magasins, musées perpétuels s'offrant presque toute la journée à l'admiration de tous, constituaient des distractions paraissant suffisantes dans ces temps reculés. Actuellement, c'est, hélas! devant des maisons closes que l'on chemine, au long du néant des rues désertes.

Puis quand est venue la lassitude de ce néant, la fatigue de cette marche somnolente, on peut se donner le tiède plaisir de quelque lente intoxication dans un café... s'il y a de la place.

Et à la brume, on revient chez soi, dînant des restes peu appétissants du déjeuner, ou l'on se dirige vers le restaurant avec le désir avoué et longuement caressé de quelque petite débauche qui ramènera au jour les souvenirs de Sardanapale. Erreur : la salle est comble ; il faut attendre une table, debout dans un passage où circulent les garçons portant des piles de plats aux sauces heureusement pas trop beurrées; maudissant les édentés qui n'en finissent pas de mastiquer; les bavards qui, fourchette en l'air, rient et jabotent à n'en plus finir, les gens qui sirotent leur café, et tout cela, toute cette dépense de patience, pour en arriver à absorber une ratatouille exécrable, fricotée d'une manière indigne, arrosée de crus piqués en dépit de leurs noms sonores, sous le regard narquois d'un

restaurateur qui se moque pas mal de faire bon ou mauvais, puisque dimanches et jours de fête la recette est certaine.

Et le Parisien, que suivent sa femme grincheuse, ses enfants pleurards, s'en revient chez lui pensant que Paris en travail est bien autrement gai que Paris au repos, et que, plus malin, le citoyen de Londres a peut-être trouvé la vraie solution de passer béatement le dimanche, en se grisant comme un Polonais, de l'aube au crépuscule, et s'endormant après.

LE CARNAVAL

Le carnaval fait revivre pendant trois jours les coutumes antiques par lesquelles les Grecs, les Romains et les Gaulois honoraient Bacchus, Pan, Saturne ou le Soleil.

L'homme est ainsi fait : il ne se détache des coutumes du passé que péniblement, et lorsque par un élan de sa raison il les a rejetées même violemment, avec colère, avec mépris, il y revient par un détour, par une transformation qui touche peu au fond des choses et n'en modifie souvent que l'apparence. Sous les premiers empereurs chrétiens, les plus fervents, on retrouve des vestiges nombreux du paganisme dans les mœurs, dans les usages et même dans les idées.

On raconte que vers la fin du quatrième siècle, saint Pacien, évêque de Barcelone, choqué de l'usage conservé par les fidèles de fêter le premier jour de l'année à la manière antique, avait écrit un livre pour en faire sentir l'immoralité aux chrétiens et

les en détourner. Ce livre s'est perdu, mais saint Pacien nous apprend, dans un autre de ses ouvrages, que ses exhortations étaient restées sans effet, tant les coutumes antiques avaient encore d'empire. On continua à se travestir comme par le passé en bêtes



« Io, Bacche! »

sauvages et à courir la ville et les campagnes dans ce fol accoutrement.

Le carnaval qui a survécu à toutes les révolutions n'est-il pas, lui aussi, un legs de la civilisation des anciens? Mais, à traverser ainsi les siècles, il semble avoir perdu un peu de son caractère, de sa beauté grossière.



Les confetti.

Pour célébrer les mystères de Bacchus, les bacchantes couraient autrefois à demi nues, couvertes simplement de peaux de tigre passées en écharpe, ceinturées de feuilles de vigne, la tête échevelée, des flambeaux allumés à la main, quelques-unes armées de javelots entourés de pampres et de lierre, dansant, chantant, faisant retentir l'air de hurlements sonores et de l'exclamation : « Io, Bacche ! » A ces cris confus se mêlait le son des tambours, des cymbales et des clairons. Les bacchantes étaient suivies d'une troupe de nymphes et d'un cortège nombreux d'hommes, déguisés en satyres, en ægypans, les uns à pied, d'autres sur des ânes, tous contrefaisant les ivrognes ou plutôt n'ayant pas besoin de les contrefaire. Après eux, ils traînaient des boucs ornés de guirlandes, pour les immoler au dieu de la vigne.

Tout cela avait certes une autre allure que le défilé des chars-réclames ou le jeu insipide qui consiste à jeter à la tête des gens des rondelles de papier de couleur, à moins toutefois que l'éloignement ne nous leurre sur le caractère de ces fêtes païennes.

D'autres réjouissances analogues succéderont sans nul doute aux confetti, car le « carnaval » sera éternel et ne disparaîtra qu'avec l'homme, de même qu'il est né avec lui. Le démon qui vint tenter notre mère Ève « se déguisa » en effet en serpent, et on peut dire que l'arbre de la science du bien et du mal fut le premier témoin de la première mascarade. Le paradis terrestre doit être considéré comme le berceau du carnaval.

LE CARÊME

En mars, nous entrons en carême. Parlons donc un peu des règles usitées surtout... autrefois pendant cette période. Le jeûne et l'abstinence pendant les quarante jours du carême remontent aux premiers temps de l'ère chrétienne. Ils étaient de l'observation la plus rigoureuse. Mais les pratiques du carême ne consistaient pas seulement dans le jeûne et l'abstinence qui devaient être accompagnés de prières, de mortifications et de bonnes œuvres.

On alla même parfois jusqu'à suspendre les procès pendant le carême. C'est ce qui résulte d'une décrétale du pape Libère, qui même enjoint aux époux une continence... de quarante jours. Aussi n'est-ce pas étonnant que le concile de Laodicée, vers 366, ait défendu la célébration des mariages en carême : c'eût été là, en effet, pour les fidèles obéissants une triste entrée en ménage.

Peu à peu, la rigueur du jeûne et de l'abstinence commença à s'adoucir. Mais la viande fut toujours prohibée, et les bouchers qui en vendaient étaient sévèrement punis. On n'épargnait pas non plus ceux qui en consommaient. Témoin cette anecdote, racontée par Brantôme : « Un de ces ans, se faisant une procession générale en ville, se trouva une femme en pieds nus et en grand'contrition, faisant la marmiteuse (l'hypocrite) plus que dix, et c'estoit en caresme. Au partir de là, elle s'en alla disner avec son amant d'un quartier de chevreau et d'un jambon. La senteur en vint jusqu'à la rue. On monte en haut, on la trouva en telle magnificence. Elle fut prise et condemnée de la pourmener par la ville avec son

cartier d'aigneau et la broche sur l'espaule et le jambon pendu au col. N'estoit pas bien employé de la punir de cette façon? »

Depuis, il fut avec le ciel des accommodements. Après le bref de Pie VII, du 23 avril 1791, qui prescrivit une sévère observation du carême; après le « Carême patriotique » de 1793 et le « Carême civique » de Barère (1794), le concordat de 1801 tempéra beaucoup les primitives rigueurs quadragésimales.

Voilà qui nous met loin du capitulaire de Charlemagne, de 789, qui punissait de mort toute infraction à l'abstinence.

VENDANGES

L'idée que l'on eut pendant l'Exposition de faire revivre à Paris, pour un jour, par une fête des Vendanges, les vinales romaines a quelque chose de séduisant. Les vinales ou fêtes du vin étaient célébrées à Rome deux fois par an. A la fin d'avril, c'était la fête de la dégustation des vins produits l'année précédente; au mois d'août, la véritable fête des vendanges avait pour objet d'obtenir des dieux un temps favorable à la cueillette des raisins. Les vinales d'août, consacrées à Jupiter, étaient dans tout le Latium l'occasion de réunions joyeuses et en même temps de cérémonies religieuses. C'étaient les prêtres de Jupiter qui cueillaient les premières grappes que, sur-le-champ, on portait au pressoir pour en recueillir le jus. En même temps, on sacrifiait à Jupiter une brebis de l'année, que l'on ouvrait pour en examiner les entrailles portées sur un autel. Puis



La fête des vendanges.

le vin nouveau ayant été présenté au prêtre ou flamine, annonce était faite par celui-ci de l'ouverture des vendanges. Telle est l'origine de nos bans de vendanges, qui subsistent encore dans nombre de localités. Les Italiens fêtent toujours l'ouverture de leurs vendanges et nous avons au Louvre, signé de Léopold Robert, un tableau de *Retour de vendanges* qui est un chef-d'œuvre de mouvement, de couleur et de lumière.

Qui dit fête des vendanges dit fête joyeuse ; mais cette année, paraît-il, ce n'est pas la joie qui domine dans tous les pays vignobles, bien que ce soit belle récolte et que le vin à en provenir soit préjugé excellent ; mais bon ou mauvais, clament les vignerons, le vin ne se vend plus ; alors, à quoi bon de fructueuses vendanges?

— Eh! qu'importent, répliquent les philosophes dépourvus de vignes, les plaintes de ces braves gens ! Que la récolte soit superbe ou désastreuse, ils gémissent toujours et, en fin de compte, ont du vin en cellier et des écus en sacs.

Il y a du vrai dans cette philosophie peu bienveillante, quoique depuis plusieurs années déjà les plaintes vigoureuses semblent fondées. Par suite de deux principaux faits : concurrence étrangère et diminution de la consommation locale, les vins ordinaires, surtout ceux du Midi, ne se vendent plus qu'à des prix infimes, de dix, cinq francs ou même moins les cent litres. Parfois essaye-t-on de brûler ce vin pour en tirer l'eau-de-vie ; mais il ne faut plus songer à ce geure d'opération, vu la concurrence à des prix vraiment infimes des alcools d'industrie dont s'empoisonne le peuple.

Mais pourquoi donc la consommation locale a-t-elle diminué ? D'abord parce que l'alcoolisme est le plus grand ennemi de la consommation du vin par les classes ouvrières, puis par l'interdiction de la consommation du vin que prescrivent, sans trop



La dégustation.

savoir pourquoi, nos médecins contemporains.

Quant à la cause de cette interdiction, les docteurs sont, pour la plupart, embarrassés de la justifier par quelque raison bonne ou mauvaise. Quand on les questionne, ils répondent par un hochement de tête,

ce qui, en tous pays, comme en toute langue, est un signe d'esprit profondément méditatif; quelques-uns se rejettent sur la sophistication des vins. Mais, nous répond un exposant bordelais qui, à l'exposition des crus de la Gironde, nous fait déguster un velours de Saint-Emilion, depuis que nos vignes sont revenues ou à peu près à leur production normale, que les demandes des consommateurs n'excèdent plus les offres de la production, les vins mélangés, dits d'Espagne, et les vins de sucre ont disparu, et on peut être certain qu'à prix raisonnable, même modique, nos vins, qu'ils soient rouges ou blancs, sont naturels, qu'il n'y a, à moins d'aberration de la part des viticulteurs, aucun motif de travailler les vins en les coupant ou en les alcoolisant. Les vins du commerce normal sont des vins de pressoir; les proscrire, pour cause d'accusations anciennes et souvent erronées de sophistication, est une injustice contre une classe nombreuse de producteurs français. C'est donc une erreur d'en défendre l'usage simplement parce que ce sont des vins, produits naturellement alcooliques, alors que l'on autorise la consommation de la bière, également produit alcoolique, mais d'alcoolisation artificielle. Volontiers nos trop savants médecins oublient que la caractéristique de l'ancienne médecine, quand elle traitait un convalescent, reposait non sur le thé, le lait ou la bière, mais sur la bouteille de vieux vin de Bordeaux ou de Bourgogne. Le vin est en réalité une boisson réconfortante et reconstituante, qui anime, égaye, allège au physique comme au moral. Alors que le vin ne contient que bien rarement des germes morbides, le lait, on nous l'a assez dit, peut provenir de vaches

tuberculeuses ; le thé, boisson chaude, est énervant et débilitant ; la bière, surtout quand elle provient d'Allemagne, est salicylée, et les hygiénistes ne s'entendent pas encore sur la question de savoir si, oui ou non, l'acide salicylique est un poison. En tout cas, la mise en consommation de cette bière est interdite en Allemagne, et sa fabrication n'est autorisée qu'en vue de l'exportation. Quant à l'eau, avons-nous besoin de rappeler que, quelles que soient ses origines, jamais l'on n'est certain de son innocuité? Et sommes-nous donc maintenant si mauvais que nous tendions à devenir buveurs d'eau ? Alors foin de la médecine et des médecins, et, comme le dit une vieille chanson, « crois-moi, plante de la vigne et buvons du bon vin... »

Cependant, en vrais Français qu'ils sont, nos vignerons ne s'attardent pas à gémir ; ils entendent s'aider pour que les aide le gouvernement sous les espèces du ministère de la guerre, auquel ils demandent de faire entrer le vin dans l'ordinaire du soldat. Etant donnés les prix actuels des vins, l'idée n'a rien d'excessif. Et pourquoi, puisque l'on donne au marin son quart de vin chaque jour, ne le donnerait-on pas au soldat ? Raison de dépense, objecte-t-on. Raison mauvaise. On cite des colonels qui, au moyen d'économies sur les dépenses intérieures et de légitimes bonis, de marchés intelligemment conclus, et aidés en cela par la bonne volonté des municipalités exonérant des droits d'octroi le vin du soldat, ont réussi à donner à leurs hommes le quart de vin quotidien. Notons aussi que si, par l'achat de vin, on risque d'accroître les charges du budget des vivres, on peut espérer voir s'amoindrir celui du

service de santé, puisque avec le vin on a des soldats plus résistants sous tous les rapports.

C'est le pain et le vin qui ont fait le soldat français vif, alerte, de bonne humeur, et l'ont doué de sa superbe endurance aux marches et aux fatigues. Qu'on me permette, à ce sujet, a écrit M. Paul Laurencin, le rappel d'une observation personnelle.

« Jadis, en compulsant les registres matricules et les papiers des régiments de toutes armes et de toutes nationalités qu'en l'année 1812 Napoléon entraîna à sa suite jusqu'en Russie, il me fut donné de constater que ce furent les soldats français qui résistèrent le mieux et le plus longtemps aux fatigues de la guerre comme aux duretés du climat russe; ils comptèrent moins de victimes que les corps autrichiens, prussiens, saxons, italiens, etc., peuples soumis au régime de l'eau et de la bière. Le docteur Larrey, à qui cette observation fut soumise, n'hésitait pas à attribuer ce fait de moindre mortalité au régime alimentaire du Français d'alors, régime de pain et de vin, constituant dans l'organisme une réserve de chaleur, par suite de force. »

Allons, Français, mes frères, mieux vaut risquer se griser — quelquefois — en buvant un coup de trop, de se mettre en gaie ribote — toujours quelquefois — comme le disaient nos pères, en buvant un peu trop de bon vin de France, que de s'amollir avec du thé, comme les Chinois; de s'anémier en buvant de l'eau claire; de s'alourdir comme les Bavarois en absorbant de la bière, de se remettre au biberon par le régime lacté. Que par un bon mouvement le ministre de la guerre introduise le vin dans l'ordinaire du soldat, ce sera alors sans conteste le clou

de toute fête des vendanges qui, alors, pourra chaque année nous revenir.

LES JEUX DE HASARD SUR LA VOIE PUBLIQUE

De temps en temps, sur les bancs de la police correctionnelle, un certain nombre de « voyous » à la face pâle et ravagée, aux yeux louches et clignotants, à la voix éraillée, comparaissent sous des inculpations diverses, et un agent de la brigade des jeux, avec une grande netteté, « débine les trucs » inventés par les forains pour « plumer le pigeon ». L'ingéniosité de ces tenanciers de jeux dit « de hasard », composés pour la plupart d'une roue ou tourniquet, est véritablement extraordinaire. Nous sommes maintenant bien loin des tables calées avec art, des coups de pouce ou des pentes savamment établies.

Commençons, dit M. Maurice Cabs, par le *jeu de sept*, le plus commun : une roue mobile horizontale qui doit s'arrêter sur une des sept cases tracées sur la table. Bonnes gens qui allez à la foire, si vous vous apercevez que la roue n'est pas montée *sur pivot*, ne jouez pas, vous seriez volés. La roue est commandée par quatre tringles de fer qui, placées à l'intérieur de la table, aboutissent aux quatre coins. Il suffira à l'honorable commerçant qui tient la boutique de poser négligemment sa main sur un des coins de la table pour faire arrêter la roue de la façon la plus naturelle à l'endroit qui lui est favorable. « Ah ! pas de chance ! c'est pour le marchand. Recommençons, messieurs ! »

Ce truc, très perfectionné, est cependant rendu dangereux par l'indiscrétion des commissaires de

surveillance qui demandent parfois à visiter l'établissement. Il en est un autre, plus savant, applicable au jeu dit « de quatre-vingt-dix ».

Tout le monde connaît cette baraque luxueuse où l'on peut gagner « avec la même facilité un revolver de vingt-cinq francs comme un couteau de dix sous ». La roue est placée cette fois verticalement. Les dents sont remplacées par de fortes pointes sur lesquelles se trouvent des bouts de carton roulés, portant l'indication exacte des objets en boutique. La police peut examiner la roue : les gros lots s'y trouvent comme les petits. Seulement on ne les gagne jamais, et voici comment :

Les cartons qui portent la désignation des gros lots sont un peu plus enfoncés sur la pointe que les autres. Comme l'aiguille qui marque le gagnant s'arrête toujours entre deux pointes, le marchand prend le rouleau de droite quand celui de gauche est un gros lot, et réciproquement. Il est bien évident que jamais deux gros lots ne sont placés à côté l'un de l'autre. Le client n'a rien vu, et le tour est joué. Le plus puissant auxiliaire du marchand forain, c'est le *baron*, autrement dit le compère. C'est lui, par sa chance extraordinaire, qui amène la clientèle. A-t-on joué deux ou trois fois sans gagner, le marchand, qui est bon prince, tiendra le petit discours suivant :

— Vraiment, il faut avouer que vous n'avez pas de chance. A titre de dédommagement, je vais vous faire une concession. Prenez tous les billets pour un franc. Il faut bien que le gros lot sorte : c'est le gain assuré.

Alléché par cette souriante perspective, on accepte

presque toujours. Et par le moyen indiqué plus haut, vous gagnez quelque futilité sans aucune valeur : un rond de serviette, un cendrier, etc. Vos espérances sont encore déçues ; décidément, le jeu n'est pas pratique. Le *baron* entre alors en scène : il gagne le gros lot en suivant votre exemple, et le marchand, toujours aimable, vous fait une dernière concession. Contre la remise des lots sans importance précédemment gagnés, il propose une partie *pour rien* en divisant les billets entre le *baron* et vous. Votre déveine est notoire : le baron a gagné, et vous partez les poches vides après avoir restitué les maigres lots qui formaient votre seul butin...

Peut-être le badaud serait-il alors parfois tenté de se plaindre et de provoquer quelque scandale. Le baron veille à tout. D'une urbanité exquise, il déplore la « guigne » du perdant et lui offre une consommation au café le plus voisin « pour lier connaissance ». Monaco rapatrie ses victimes ; le marchand forain abreuve les siennes : c'est ce qu'on appelle la « bouteille de consolation ».

Détail typique qui aidera à reconnaître le *baron*. Il ne gagne jamais que des lots peu encombrants, faciles à mettre en grand nombre dans la poche, pour être remis plus tard au marchand.

Et maintenant, lecteurs, allez à la foire au pain d'épice ou dans n'importe quelle foire ou fête publique : vous êtes prévenus...

LES MARIAGES

LE MARIAGE EN TUNISIE

De ce qu'un homme pense à se constituer une famille et qu'une femme rêve à des caresses dont elles devine la douceur encore qu'elle en ignore la nature, et que dans son jeune cerveau ni défiance ni désillusion ne se soient encore glisssées, c'est en Tunisie, comme dans le monde entier, de tout temps, pour l'indigène de la ville comme pour l'Arabe de la steppe, l'occasion de réjouissances relativement calmes à la ville, bruyantes et turbulentes parmi les nomades. Mais chez le musulman on peut dire que le mariage de ses enfants est la première pensée qui lui vienne à l'esprit quand il a le bonheur d'avoir un fils ou le bonheur beaucoup moins apprécié de voir naître une fille. En effet, dans nombre de familles mauresques aussi bien qu'arabes, les familles fiancent d'avance leurs enfants, dès le berceau même, et ces promesses de mariage ne s'oublient guère que par suite de circonstances graves, ce qui est rare, et dès que les enfants ont l'âge requis, ils sont unis après pourparlers et cérémonies en tout semblables à ceux qui régissent les mariages négociés dans les conditions ordinaires.

Dans ce monde tunisien, les négociations concernent deux questions : celle de la dot et celle de la jeune fille. Le père se charge du *qu'a-t-elle*, la mère, du *qu'est-elle*, et disons-le à l'honneur de ces gens-là, c'est que la seconde question est des deux la plus importante, ce qui se comprend, puisque deux par-



Jeune Tunisienne.

ties n'ont pas voix au chapitre, le jeune homme et la jeune fille, qui ne se verront qu'après mariage conclu. Telle est la règle, laquelle, on me l'a assuré, et volontiers je l'ai cru, subit bien des accrocs, jeunes gens et jeunes filles trouvant souvent moyen de se voir et de se juger au moins d'aspect, grâce à des interventions domestiques ou de matrones expertes en l'art de déjouer les précautions familiales.

La mère demande donc à voir la bru qu'on lui propose. On la lui présente ; elle l'examine, plus que chez nous un major ne fait d'un petit conscrit, mais à peu près de la même manière : elle la regarde minutieusement, chevelure, dentition, mains et bras, jambes et pieds, la fait marcher lentement et vite, se rend compte de tous ses mouvements, et quand elle a vu ou cru bien voir le sujet proposé pour son fils, elle a encore la ressource des renseignements que lui fourniront des femmes ayant été appelées dans l'intérieur de la famille de cette jeune fille pour la soigner si elle a été malade, ou dont le métier est de savoir se procurer des renseignements circonstanciés, complets, sur les demoiselles à marier.

Quant aux pères du jeune homme et de la jeune fille, ils négocient ensemble au sujet des apports de la future, des cadeaux du futur, et quand ils sont d'accord, que la mère, au nom de son fils, a accepté la jeune fille, celle-ci voit arriver chez elle les cadeaux de fiançailles, plus ou moins nombreux et plus ou moins riches suivant la fortune des parents. Ces cadeaux sont d'abord des bijoux, des voiles, des vêtements brodés d'or ou d'argent, des étoffes, des coffrets de bois à marqueteries de nacre ; puis

les fards et teintures qui jouent un si grand rôle dans la toilette de la femme, et en outre tout l'outillage nécessaire pour leur préparation et leur application. En même temps, et à l'intention de la femme qui parera la fiancée le jour des noces, il ajoute une pièce d'argent ou d'or qui sera son salaire, des friandises, des pâtisseries et sucreries et provisions de toute nature pour les festins que donnera la famille, et enfin le cierge nuptial, qui se développe en cinq branches comme les doigts de la main et qui représente la main de Fathma : c'est non seulement le symbole du bonheur, mais le talisman qui doit conjurer les maléfices en éloignant tous les mauvais esprits.

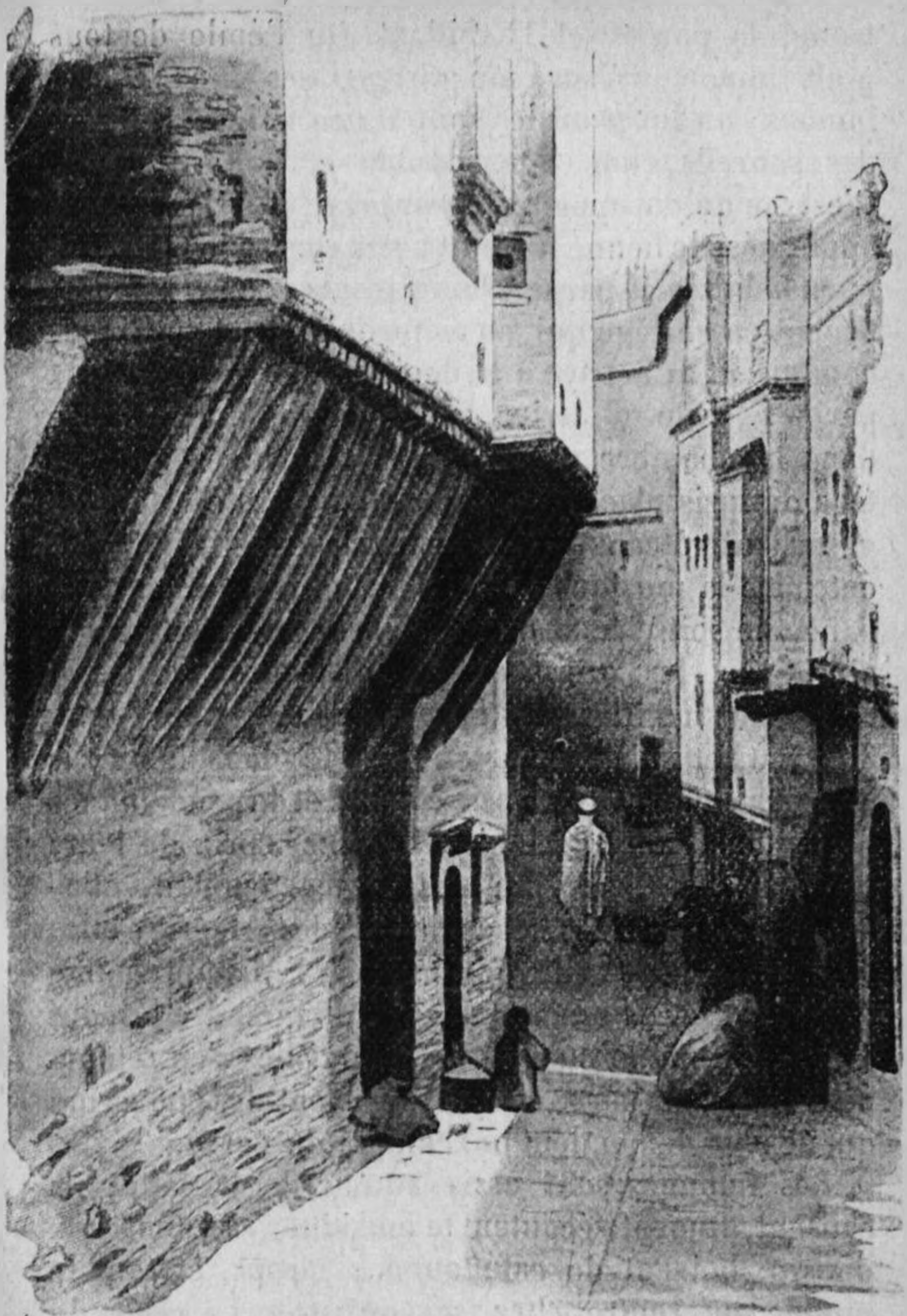
Le jour de la signature du contrat, parents et invités, les hommes bien entendu, se réunissent ; le notaire de chaque famille prend acte des engagements réciproques, le père du fiancé paye à celui de la fiancée une partie de la dot promise, ou plutôt du douaire, mais ce n'est qu'un acompte, le reste n'étant dû qu'après célébration du mariage. Au fond, la femme est achetée, non pas tout à fait à son père, qui, dans l'affaire n'est que son représentant, mais à elle-même, puisque la somme remise à titre de dot lui appartient.

Dès les fiançailles célébrées, commencent les fêtes du mariage. A la ville, elles ne consistent guère que dans une suite de réunions et de repas, le fiancé réalisant en quelque sorte notre usage des adieux à la vie de garçon par une fête qu'il offre à ses amis quelques jours avant le mariage. Mais chez les Arabes de la plaine, surtout chez leurs chefs, des jours de fiançailles à ceux du mariage il y a plus

de mouvement; ce ne sont que chasse au faucon et fantasias avec tout leur ensemble de danses de chevaux, de chasse à l'homme, de luttes courtoises, d'enlèvement de la mariée.

Les codes de nos pays d'Europe entendent que la publicité soit donnée à l'acte que constitue le mariage par des publications, des affiches, la célébration à portes ouvertes dans les salles d'un bâtiment public; le Coran veut, lui aussi, que la publicité soit assurée, et elle s'affirme d'une tout autre manière. Trois jours avant le mariage, tout ce qu'apporte la fiancée à son mari, et qui consiste dans les objets mobiliers que lui ont donnés parents et amis, dans ceux qu'elle a acquis avec l'argent de son douaire, ses vêtements, ses cadeaux, tout ce qui lui appartient en propre est chargé, suivant leur quantité, sur des chameaux, des chevaux et des mulets recouverts de riches tapissseries, et transporté avec accompagnement de musiciens, cortège de parents et d'amis à la maison du fiancé. C'est à ce moment que s'épanouit la vanité des familles tenant à montrer leur opulence, le prix attaché à leur alliance et qu'atteste la richesse des cadeaux. Plus est longue et nombreuse la caravane, les exclamations des passants, plus nourris et accentués les *you you* joyeux des femmes, quoique toujours vieilles et fanées, et cependant voilées, qui accompagnent le cortège, et dont c'est le métier d'être joyeuses au cortège de noces, pleureuses lors d'un enterrement, plus sont glorieux les parents et les fiancés.

Enfin le jour des noces s'est levé. La mariée est livrée aux femmes qui, sous la direction d'une ma-



Une rue de Tunis

trone, la parent et l'habillent. On l'épile de tous poils importuns sur son visage, ses bras et ses jambes; on lui peint les sourcils en noir; au-dessus des sourcils, une ligne double et fine est tracée. C'est ce qu'on appelle le *parkouss*. Les fards sont appliqués, le henné lui teint les mains, elle est richement habillée et parée. Puis parents et amis se constituent en cortège qui, en voiture, à cheval ou à pied, conduisent la mariée à la demeure de ses nouveaux parents. Elle y arrive la première, est installée dans la chambre nuptiale... Les femmes du cortège ont pris place dans les chambres d'où, tout en absorbant gâteaux, sucreries et sirops, elles peuvent entendre la musique et voir les danses, et quoique le fiancé ne soit pas encore là, le concert commence, ainsi que les exercices des danseuses, celles-ci richement habillées de gaze de soie tramée d'or et d'argent, et suivant leur ancienneté dans le métier ou leur vogue, couvertes de colliers et de pendeloques de sequins, voire de louis de France, prix de leurs complaisances. Ces danseuses appartiennent, m'a-t-on dit, à certaines tribus du sud de l'Algérie; elles viennent dans les villes du nord de l'Afrique comme danseuses et femmes galantes, et quand elles ont acquis la somme qu'elles désirent, elles s'en retournent dans leur pays, où elles trouvent des épouseurs qui ne leur demandent nul compte du passé.

Les hommes sont assis autour de la cour; ils causent, fument, écoutent la musique, assistent aux danses, boivent du café ou des sirops, et tout le monde ne rentre chez soi qu'après l'arrivée du fiancé. La mariée était voilée quand elle est entrée dans la maison de sa nouvelle famille; le fiancé

couvre également sa figure en la tenant cachée sous un pan de son burnous la tête baissée. Il se présente à son père, qui, lui tendant les mains au-dessus de la tête, l'introduit dans sa maison et dans la chambre nuptiale, dont la porte se referme sur les conjoints.

Mais tout n'est pas terminé. Ici, en France, comme du reste dans tous les pays européens, les nouveaux mariés sont, du moins dans les classes que leur situation de fortune rend à peu près indépendantes, laissés quelque temps à eux-mêmes, le temps de se faire l'un à l'autre, d'équilibrer quelque peu leurs caractères, leurs habitudes, de respecter en quelque sorte l'espèce de gêne que peut éprouver une jeune fille de son changement de situation. Dans le monde arabe, la femme reste invisible à tous regards, sauf ceux des femmes et de son mari ; ce n'est pas pour elle qu'existe la cause de gêne, c'est pour le mari, ou plutôt s'il n'y a pas de gêne, c'est probablement à cause d'une sorte d'impureté qui l'oblige à ne pas se montrer, même aux siens, à ne rentrer chez lui que la nuit comme un larron, à ne pas voir son père, à aller souvent au bain, non seul, mais accompagné de ses amis, de qui, même s'il est riche, plus riche qu'eux, il doit accepter des cadeaux consistant en sommes d'argent, c'est là un symbole qne tous les musulmans doivent se considérer comme frères et, au besoin, se donner entre eux, quelle que soit leur situation, aide et assistance dans toutes les circonstances de la vie.

Enfin le septième jour, nouvelle réunion de parents et d'amis dans la maison du fiancé, concert, danses et régalades. Cette fois le mari est présent ; il reçoit les félicitations de tous, et, la fête terminée,

la vie normale reprend son cours. C'est en effet la vie normale, la vraie vie de famille, car il est rare que le fils marié quitte la maison paternelle, où il n'y a rien de changé, si ce n'est qu'au nombre des femmes s'en trouve une de plus et fait d'autant mieux partie de la famille que le père en reste toujours le chef, gouverne sa maison, pourvoyant aux besoins de toute la maisonnée.

Et celle-ci ne comprend pas seulement les membres de la famille, mais également, reste des mœurs patriarcales, la domesticité. Le serviteur dans les familles tunisiennes est encore ce qu'il était dans les anciennes familles françaises, attaché à une même maison de père en fils ; souvent venu très jeune au service d'un maître, il se marie dans cette maison, y fait venir sa femme comme servante des femmes de la famille du maître, vieillit et meurt au même service, remplacé par ses enfants. Ce qui se passe dans les grandes familles urbaines se reproduit dans les moyennes sur une échelle moindre, mais c'est surtout chez les riches Arabes de la tente que l'on retrouve l'organisation patriarcale de la domesticité.

Le père, disons-nous, est le chef de la famille ; comme tel, il est le maître que l'on peut aimer, mais que l'on doit surtout respecter ; c'est non seulement la loi du Coran, mais cette autorité paternelle si complète a toujours existé parmi les sociétés anciennes et parmi les Asiatiques. Les Arabes qui se sont mêlés aux tribus barbares l'ont trouvée établie dans le nord de l'Afrique et, sous ce rapport, n'ont rien eu à changer, leur loi religieuse n'a pu que la confirmer. On comprend alors quelle est la solidité

de cette institution de la quasi-royauté du père ; c'est par elle et par les ramifications d'une même famille et ses alliances avec d'autres que se sont contituées les tribus.

La famille musulmane se concentre donc autour de son chef ; tous lui doivent le respect, du fils aîné au dernier serviteur ; le fils aîné pas plus que ses frères ne doit s'asseoir devant le père, ni lui parler le premier s'il n'y a été autorisé, encore moins doit-il fumer et fréquenter en même temps que lui les mêmes réunions où les circonstances pourraient l'amener à se trouver en sa présence.

Cette autorité du père se marque à tous les intants de l'existence : à table il est seul, servi par sa femme, et c'est par exception qu'à cette table il admet ses enfants quand ils ont atteint un certain âge. Jusqu'à cet âge les enfants et les femmes prennent leurs repas à part.

A PROPOS DE MARIAGE

Une loi pour encourager au mariage vient d'être introduite dans la législation de l'état de Pensylvanie. Cette loi édicte que tout citoyen mâle âgé de *plus de quarante ans*, qui sollicitera l'autorisation de se marier, devra payer un droit de 500 francs. Cela lui apprendra à se marier plus jeune. Les sommes ainsi recueillies serviront à l'entretien d'une maison de vieilles filles au-dessus de 40 ans, lesquelles n'auront pas eu une occasion favorable de se marier ou n'auront pas été demandées en mariage. En outre, tout homme, âgé de plus de 40 ans, qui prendra femme en dehors de l'état de Pensylvanie devra

payer une amende de 500 francs pour l'offense ainsi faite aux jeunes filles de l'État.

Ça, par exemple, c'est du protectionnisme... et M. Méline n'y avait pas pensé!

MARIAGE BIZARRE

A lire les journaux américains, on pourrait croire qu'un certain genre de folie existe aux États-Unis, folie qui consiste dans la recherche de l'originalité à outrance, de la bizarrerie, de la recherche quand même de l'attention publique.

A Chicago, l'an dernier, un mariage fut célébré dans un arbre.

Sur les instances pressantes de la mariée la cérémonie eut lieu... dans un arbre.

Le fait est plutôt stupéfiant; il est pourtant véridique.

A l'heure fixée pour la cérémonie, tous les membres de la famille de la mariée et des amis se sont groupés autour d'un arbre énorme et noueux, dans le jardin de la ferme.

La mariée, le marié, la fille d'honneur et le ministre officiant sont sortis de la maison, se sont gravement approchés de l'arbre, y sont montés, et le mariage a été célébré parmi le feuillage.

C'est là une manière très américaine de montrer que l'on a de la branche.

Soit, mais disons-le à l'honneur du bon sens de nos prêtres catholiques, ils ne se fussent jamais prêtés à telle fumisterie, et il faut la recherche quand même de la pièce de monnaie pour que pasteur méthodiste ou autres se prêtent au désir que

manifestent certains hommes, de se rappeler et de bien démontrer que Darwin nous suppose descendus des singes.

VOYAGE DE NOCES

Il nous vient, bien entendu, d'Amérique et a été exécuté par un jeune ménage dont le voyage de noces a duré six ans exactement.

Au lendemain de leur mariage, les amis de M. et Mme Sigourney recevaient une carte les informant que le jeune ménage partait pour faire le tour du monde et ne serait pas *at home* avant six ans, délai qu'il s'était fixé pour son voyage de noces.

Les amis en question furent bien un peu étonnés, mais aux Etats-Unis on vit de surprises, et deux semaines après, personne ne parlait plus des nouveaux mariés globe-trotters. Eux, cependant, s'embarquaient d'abord pour Liverpool, puis visitaient successivement la France, l'Allemagne, l'Italie, l'Autriche, la Russie, la Turquie, passaient en Egyte, filaient sur Ceylan, excursionnaient au Japon, en Chine, revenaient jusqu'à la Perse, gagnaient les Indes, de là l'Australie, puis la Patagonie, le Chili, l'Equateur, enfin retournaient à Buffalo après avoir parcouru 74,000 kilomètres en 2,191 jours!

On ne nous dit pas s'ils ne revinrent que deux.

INDUSTRIE

LES ASCENSEURS AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

Parmi les objets qui, à l'Exposition, ont attiré et retenu l'attention du schah de Perse, les ascenseurs ont la première place.

Le grand vizir a même été chargé par son souverain d'en établir un au palais de Téhéran. Ce qui a décidé ainsi le schah, c'est d'apprendre qu'à Versailles, au temps de Louis XIV, des ascenseurs existaient déjà.

En effet, une note de Saint-Simon trouvée dans le *Journal* de Dangeau nous a édifiés à cet égard :

« Ce bonhomme Villayer, dit Saint-Simon, — M. de Villayer était un des Quarante, — ce bonhomme Villayer était plein d'inventions singulières et avait beaucoup d'esprit. C'est peut-être à lui qu'on doit celle des pendules et des montres à répétition, pour en avoir excipé le désir. Il avait disposé à sa portée, dans son lit, une horloge avec un fort grand cadran, dont les chiffres des heures étaient creusés et remplis d'épices différentes, en sorte que conduisant son doigt le long de l'aiguille, sur l'heure qu'elle marquait ou au plus près de la division de l'heure, il goûtait ensuite, et, par le goût et la mémoire, connaissait la nuit l'heure qu'il était.

« C'est lui aussi qui a inventé ces chaises volantes qui, par des contrepoids, montent et descendent seules entre deux murs à l'étage qu'on veut, en s'asseyant dedans, par le seul poids du corps, et s'arrê-

tent où l'on veut. M. le prince s'en est fort servi à Paris et à Chantilly. Mme la duchesse, sa belle-fille et fille du roi, en voulut avoir une de même pour son entresol, à Versailles, et, voulant y monter un soir, la machine craqua et s'arrêta à mi-chemin, en sorte que, avant qu'on pût l'entendre et la secourir en rompant le mur, elle y demeura bien trois heures engagée. Cette aventure la corrigea de la voiture et en a fait passer la mode. »

LES AUTOMOBILES EN FRANCE

La France possédait au 1er janvier 1900, d'après le rôle des contributions établi en 1900, 975,878 cycles, qui peuvent porter (car il y a des tandems dans le nombre, et on sait que chaque selle paye l'impôt) 981,044 personnes.

La France possède d'autre part 11,252 motocycles construits pour porter 14,746 personnes, et enfin 5,286 voitures automobiles, dont 2,884 à plus de deux places et 2,402 à deux places.

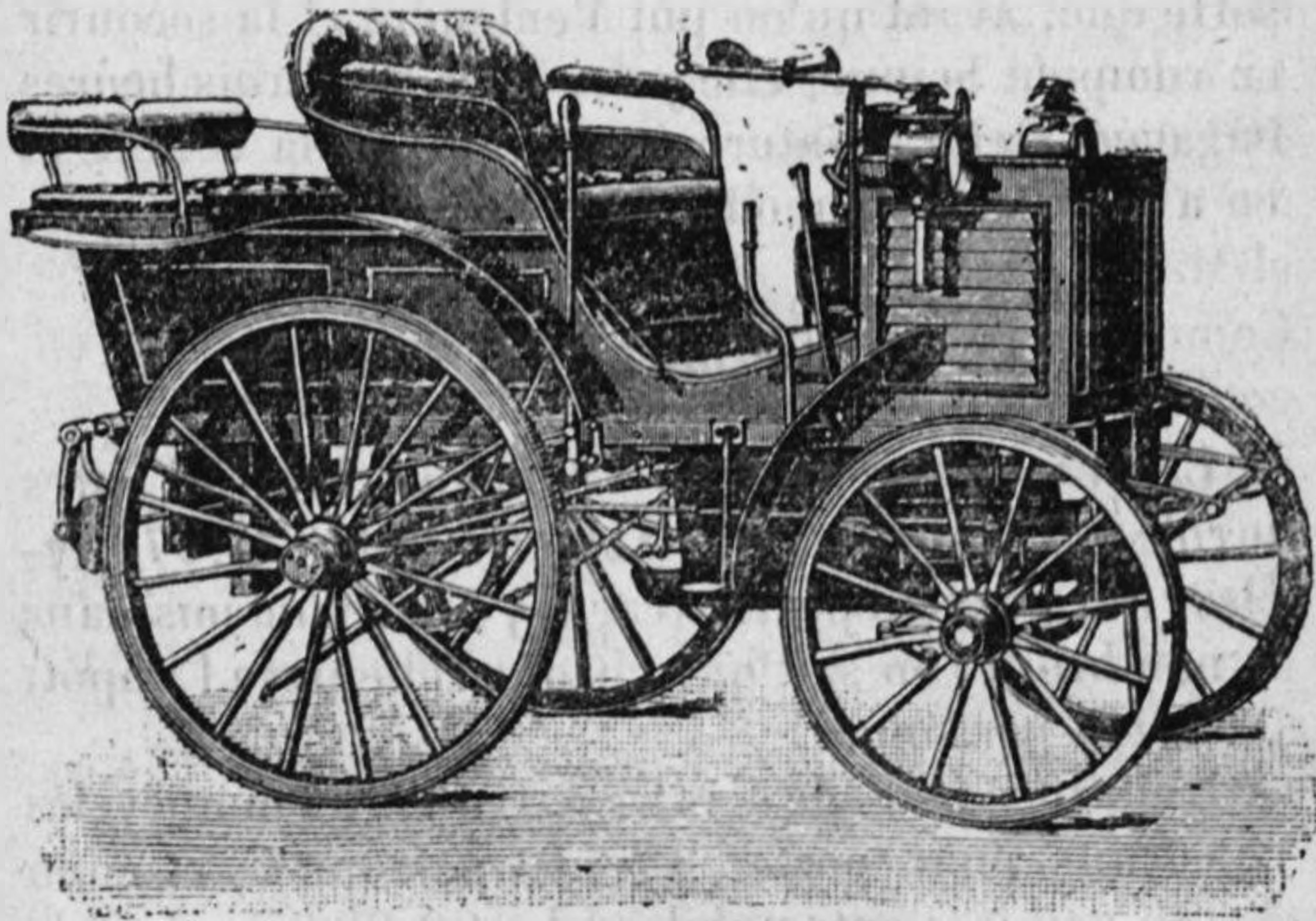
Le département de la Seine, qui vient en tête, comme toujours, possède 212,510 cycles pouvant porter 214,965 personnes, ce qui montre que les tandems ont à peu près disparu.

Le même département est inscrit au rôle pour 3,449 motocycles ayant 4,478 places (ce qui trahit la présence d'un millier de motocycles à deux places) et pour 1,436 automobiles, dont 855 à plus de deux places, et 581 à deux places.

Deux départements comptent plus de quarante mille cycles; ce sont le Nord (44,371) et Seine-et-Oise (41,119).

Quatre en comptent plus de vingt mille ; ce sont la Gironde (23,529), le Rhône (23,462), la Seine-Inférieure (22,718), Seine-et-Marne (21,615).

Les départements qui comptent plus de dix mille bicyclettes ou tandems sont :



Voiture automobile.

L'Aisne (15,891), l'Aube (11,911), les Bouches-du-Rhône (16,169), la Charente-Inférieure (11,782), la Côte-d'Or (14,671), l'Eure (13,622), l'Eure-et-Loir (11,609), l'Indre-et-Loire (13,300), l'Isère (11,099), le Loir-et-Cher (10,065), la Loire-Inférieure (13,101), le Loiret (16,328), le Maine-et-Loire (16,400), la Marne (19,126), Meurthe-et-Moselle (13,876), l'Oise (19,519), le Pas-de-Calais (19,605), Saône-et-Loire (14,028), la Sarthe (10,515), la Somme (14,225), les Vosges (10,583), l'Yonne (11,450).

Les départements qui n'ont pas mille bicyclettes sont au nombre de trois : les Hautes-Alpes (987), la Corse (282), la Lozère (468).

La statistique des automobiles fait ressortir ces chiffres inattendus : 1,436 voitures pour tout le département de la Seine, 346 seulement en Seine-et-Oise, 220 dans le Rhône, 180 dans le Nord, 124 dans la Seine-Inférieure, 106 dans la Marne, 101 dans les Alpes-Maritimes, 110 dans les Bouches-du-Rhône, 125 dans la Gironde, 118 dans Seine-et-Marne, tous les autres au-dessous de 100! Comme c'est loin des nombres fantastiques qu'on entend couramment formuler ! 5,826 automobiles dans toute la France, voilà qui est au-dessous de ce qu'on attendait. Il faut dire aussi que l'industrie de l'automobile naît à peine, et qu'en 1901, les chiffres indiqués plus haut ont certes plus que doublé.

CLICHÉ PHOTOGRAPHIQUE

L'hôtel du Mont Nelson est, à Capetown, l'une des villes de l'Etat d'Orange, la résidence aristocratique par excellence de tous les hauts personnages que la guerre a, pour une raison ou pour une autre, amenés dans l'Afrique australe.

Or, un jour, on y racontait sous le manteau de la cheminée une histoire bien amusante.

Au cours des fameux pourparlers, en vue de la paix, qui eurent lieu à Pretoria, lord Kitchener, sir Alfred Milner et le général Louis Botha ayant dîné ensemble, un photographe s'était avisé de perpétuer avec son appareil le souvenir de cette réunion pacifique, et les convives s'étaient volontiers prêtés à la réalisation de ce chef-d'œuvre photographique. Mais, à la rupture des négociations, lord Kitchener, furieux de son échec, s'en prit au cliché malencontreux et le brisa... Mais le cliché, dit-on, avait déjà servi, de sorte que, quoi qu'il en ait, Kitchener n'est pas au bout de ses épreuves... photographiques, et, malgré tous ses démentis d'entrevue et de pourparlers avec le général boër Botha, la preuve existe qu'entrevue et pourparlers ont réellement eu lieu.

VARIÉTÉS

LA CHINE JUGÉE PAR LE PRINCE HENRI D'ORLÉANS

« Je n'ai pas grand goût pour les missionnaires... Mais les vrais « diables étrangers », ceux que le peuple chinois déteste, ce sont les brasseurs d'affaires louches : ces bandes de vautours sont cause de tout! Si l'on massacre les missionnaires, c'est par-dessus le marché, pendant qu'on y est. Les ingénieurs sérieux sont également antipathiques, là-bas ; la nature humaine n'aime pas la nouveauté. Une caractéristique du Chinois, c'est le dédain qu'il a pour les gens de guerre, lesquels ne sont chez lui que des mandarins de la dernière classe. Battu, le Chinois hausse les épaules et pense : « Je possède « la science et la philosophie. Des militaires arri- « vent et m'écrasent par force brutale. Je ne m'en « estime pas moins très supérieur à eux, et leur « triomphe ne compte pas à mon sens .. »

L'OPINION DE BJOERNSON SUR LES FRANÇAIS

M. Bernard Donay nous a fait connaître dans l'intéressante *Revue hebdomadaire* l'opinion de Bjœrnson, le grand, mais très surfait dramaturge norvégien, sur la France actuelle.

Cet homme célèbre dans les États scandinaves, et dont on a cherché à acclimater les œuvres chez nous, demeure quand il vient à Paris chez son gendre, le docteur Langen, directeur du *Simplicissimus,* feuille

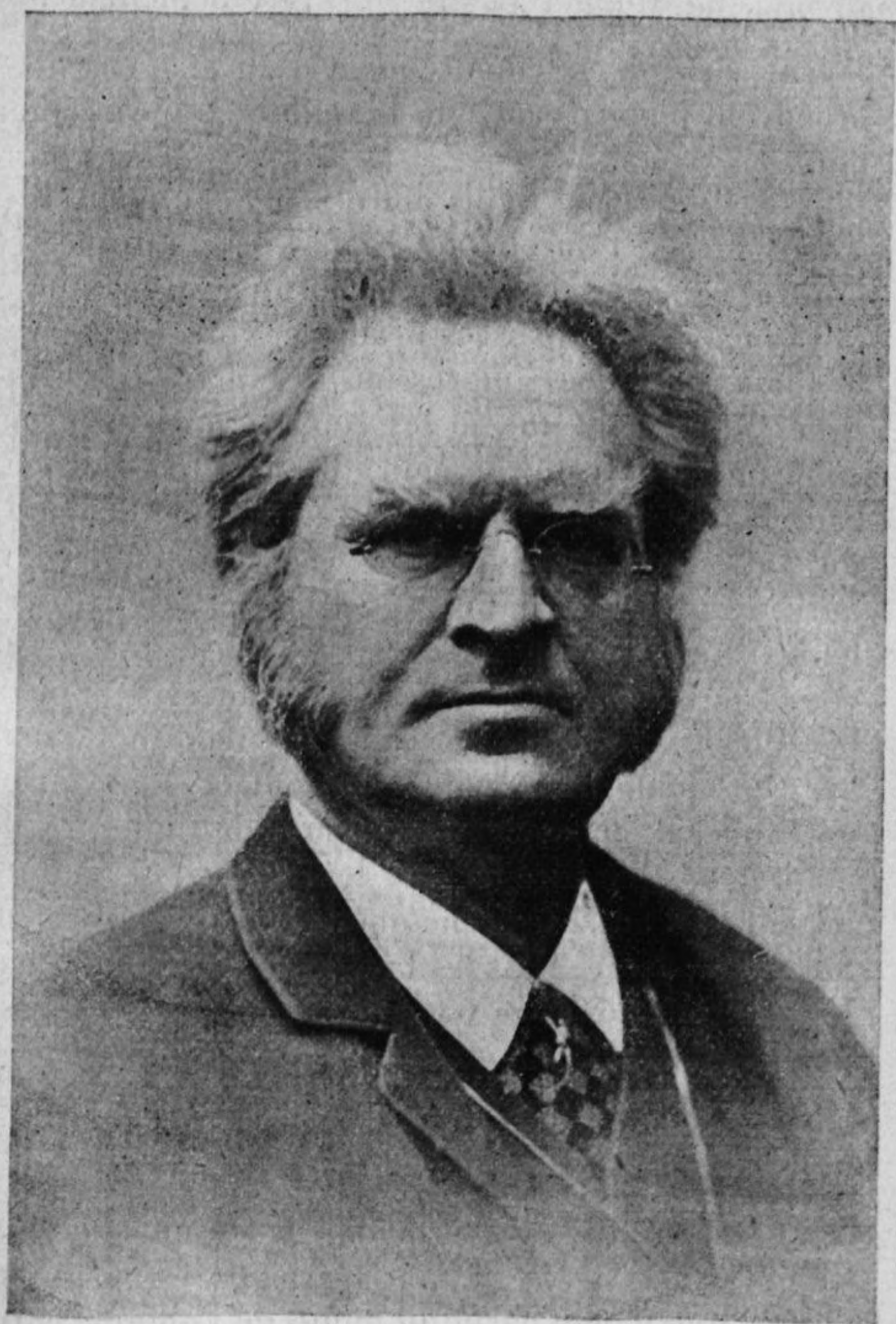
satirique de Munich et qui se trouve actuellement sous le coup d'une condamnation pour lèse-majesté.

« Le maître, tout en donnant audience, dit le reporter, posait pour son buste. Belle tête d'Olympien à mettre en marbre. Le port magnifique et droit comme un chêne puissant, en dépit de ses soixante-dix ans ; le profil d'aigle entre ses favoris blancs ; l'œil bleu et dominateur d'un dieu ou d'un poète, malgré ses lunettes d'or. Et, sur le visage, le rayon séducteur aussi d'un dieu en belle humeur qui vient de respirer l'encens.

« J'aime beaucoup les Français, dit le maître au reporter, je les trouve charmants. J'aurais d'ailleurs mauvaise grâce à ne pas le dire, car ils ont été exquis avec moi. Je préférerais ne pas dire mon opinion sur eux, car je craindrais que mes paroles ne reçoivent une interprétation inexacte...

« Ah ! Paris, ceci, je puis vous le dire, c'est en vérité une ville incomparable ; on y respire une atmosphère unique, sans pareille dans le monde entier, qui fait merveilleusement fructifier la pensée, donne au cerveau le stimulant le plus précieux.

« Quant aux Français eux-mêmes, j'avoue que je suis impuissant à les comprendre. Ils sont une race à part, et nous manquons des conditions et des données nécessaires pour les comprendre. Nous autres, Scandinaves ou cosmopolites, nous ne devons pas les juger, car nous les jugerions injustement. Vous parlez de l'influence scandinave sur la jeune production dramatique française ? Mais elle est nulle, nulle, nulle... Curel, Brieux ? dites-vous, influencés



Bjœrnson.

du théâtre scandinave! Jamais de la vie. Ils n'en savent rien, n'en comprennent rien et n'en comprendront jamais rien, ni le public français non plus.

« ... Voyez-vous, dans notre vieux continent, il y a deux races : l'Europe, les Etats-Unis d'Europe ; et l'autre, isolée du reste comme par un mur de Chine : la France. J'ai appelé les Français, voici longtemps et sur une première impression, les Chinois de l'Europe. Maintenant que je les connais mieux, je me confirme dans cette opinion. Voyagez en Europe, causez avec un Norvégien, un Anglais, un Allemand, un Autrichien, un Italien, — car ceci n'a rien à faire avec la race latine, et l'Italien ces derniers temps s'est étonnamment cosmopolisé, — vous vous trouvez en possession de tout un cycle d'idées pareilles, vous vous entendez à demi-mot, vous avez ensemble mille points de contact. Rencontrez un Français, au contraire : le mur de Chine. — Je ne prétends pas dire ici que leur forme de culture ne soit tout aussi légitime que la nôtre, qu'ils aient tort de s'y tenir. Mais les Français sont comme coulés en bronze dans ce type de culture : et tout glisse dessus sans même mouiller Pourquoi vouloir leur en imposer un autre? La leur est très supérieure, exquise en beaucoup de points. Mais elle nous reste im-pé-né-trable... voilà la vérité. »

M. Donay dit, avec beaucoup de raison, que cette appréciation de l'écrivain norvégien est peut-être celle d'une bonne partie au moins de l'opinion européenne, et nous ajouterons, suivant le sentiment qu'il exprime discrètement, que la position que prit Bjœrnson, très légèrement, au cours de l'Affaire,

explique chez lui l'incompréhension totale de la conscience française. « ... Etait-ce donc une opération si ardue, pour le cœur d'un de ces devins qui sont de grands poètes, que de comprendre par simple sympathie humaine le geste d'un peuple qui défend ses dieux, c'est-à-dire en l'espèce l'armée, qui est l'incarnation de lui-même, la consolation d'une vieille humiliation et d'une douleur inguérissable, et, pour tout exprimer d'un mot, dans cette Europe de la force, son droit d'exister ? »

En réalité, l'opinion exprimée par M. Bjœrnson n'est-elle pas tout simplement une forme de l'admiration de la force et du succès, et quelque peu aussi, en dépit de ce qu'il dit de l'Italie, une question de religion? Une certaine affinité de race et de religion existe entre les peuples du Nord et les nations germaines, et, plus ou moins à son insu, Bjœrnson se trouve-t-il entraîné dans l'orbite allemand. La Prusse victorieuse a entraîné l'Allemagne dans sa gravitation ; à son tour l'Allemagne n'est pas sans effet attractif sur l'élément scandinave.

Quant à la France vaincue, elle attend, et avec le succès lui reviendront sûrement aussi flatteries et congratulations des peuples allemands et scandinaves.

LE RAT-GIBIER

Panem et circenses, nous représente-t-on comme besoins généraux des peuples. Je vois que mes confrères de la vie de Paris s'occupent beaucoup du *circenses*... mais, pour être en mesure de goûter ce second membre de la célèbre boutade de Juvénal, faut-il encore que le premier ait pourvu de jambes

le sujet. Voici pourquoi il me semble bon que, de temps en temps, on en revienne, même ici, à cette fin première de l'homme qui est celle de satisfaire à sa faim.

Le pain quotidien, ou, si vous le préférez, la denrée alimentaire est aujourd'hui chose coûteuse, surtout à Paris. Il ne faut donc pas la gaspiller, et c'est pourquoi j'incite la population à réclamer vivement contre certain arrêté de police qui proscrit les rats, semblant les traiter de bêtes puantes pour les vouer aux gémonies, à la voirie. C'est une erreur profonde; le rat est un gibier digne de figurer sur des tables, je ne dirai pas luxueusement, celles-là ont le moyen de manger d'autres rongeurs plus coûteux, mais sur les tables d'honorabilité moyenne.

C'est donc bon, le rat, allez-vous me dire? Certes. A quelque chose malheur profite, il m'a été donné de manger du rat et de m'en délecter.

C'était en janvier 1871, les quelques officiers du génie des secteurs de l'ouest et du camp retranché de Paris devaient offrir un banquet à leur commandant, excellent homme dont ils n'avaient eu qu'à se louer. Le rendez-vous fut pris chez Brébant au prix de vingt-cinq francs par tête, pain à fournir par le client; à l'heure dite, on se trouva à table, fort gais en dépit de l'énervement ambiant.

Je ne dirai rien du potage, un vermicelle à l'oseille — très peu d'oseille, — ni des hors-d'œuvre, minuscule coque de beurre, sardines et olives, mais seulement du plat d'entrée, à vrai dire le maître plat. Quand on l'apporta, il s'en exhala une senteur toute particulière, indéfinie, se mêlant aux aromes de la truffe.

Cette viande, car c'était de la viande, se présentait sous la forme d'émincés rappelant assez bien les tranches qui se découpent dans le gigot de chevreuil.

Interrogé, le garçon répondit qu'il croyait que c'était du mouton (?) ou du cheval. On passa outre, et non sans quelque curiosité on attaqua bravement le plat. On en reprit une première, puis une seconde fois, le plat étant copieux. On mangeait en savourant, échangeant les impressions, arrosant d'un vieux cru de pomard, excellent, lui aussi... Tout était parfait... même le commandant, tout à fait de joyeuse humeur, et, oublieux de sa gastrite, il redemanda du mets fameux alors que le plat était vide.

Appelé, complimenté et questionné, le maître queux déclara, non sans orgueil, que nous venions de manger des escalopes de rat truffé, arrosé d'une sauce au vin de madère.

A cette déclaration, il y eut parmi les convives un petit sursaut.

— Du rat!... s'écria le commandant, en avez-vous encore?...

Tel fut le jugement porté par notre supérieur.

C'est en me remémorant ce plat exquis que peut-être rendaient plus exquis encore et notre jeunesse et le bouquet de ce prince de Bourgogne qui a nom de Pomard, que je me demande pourquoi nous n'élèverions pas le rat au rang de gibier. L'art culinaire, art essentiellement français, à la fois créateur et transformateur, saurait, la bonne volonté aidant, faire de cet animal quelque chose de présentable même sans truffes et sans madère.

Et puis pourquoi proscrire le rat, joli animal au

demeurant, qui se nourrit comme le cochon que Monselet appelait « cher ange », surtout maintenant qu'il nous faut compter avec deux éléments tyranniques : la cherté de la viande d'une part, l'abondance des rats de l'autre...

Vous verrez que nous y reviendrons, à manger les rats...

LE CHANT DES HUITRES

Nous avions déjà le chant des couleuvres. Le savant Milne-Edwards avait pu vérifier le fait. Que n'est-il encore là pour se prononcer sur une trouvaille plus abracadabrante, s'il est possible, qui arrive des bords de l'Océan?

Il paraît que les huîtres chantent. On en aurait fait l'expérience en les ouvrant avec un couteau. Elles auraient poussé un petit cri aigu suivi d'un murmure « doux, mais expressif », dit l'auteur de la communication faite par un professeur de l'un de nos cours de pêche maritime. Les paris sont ouverts entre les ostréiculteurs.

L'huître aurait-elle aussi son chant du cygne?

LES MANGEURS DE SEL A LONDRES

Depuis que les Anglais ont lu dans les journaux d'Amérique et d'Angleterre que le sel serait une panacée, une sorte d'élixir de longue vie, la consommation du sel a considérablement augmenté dans tous les restaurants de Londres. Un journaliste anglais a parcouru les principaux restaurants de la Cité, du West-End et de Cheapside · partout les pa-

trons déclarent que leurs salières se vident à vue d'œil. Il leur faut maintenant faire remplir plusieurs fois par jour ces petits récipients qui, d'ordinaire, n'étaient jamais vides à la fin de la journée. Bien mieux, un restaurateur de Leicester square a déclaré qu'un samedi, il a complètement manqué de sel dans la soirée, et qu'il s'est ainsi trouvé fort gêné.

Des habitués de grands restaurants ne cessent de demander aux patrons qu'ils servent plusieurs fois par semaine des plats très salés tels que du *pickled pork* et des *bloaters*. C'est une rage, une furie. A Londres, pour le moment, tout est au sel; le sel est devenu le roi des substances comestibles.

Est-ce pour cela que les Anglais cherchent à manger les Boers à la croque au sel?

LOIS SOMPTUAIRES

Les lois somptuaires, depuis bien longtemps, sont tombées en désuétude. On n'admettrait guère aujourd'hui ces entraves à la liberté individuelle.

Aussi a-t-on été quelque peu surpris en apprenant que le conseil municipal de Prague venait d'interdire aux femmes le droit de porter dans les rues des robes traînantes.

Cette suppression par autorité de justice de la *balayeuse* a donné l'idée de rechercher ce qui a été fait à ce sujet à différentes époques.

De tout temps on a cherché à réprimer les excès du luxe. Dans l'antiquité, des lois somptuaires ont limité la dépense dans les festins, dans les réunions, dans les habitudes et dans l'habillement.

Citons à ce propos le texte d'un édit promulgué

par le législateur locrien Zaleucus, vers l'an 700 avant Jésus-Christ :

« Aucune femme de condition libre ne pourra se faire accompagner par la ville par plus d'une esclave ; ne pourra sortir de nuit ; ne pourra porter ni dorures ni broderies, si ce n'est qu'elle soit de mauvaises mœurs, *auquel cas elle portera une ceinture enrichie d'or*. »

C'est là qu'on trouve l'origine du proverbe : *Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée.*

A Rome, les lois somptuaires furent nombreuses, surtout après la seconde guerre punique, et lorsque les richesses de l'Asie et de la Grèce, y développant le goût du luxe, devinrent l'*amorce des passions*, comme disait Caton, à qui l'on doit la *loi Orchia,* limitant les frais de table.

Plus tard, la *loi Faunia* fut promulguée dans le même but. Elle fixait le nombre des convives et la dépense des repas.

La *loi Didia,* édictée une vingtaine d'années après la *loi Faunia*, en confirma toutes les dispositions, qu'elle rendit applicables dans toute l'Italie.

Puis vinrent la *loi Micinia*, une réédition de la précédente, et la *loi Cornelia,* publiée par le dictateur Sylla, qui tarifait la valeur des mets.

Citons encore, toujours sur le même objet, les *lois Amilia, Antitia* et *Julia,* l'œuvre d'Auguste, qui autorise une dépense maximum de 1,000 sesterces (270 francs) par tête, un jour de noce... luxe auquel nous n'atteignons guère de nos jours.

Ce fut la dernière loi somptuaire. Tibère se contenta de confier au Sénat le soin de fixer chaque année le prix des aliments.



Un repas romain.

A cette époque, les plus grandes fortunes s'épuisaient en frais de cuisine. Ainsi, le fameux Apicius dépensa, rien qu'en festins, *cent millions de sesterces*.

Quel est l'estomac aujourd'hui qui saurait digérer pareille somme?

Le luxe des vêtements était, bien entendu, à la hauteur de celui de la table. La parure d'une femme romaine était tout un monde. Voici ce qu'en dit une servante dans Juvénal :

« Connaissez le secret des éternels trente ans de ma maîtresse. Vous pensiez qu'elle avait une belle chevelure?... Certes, elle en a plus d'une! Tous ces beaux cheveux nous viennent de la Germanie, qui produit ceux du blond le plus ardent... »

On voit que le *postiche* date de loin, ainsi que la vogue des chignons jaunes.

Mais la coiffure n'était qu'un accessoire dans la toilette d'une élégante, comme on peut se le figurer. Là, les lois ne pouvaient plus rien. La législation, cependant, intervint un jour, mais d'une façon indirecte. La victoire de Pompée sur Mithridate avait conduit les Romains jusque dans la haute Asie, d'où ils rapportèrent des pierres précieuses et surtout des perles en grande quantité. On en prit si bien le goût, que ce fut une passion sur laquelle César crut pouvoir spéculer. Dans une loi dirigée contre le célibat, il interdit l'usage des perles aux femmes qui n'avaient ni mari ni enfant et comptaient moins de quarante-cinq ans d'âge.

Peu à peu, toutes les lois somptuaires édictées sous la République tombèrent en désuétude sous l'Empire.

Pendant le moyen âge, l'Europe fut longtemps si pauvre qu'il n'y eut pas lieu de réglementer le luxe. Au douzième siècle, les maisons des villes les plus opulentes de l'Occident étaient uniformément couvertes en chaume. Au quatorzième siècle, les moralistes commencent à regretter la frugalité des temps antérieurs. Et pourtant on ne mangeait guère de la viande que deux ou trois fois par semaine. Le vin était rare. On s'éclairait avec des torches de suif, et l'on portait des chemises de serge.

Au début du seizième siècle, le bien-être général s'était accru dans de notables proportions. Louis XII, afin de mettre des bornes au luxe croissant de la féodalité, défendit de fabriquer de l'orfèvrerie dans le royaume. Il y gagna qu'on en fit venir de Venise.

Les orfèvres de France furent ruinés; alors, le roi, éclairé par l'événement, révoqua son édit.

Vers la fin de sa vie, François Ier défendit l'usage des étoffes d'or et d'argent, défense renouvelée sous Henri III.

Sous Henri II, les vêtements de soie n'avaient été permis qu'aux évêques. Les princes et les princesses jouirent du même privilège.

Nous trouvons un curieux exemple de ce qu'était chez nous, au dix-huitième siècle, le luxe contre lequel sévissaient alors les règlements. Le 19 avril 1737, parut une ordonnance royale qui défendait aux *vilains*, sous des peines très sévères, de faire usage d'*indienne*, qui était spécialement réservée à la noblesse.

C'est alors que les *vilains*, voyant qu'on leur défendait les indiennes provenant de l'Inde, se sont

mis à fabriquer des indiennes françaises, beaucoup plus belles et à meilleur marché.

Pour nous résumer, reconnaissons que les lois somptuaires n'ont pas servi à grand'chose, et même il est certain que notre luxe actuel, quoiqu'il arrive à un degré excessif, n'approche bien certainement pas du luxe des Grecs et des Romains.

QUESTION DE CHAPEAU

Un grotesque, suivi de plusieurs confrères aussi grotesques que lui, avait imaginé, en sa qualité de maire, d'interdire le port, sur toute l'étendue de sa commune, du costume ecclésiastique. Les tribunaux l'ont ramené à la raison. Mais il s'est trouvé un autre grotesque qui, lui, a essayé de faire proscrire... un chapeau, le chapeau dit haut de forme ou tuyau de poêle.

Il existe, dans l'arrondissement de Courteuil, un conseiller municipal qui n'aime pas les chapeaux à haute forme. Tout d'abord le tuyau de poêle le choque en ce sens qu'il est dénué de tout caractère artistique. Voilà qui est rigoureusement exact; mais il y a tant de choses laides que l'on supporte, y compris un grand nombre de conseillers municipaux!

Aussi bien, — sans doute l'avez-vous déjà compris, — n'est-ce là, pour le brave homme, qu'un grief accessoire. Il y en a un autre, bien plus grave à ses yeux. Le tuyau de poêle — voici le grand mot lâché — n'est pas démocratique. C'est un chapeau relativement cher, qui exige beaucoup de soins et de nombreux coups de brosse pour rester à l'état

d'impeccable « huit reflets ». Il est devenu, par cela même, le privilège d'une caste sociale.

Par esprit d'égalité, le conseiller de Courteuil a donc demandé au maire d'interdire dans sa commune le port de cet objet ridicule. Tout contrevenant serait condamné à une amende de cinq francs. En cas de récidive, il serait probablement pendu!

Encore une fois, le conseiller municipal a été... ramené à l'ordre, sinon à la raison.

LES CHAPEAUX AU THÉATRE

La mode des grands chapeaux que nos dames arborent souvent est au théâtre l'objet de plaintes nombreuses de la part des spectateurs qui se trouvent placés derrière une personne arborant l'une de ces coiffures monumentales. Jadis, nous dit M. Brévannes, il en était de même, dans des circonstances semblables ; mais, plus avisés que nous, nos pères savaient du moins se défendre.

Le 6 janvier 1784, M. le lieutenant de police Lenoir adressait aux artistes de la Comédie italienne une lettre dans laquelle il disait que, malgré les défenses déjà faites, on voyait journellement, à l'orchestre, « des femmes dont les coiffures et chapeaux, chargés de plumes, de rubans et de fleurs, et d'une étendue considérable, interceptaient la vue des spectateurs et donnaient lieu à des plaintes qu'il importait de faire cesser ».

Lenoir avisait en conséquence les artistes de la Comédie italienne que l'entrée de l'orchestre devait être désormais refusée à toute femme arborant une de ces choquantes coiffures, et que, dans le cas où il

y aurait des récalcitrantes, il n'y aurait qu'à faire appel à la garde française, qui avait reçu l'ordre d'intervenir.

Voilà qui était catégorique. Qui nous rendra Lenoir et la garde française?

DÉPARTEMENTS PROCESSIFS

Si la question vous était posée de savoir dans quelle région on plaide avec la plus grande facilité, nul doute que vous désigniez tout d'abord la Normandie. La réputation de « chicaniers » à outrance, si facilement dévolue aux Normands, est cependant tout à fait surfaite. Tandis que la Seine-Inférieure se contente de 16 procès par 10,000 habitants, la Savoie en accuse 39, la Haute-Savoie 40, la Drôme 42, l'Aveyron 43 et enfin la Seine 59!

Les Alpes-Maritimes détiennent le record avec 73, tandis que le Morbihan, doux pays, se contente de 7 et la Vendée de 11. Les augmentations les plus fortes apparaissent dans les départements où la richesse a progressé : Aude, Seine-et-Oise, Eure, Lot-et-Garonne, Hérault. L'Aude a passé du taux proportionnel de 23 à celui de 46; Seine-et-Oise, de 24 à 41 ; l'Eure, de 32 à 49 ; le Lot-et-Garonne, de 21 à 37 ; l'Hérault, de 27 à 43. Mais, d'autre part, beaucoup de régions pauvres et montagneuses comptent parmi les plus processives, soit dans le passé, soit dans le présent, à côté, il est vrai, des départements tels que la Seine et le Rhône, où la multiplicité des litiges s'explique moins par l'amour des procès que par la complication des intérêts.

SOUVENIRS DE VOYAGE

Ce vingtième siècle peut être qualifié de siècle heureux ; il hérite de toutes les merveilles qui virent le jour pendant le dix-neuvième, et ces merveilles, toutes d'ordre matériel, il est vrai, ont transforme la société, même elles ont constitué une société nouvelle bien différente des sociétés passées par l'aspect, les aspirations, les besoins. Est-ce un progrès? Je n'oserais le croire. En tout cas, c'est un changement, et changement profond, surtout depuis une cinquantaine d'années, j'en appelle sur ce point aux barbes non pas blanches tout à fait, mais simplement poivre et sel, plus sel que poivre. Si elles veulent se souvenir de ce qu'était seulement le luxe et le genre de luxe, ainsi que la nature des besoins à la fin de l'empire de Napoléon III, elles trouveront, il n'y a pas à en douter, des différences absolument radicales. L'électricité, jadis quelque peu grande dame, d'allures mystérieuses et brutales, est devenue aujourd'hui bonne à tout faire, les trains express de cette époque sont à l'heure actuelle qualifiés de tortues ; le gaz n'est plus qu'un lumignon, tolérable quand il est doué d'un bon bec ; les armes nouvelles permettent aux hommes de se battre sans se voir, ce qui n'empêche pas nombre d'entre eux de ne pouvoir se voir sans songer à se battre. Enfin aujourd'hui tout le monde est photographe.

Autrefois, je ne sais quel poète arabe disait : « Fasse, ô divin Allah, que je possède le miroir dans le métal duquel se sera mirée ma bien-aimée et qui gardera gravés à tout jamais les traits de cette bien-aimée. » Ce miroir, nous l'avons, non pas un,

non pas quelques-uns d'entre nous, mais tous, sous la forme d'un petit carreau de verre, sur lequel s'étend une blanche émulsion de bromure d'argent. Et le peintre qui vivifie cette plaque est le tyran à la fois charmeur et cruel, fidèle jusqu'à l'inconvenance, que l'on appelle l'objectif. A la fois presbyte et myope comme jamais ne furent myopes et presbytes, il voit au loin, jusqu'au fond du firmament ce que jamais ne vit, n'entrevit et ne verra l'œil humain, et dans le monde des infiniment petits, dans les recoins les plus cachés, à travers cloisons et coffrets les choses et leurs détails tout petits, cachés à tous les yeux ; en quelques mots, il voit ce que nous ne voyons pas, même quand cela nous intéresse fort.

On ne saurait affirmer que de la photographie, banalisée telle qu'elle l'est aujourd'hui, dérive le bonheur de l'humanité. Il y a certainement bonheur de nature quasi artistique pour les amateurs habiles à saisir à la tire instantanée un précieux minois, mais bonheur beaucoup moindre pour les gens que filoute au vol cet amateur adroit.

Si le mois de mai de nos pères s'ouvrait par la floraison générale des prés, des champs et des jardins ; si, venant ensuite, juin parachevait le tableau en soufflant sur les roses pour les faire s'épanouir en un triomphant bouquet, aujourd'hui — encore un changement à noter parmi les grands changements du siècle — les fleurs, même les roses, étant de toutes saisons, ne sont plus messagères ni du printemps, ni de l'été, et ces deux saisons en sont réduites à se faire annoncer et amorcer par mesdames et messieurs les cyclistes, automobilistes et surtout photographes, car ceux-ci, bien qu'opérant

en toutes saisons, sont plus spécialement remuants et voltigeants, braquants et déclenchants alors que le soleil s'oublie sur le firmament, qu'il est chaud et extralumineux.

Sur les plages de bains de mer, le photographe est roi, et roi au despotisme infatigable, incessant, d'une indiscrétion contre laquelle il n'y a pas à se rebiffer.

Et parmi les plus actifs collectionneurs de figures gracieuses et d'élégantes tournures figurait sur la plage de Trouville l'opulent César Merluchot, riche de fraîche date, grâce à un coup heureux sur les huiles, d'ailleurs distingué comme un enrichi de la veille, et portant bruyamment sa richesse neuve, se disant homme de progrès, prônant tout, sports et jeux ; toujours heureux, que ses mises fussent sur chevaux de courses, petits chevaux de casinos ou luttes du pocker, du baccara ou de l'écarté. Cet homme heureux l'était dans tout, puisque même au jeu de l'amour, il avait su enlever à un sien cousin, de situation plus modeste, une jeune fille surprise par le fauve reflet des millions de sa cassette.

Vaniteux, César l'était, et sa vanité s'alimentait facilement de qualités qui ne sont pas toujours celles de quadragénaires. Il aimait dévorer l'espace sur un cycle aux jantes d'acier ; faire jaunir de crainte et de colère les promeneurs qui avaient à se garer de son motocycle, de son teufteuf ou de son coûteux automobile, et, pour lui, c'était jour de joie que celui où, surpris, un canard, une poule, un chat ou quelque chien avaient roulé sous les roues de son pesant véhicule. Mais, chose qui peut-être pourra paraître moins ordinaire, car promenades en cycles, moto-

cycles ou automobiles sont à la portée du premier imbécile venu qui consent à coiffer la ridicule cas-



On le voyait sur la plage, l'objectif braqué sur celui-ci ou celle-là.

quette et les grosses lunettes, comme à s'affubler du nom grotesque de *wattman*, César était photographe, et, par ma foi, photographe émérite.

Son talent, fort admiré de ses flatteurs, s'exer-

çait aux dépens de tous; surtout, à l'heure du bain, on le voyait sur la plage, l'objectif braqué sur celui-ci ou sur celle-ci. Nulle ne pouvait plus paraître sans être dévisagée, visée et, cric crac, saisie par cet huissier d'un genre nouveau, quelque peu insupportable, que l'on appelle l'œil de verre, et par lequel toute jolie physionomie ou tout galbe grotesque se retrouvait dans les albums de notre César.

Il y eut des révoltes, des essais de résistance, nombre de gens ne se souciant que mollement de cette mainmise sur leur personnalité sans permission, sans la moindre préalable autorisation, à tout moment de l'existence, même en mauvaise et fâcheuse occupation, en tenue du matin, et quelle tenue!... en costume de bain ou même moins si la vue en valait la peine.

C'était intolérable, mais on tolérait, faute de mieux, le bourreau étant de première main au pistolet, très fine lame, d'après les bruits de salles d'armes.

M. Prudhomme, le sénateur, se trouvait par là. Il proposa une ligue au nom de la décence; il fallait s'unir contre ce cambrioleur de toutes les rondeurs féminines. Ma tête est à moi, s'écriaient les maris, et chez nos femmes têtes et tournures nous appartiennent également; nous nous insurgeons contre le quidam qui voudrait malgré nous s'en offrir l'image. Et la ligue se forma, les grosses dondons pas jeunes prirent la tête, nommèrent présidente, vice-présidente, secrétaire et trésorière, puis lancèrent un appel à la jeunesse de la plage, la féminine bien entendu, les masculins n'osant pas trop se hasarder dans l'affaire.

A cet appel répondit chez les appelées un im-

mense éclat de rire. Jeunes Vénus, jolies Amphitrites, même sages Minerves déclarèrent fort bien se passer de protection et accepter gaiement les jugements de l'aréopage objectif. Et quand on insista, leur représentant ceci, leur montrant cela, elles s'esclaffèrent au point d'en faire valoir toutes les gracieuses lignes de leurs jolies individualités, à cette idée des respectables dames qui, n'ayant plus rien à offrir, ni même à se faire voler, s'avisaient de tout redouter.

Faut-il, disaient ces jolies lèvres s'ouvrant toutes roses sur de merveilleuses rangées de quenottes, se croire assez officière ou soldate de l'armée du salut, pour se froisser à ce point des idées folichonnes d'un œil de verre !

Et resté maître du champ de bataille, César continua de cambrioler les fins contours, les tailles onduleuses et les maris trop gros, quand ils donnaient le bras à des sylphes.

Cependant tout a une fin, même une saison de bains de mer. César Merluchot dut songer à rentrer à Paris, où l'appelait le réveil des affaires. Il était content de son séjour et de son hôtel, et pour conserver un souvenir de celui-ci, se résolut-il à en prendre diverses vues sous des nombreux variés. Son appareil était de première marque ; il se connaissait un doigté de rare adresse, et, au jour dit, par un temps clair, le soleil bien posé, il dirigea l'instrument dans la direction de l'hôtel des Roches-Noires. Braqué, mis au point, armé, déclenché, l'objectif fit si bien son devoir qu'après une courte station dans le cabinet noir mis par l'hôte à la disposition de sa clientèle, César Merluchot put s'assurer qu'il se trouvait nanti d'un merveilleux cliché 9-12, ad-

mirablement venu, clair, transparent dans les ombres. Jugez de sa joie, vous qui, du bain d'hyposulfite, retirez non sans émotion la plaque émulsionnée... Dans l'obscurité, à la lumière rouge, il avait pu constater le succès ; au jour, un simple coup d'œil légèrement donné acheva de le convaincre de la parfaite réussite.

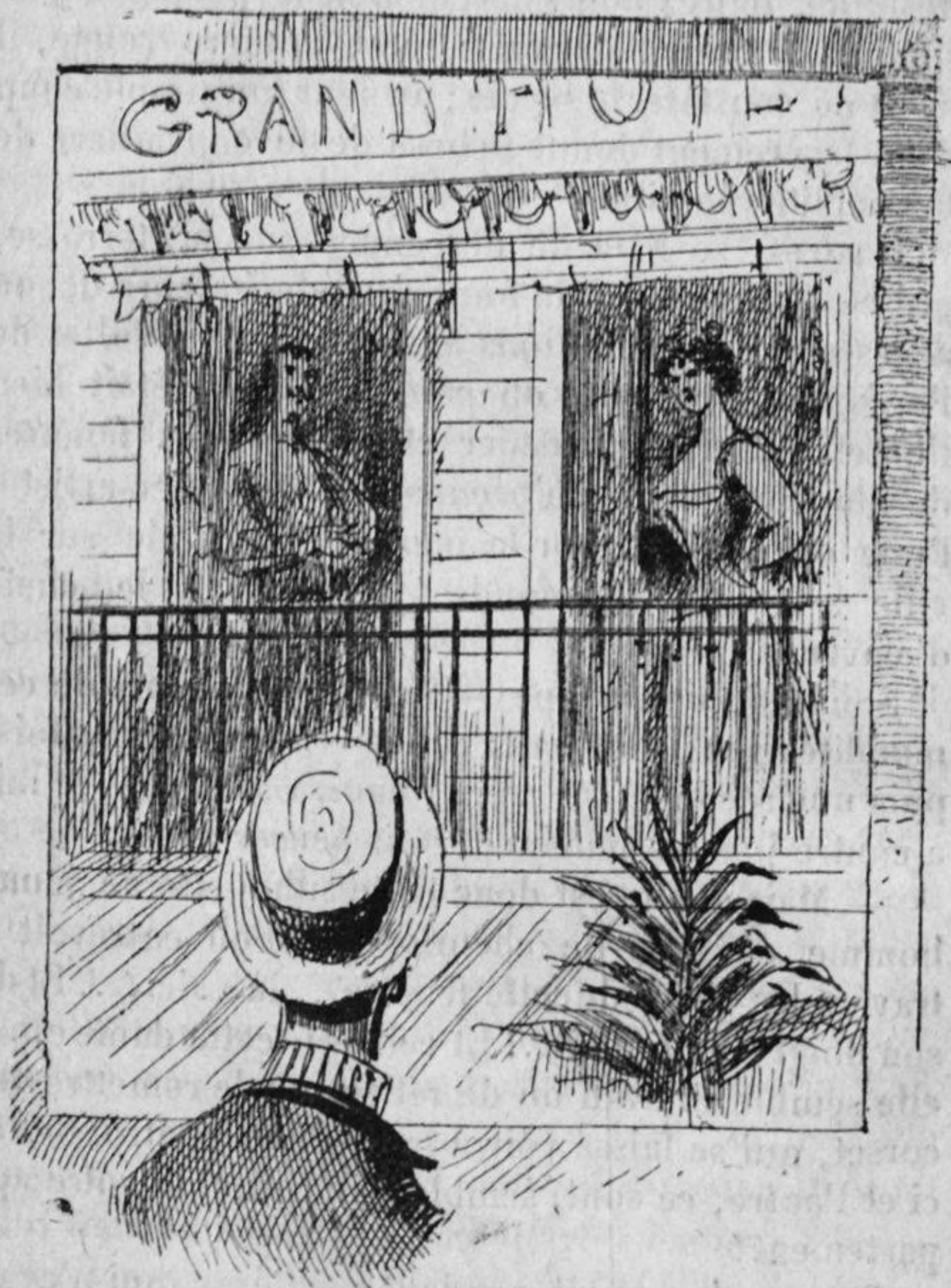
Il sortit, se hâta de descendre sur la terrasse, pressé de montrer à la foule des admirateurs de son adresse et de ses millions le merveilleux résultat de l'opération. On vit, on admira. Oui, c'était bien l'hôtel, l'angle du premier étage, les deux fenêtres de l'appartement qu'occupait le banquier-artiste, l'une qui donnait sur la mer et la seconde sur la ville : à tout le monde, il montrait le chef-d'œuvre.

Soudain, un myope — les pauvres yeux de ces maudites gens sont sans pitié — regarda une fois, puis une seconde, se reprit, haussa le cliché, le mit à contre-jour et demanda, sans penser à mal :

— Mais quelle est donc cette silhouette de jeune homme en bras de chemise que l'on entrevoit à travers les vitres de cette fenêtre... là... ici?... Et de son doigt il indiquait... Et celle-ci, cette dame en... elle semble en train ou de retirer ou de remettre son corset, qui se laisse voir à la seconde fenêtre. Celle-ci et l'autre, ce sont, semble-t-il, celles de votre appartement !

On regarda, on rit, pendant que César, qui n'avait pas tout de suite entendu ou compris la question, vantait et survantait la puissance et la netteté de son objectif, un zeiss-protar, de marque merveilleuse, splendide, capable, disait-il en riant de son gros rire,

de montrer de la vertu chez une cocotte de première marque.



Interpellé, cependant il regarda.

Interpellé, cependant il regarda...

Même sans l'aide d'une loupe, on reconnaissait que le jeune monsieur sans smoking n'était autre que

Fernand, le cousin évincé, et que la dame ressemblait à s'y méprendre à la maîtresse de César, maîtresse légale de par M. le maire, bien entendu, peut-être aussi celle du susdit Fernand, mais sans autorisation du même M. le maire, également bien entendu. En tout cas, qu'on le voulût ou qu'on ne le voulût pas, elle était incontestablement Mme César Merluchot.

Pour un beau coup de photographie, c'était un beau coup; on reconnaissait, sans qu'il pût y avoir erreur, les faces rieuses toutes les deux, oh! oui, rieuses, de la belle Anna et du sémillant Fernand. Ce que c'est que de savoir, d'oser mettre le prix à un appareil muni d'un zeiss-protar !

Quant à l'auteur du chef-d'œuvre, il demeurait mari marri et perplexe surtout. Ce qu'il se demandait et ce que se demandaient aussi amis et flatteurs réunis autour de lui ne se formulait pas, mais se comprenait :

Avait-il braqué trop tôt? avait-il braqué trop tard? avait-il assisté au prologue du drame, ou bien la plaque accusatrice n'avait-elle saisi que l'épilogue? Cruelle énigme!

Sur la plage, quand on connut la nouvelle, on s'en donna à cœur joie, mais on n'y rencontra plus César Merluchot : toutes les fortes tournures de la ligue de défense riant aux larmes des malheurs survenus à l'ennemi, les jeunes et jolies s'unirent cette fois pour égayer la scène des éclats argentins de leurs rires jeunes et perçants. Un pasteur méthodiste qui passait et apprit l'histoire ouvrit sa Bible et tomba juste sur ce passage : « Celui qui frappe par l'épée périra par l'épée. » Bref, on trouva l'a-

venture cocasse; mais, sans doute dans l'intention problématique de protester, quelques voix parurent prendre la défense de César, en chantant à tue-tête avec accompagnement du bruissement de la mer :

Un homme riche,
Quoi qu'il dise, quoi qu'il fasse,
Jamais, jamais ne peut être... cocasse.

Des gens qui n'entendaient pas très bien parce que l'on criait trop fort, perçurent bien co... mais moins clairement la dernière syllabe... et alors ils constatèrent que le malheur était bien pour tout le monde, que la garde qui veille aux portes de la Banque n'en défend pas les financiers, quelque gros que soient leur sac et leur abdomen... ce à quoi le pasteur méthodiste répondit : Amen...

P. Laurencin.

HYGIÈNE

TOUJOURS LES MICROBES

Le microbe est partout — dans le pain que nous mangeons, dans l'eau que nous buvons et dans l'air que nous respirons — dans l'air surtout.

Un docteur anglais vient de faire, à ce sujet, à l'Académie royale de Londres, une communication qui ne laisse point d'être instructive, surtout pour ceux d'entre nous qui ont le malheur d'habiter les villes.

Alors, en effet, qu'on ne trouve guère que cinq à six mille particules de poussière — ce qui est déjà gentil — dans un centimètre cube d'air pris au bord de la mer ou en pleine campagne, ce médecin a scientifiquement prouvé qu'il y en avait de 20 à 40,000 par centimètre cube à Richmond ou à Clapham, qui sont les faubourgs aristocratiques de Londres, et près de 500,000 à Whitechapel et dans le centre de la Cité.

Qu'on juge, d'après cela, ce que doivent avaler de saletés de toute sorte des Parisiens, qui, un jour de mi-carême ou de mardi gras, bataillent tout un après-midi sur les boulevards, au milieu d'un nuage de poussière et d'une grêle de confetti !

Et malgré tout, le monde vit quand même. Respectons les microbes ou détruisons-les, à notre fantaisie, mais ne nous en alarmons pas. Ils ont toujours sévi, et le monde n'en a pas moins progressé et multiplié.

LES MÉFAITS DE L'ALCOOLISME

La Société antialcoolique parisienne a publié un manifeste duquel il résulte que l'alcoolisme est la cause directe de 27,350 délits pour coups et blessures par an, suivis ou non de mort; de 15,158 autres délits divers, de 1,753 suicides.

Il est en outre la cause directe de l'augmentation inquiétante de la tuberculose. Sur 150,000 tuberculeux qui succombent chaque année, 134,000, c'est-à-dire 89 pour 100, sont des alcooliques ou hérédo-alcooliques. En général, 75 pour 100 des malades qui entrent dans nos hôpitaux sont des victimes de la boisson.

Depuis 1892, le nombre des idiots hérédo-alcooliques a doublé. Il atteint aujourd'hui le chiffre formidable d'environ 100,000.

N'est-il pas de notre devoir à tous de réagir suivant nos moyens contre ce fléau?

Buvons du vin, mais méfions-nous des alcools, surtout de ceux que l'industrie nous livre à bon prix, et encore et par-dessus tout des alcools allemands.

UN TOUR D'ARTISTE

Théodore Gudin était le peintre à la mode. Une baronne lui écrit pour lui demander un tableau destiné à décorer un panneau de son salon, et le prie de venir voir ce salon.

— Je ne sais pourquoi, lui dit Eugène Sue, mais je me défie de ta baronne. Cette façon de t'attirer chez elle! Laisse-moi y aller sous ton nom ; je flaire là quelque charge amusante à faire.

Gudin y consentit. Eugène Sue se présente en son lieu et place, et, après quelque temps, l'élève avait, comme dit le marquis de Turcaret, si bien poussé ses petites conquêtes, que la dame lui dit un jour :

— Je voudrais bien visiter ton atelier.

— Très volontiers ; demain, à midi.

A midi précis, coup de sonnette, on ouvre. La dame entre dans l'atelier, vide de tout élève, et va droit à un chevalet derrière lequel travaillait le véritable Gudin.

— M. Gudin, monsieur?



— M. Gudin, monsieur?

— C'est moi, madame.

— Pardon, monsieur, je demande M. Théodore Gudin, le célèbre peintre de marine.

— C'est moi, madame.

— Vous, monsieur! reprend la dame toute tremblante... C'est impossible! Il y a donc un autre M. Gudin?

— Je ne le crois pas, madame, je ne connais personne de mon nom.

A ce moment, allait et venait, dans l'atelier, un domestique en livrée, qui semblait un peu embarrassé. Th. Gudin, se tournant vers lui, lui dit : « Joseph, mets donc une bûche au feu, madame a l'air d'avoir froid. » Le domestique ainsi interpellé ne se pressait pas d'apporter du bois, tournant le dos, détournant le visage.

— Ah çà! paresseux, m'apporteras-tu du bois? A qui en as-tu, avec cette façon de marcher de côté comme une écrevisse? Arrive donc!

Le domestique, c'est-à-dire Eugène Sue déguisé en domestique, arrive, lui et sa livrée, jette maladroitement une bûche dans le feu, et, en se relevant, se trouve face à face avec la baronne, qui pousse un cri d'horreur en reconnaissant celui qu'elle avait traité comme le véritable Gudin.

VISITE DE CHATEAUX

Les princes allemands aiment à laisser visiter leurs châteaux, et beaucoup d'entre eux, par le prix demandé pour cette visite, se créent des revenus souvent très appréciables, mais toujours appréciés. Le prince de Reusse-Lobenstein, le dernier du nom, avait réglementé l'admission des visiteurs et les conditions des visites.

« Tous les touristes convenables, disait une ordonnance, pourront, pendant mon séjour ici, visiter le

château et ses environs à toute heure du jour. S'ils désirent voir l'intérieur, ils s'adresseront au portier. (Il est toujours présent.) Le portier les renseignera. Je parle ici des touristes décents; je suis donc bien certain qu'ils ne feront nulle inconvenance, qu'ils n'introduiront pas de chiens dans le château, qu'ils laisseront leur canne à la porte, qu'ils auront des chaussures propres, qu'ils s'abstiendront de paroles malsonnantes et surtout de chants obscènes.

« Les touristes désirant visiter les jardins s'adresseront au jardinier chef : il n'en refusera l'entrée à aucune personne convenable. A la tombée de la nuit, on ne laisera plus entrer les visiteurs, parce qu'alors on ne peut plus distinguer les gens convenables de ceux qui ne le sont pas. »

A la nuit, tous les chats sont gris, c'est vrai.

CHOSES ET AUTRES

JOURNAUX CENTENAIRES

Les journaux centenaires ne sont pas chez nous bien nombreux. C'est qu'il y a cent ans, c'était presque un luxe que de lire. Pendant la Révolution, un journal coûtait de quatre à cinq sols — ce qui représenterait bien douze ou quinze sous pour le moins de notre monnaie actuelle.

Ce ne fut qu'en 1863 que parut le premier journal à un sou. Mais dès lors la voie était ouverte, et la presse à bon marché, malgré la résistance héroïque des journalistes de la vieille école, n'allait point tarder à submerger l'autre.

En 1881, sur 69 journaux politiques, il y en avait déjà 23 à cinq centimes. Il est vrai qu'il en restait encore 24 à dix centimes, 15 à quinze centimes et 7 à vingt centimes.

Mais, huit ans plus tard, les nombres et les proportions sont renversés : sur 134 journaux politiques, il y en avait 60 à un sou, 51 à deux sous et 11 à quinze centimes.

Aujourd'hui, à part trois ou quatre exceptions, le journal à un sou a détrôné tous les autres. Il s'est élargi, amplifié, magnifié ; il paraît quelquefois sur six ou huit pages. On perd sur chaque numéro ; mais, comme dit Calino, on se rattrape sur la quantité.

Mais que vaut le journal à un sou? Au point de vue littéraire? Rien. Au point de vue informations? Peu de chose. Au point de vue social, il s'est fait

trop souvent le serviteur et le laquais de la foule, pour qui son objectif est de tirer beaucoup, sinon pour gagner de l'argent, du moins pour vivre. Au point de vue financier, il est désastreux, parce qu'il engage les ignorants dans des placements ruineux. En résumé, grâce au journal à un sou, la presse française est de beaucoup inférieure à celle de ses rivaux étrangers.

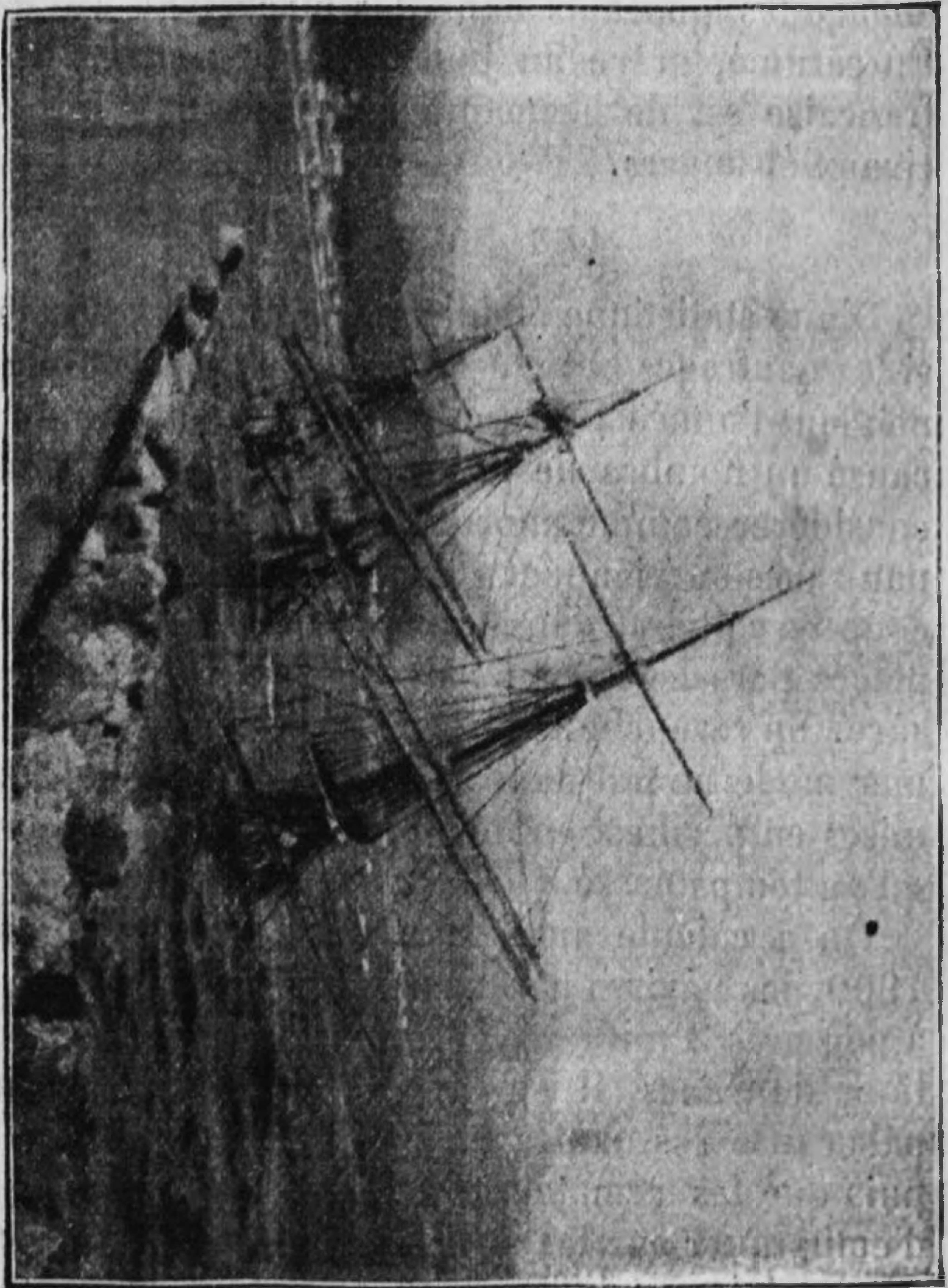
LES NAUFRAGES

D'une statistique établie à Londres, il ressort que si les naufrages ont été relativement peu nombreux pendant l'année 1900, ces naufrages ont néanmoins causé un nombre de décès si élevé qu'on peut le considérer comme anormal. De nos jours, moins de naufrages surviennent qu'autrefois, parce que beaucoup de voiliers, dans toutes les mers, ont été remplacés par des vapeurs dont la navigation est plus sûre. En revanche, on a calculé que, quand un steamer moderne fait naufrage, le nombre des existences mises en péril est en moyenne douze fois plus grand qu'au temps passé.

On a calculé aussi que, pendant la seule année 1900, les navires perdus et leurs cargaisons valaient à peu près 3 millions de livres sterling, soit 75 millions de francs. Il y a dix années encore, la principale cause des naufrages était l'incendie ; mais, depuis que les armateurs et les compagnies refusent d'embarquer sur les navires de voyageurs des matières aisément inflammables, le feu, en mer, fait relativement peu de victimes.

Maintenant, les principales causes d'accidents sont, par ordre d'importance : le manque de pré-

cautions et d'attention des officiers, l'insuffisance des phares et des signaux et la trop grande vitesse avec laquelle les paquebots de toutes les nations



Naufrage d'un trois-mâts.

font route en temps de brume. La tempête proprement dite cause relativement peu de naufrages de paquebots.

L'ACADÉMIE ROYALE DES BEAUX-ARTS DE LONDRES

Chaque année, cette Académie, ou plutôt *Société royale,* fait, comme chez nous nos sociétés des Beaux-Arts, une exposition annuelle qui a lieu au printemps. Il n'y a pas à Londres de jour de vernissage; cependant, avant l'ouverture, un jour est strictement réservé à la presse et un autre aux personnes munies d'invitations, d'autant plus recherchées qu'elles ne sont pas prodiguées. L'exposition de l'Académie royale répond, dans une certaine mesure et comme événement artistique, au Salon de Paris, avec cette différence essentielle que les œuvres sont reçues par un jury choisi parmi les membres de l'Académie, au lieu d'être admises par un jury élu par les artistes eux-mêmes.

Malgré son titre, l'Académie royale est une institution privée, n'ayant d'autre attache officielle que la ratification, par le souverain, de la nomination du président. La première idée de l'Académie appartient à Hogarth; mais son fondateur réel fut sir Joshua Reynolds, sous la présidence duquel fut ouverte, en 1769, la première exposition, composée de cent trente-six tableaux, dont trois seulement furent vendus.

Il y a quarante académiciens, vingt associés peintres et six associés graveurs. Le corps académique se recrute à l'élection parmi les associés, élus déjà; le président, le secrétaire et l'administrateur sont également nommés à l'élection. Un comité de huit membres nomme les professeurs de peinture, de sculpture, d'architecture et d'anatomie; ce dernier doit être un chirurgien. L'enseignement

est gratuit à l'Académie, et le nombre des étudiants n'est pas limité; pour y entrer, il faut subir un examen et produire un certificat de moralité. Les meilleurs élèves sont envoyés à Rome aux frais de l'Académie.

CE QUE RAPPORTE LE SUCCÈS

Le succès appelle le succès, et parmi les auteurs qui ont obtenu le plus de succès en 1900-1901, justement ou non, c'est l'heureux auteur de *Quo vadis?* (Où vas-tu?)

M. H. Sienkiewicz s'est rendu récemment à Corfou, pour y travailler à un grand roman qui lui a été commandé par un éditeur anglais. C'est-à-dire que cette œuvre paraîtra d'abord en anglais, d'après une traduction de l'original polonais, qui ne sera publiée que dans la suite.

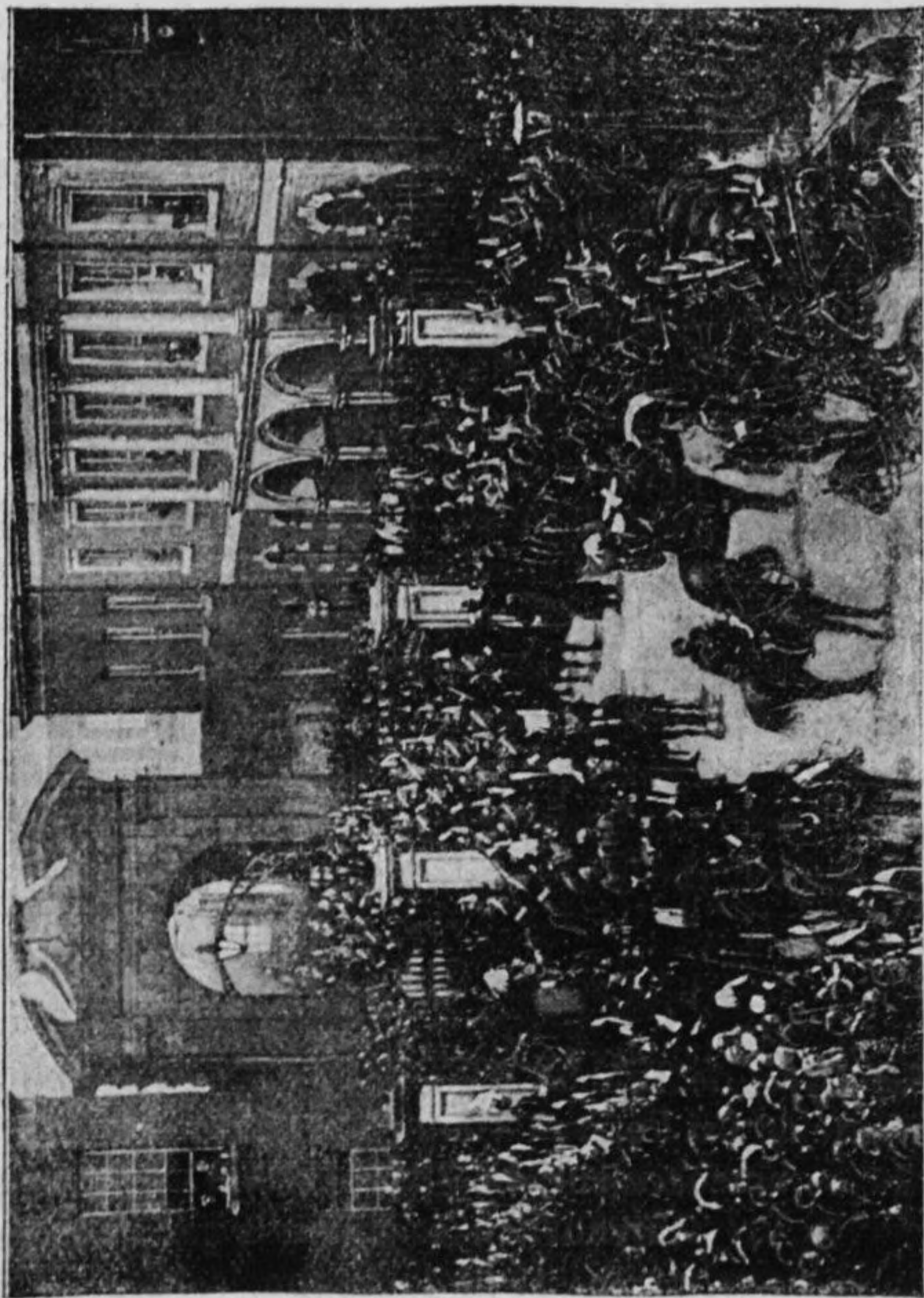
L'éditeur anglais a fait un véritable pont d'or au romancier. Il lui a, en effet, offert la royale rétribution d'un shilling — soit environ un franc vingt-cinq centimes — par mot, ce qui ferait onze ou douze francs la ligne et quelque chose comme *quatre cent mille* francs pour le roman.

Nous ne croyons pas que jamais auteur ait été l'objet d'offres plus alléchantes. Les romanciers, pour peu que cela continue, finiront par gagner plus d'argent que les ténors.

Ceci ne s'applique qu'à un très petit nombre d'auteurs, bien entendu, ceux dont s'engoue le public et qui ne sont pas toujours les meilleurs. Mais, on le sait, en ce bas monde, tout n'est qu'heur et malheur, et il est parfaitement admissible que celui qui peut saisir la vogue en profite largement.

AU PARLEMENT ANGLAIS

M. Labouchere a fait, dans un numéro du journal



Proclamation de l'avènement du roi Édouard VII.

anglais *Truth*, d'assez piquantes révélations sur la cérémonie d'ouverture du Parlement anglais, le jour

de la proclamation de l'avènement du nouveau roi Edouard VII.

Il paraît que les organisateurs avaient complètement perdu la tête. Les premiers tickets d'admission envoyés à d'éminents personnages et à de très grandes dames portaient que celles-ci devaient être en costume de deuil et en « pantalons ». M. Labouchere ajoute « qu'il fallut les retirer — les billets, et non les pantalons — pour attribuer aux seuls gentlemen cet accoutrement obligatoire ».

Cette mésaventure rappelle un peu celle qui mortifia si profondément la reine Victoria, quelques années après son veuvage. Les salons commençaient alors à s'entr'ouvrir.

Durant le long *farniente* auquel ils avaient été condamnés, les fonctionnaires de la cour avaient-ils oublié les us et formules protocolaires? Toujours est-il que les invitations qu'ils adressèrent, en français, au corps diplomatique, portaient, au lieu de « messieurs et dames », le vocable tout à fait *improper* de « mâles et femelles ».

On juge du beau scandale!

LE FEU ROI DE SERBIE

Le *Czas*, de Prague, raconte le fait suivant sur l'origine de feu l'ex-roi Milan :

Au commencement de l'année 1853, le prince serbe Michel Obrenovitch se trouvait aux eaux de Kobitch Sauerbrunn. Il fit la connnaissance de la fille d'un restaurateur de l'endroit, Anna Berghans. Cette fille devint mère d'un garçon qui reçut le nom de Guillaume Berghans.



Le roi Milan.

Le prince Michel envoya régulièrement, tous les mois, un secours pour l'éducation de l'enfant, qui débuta à l'école de Kohitch Sauerbrunn sous la direction du maître d'école Oratch; ses camarades l'appelaient Obrenovitch.

Mais vers l'année 1862, se présentèrent deux Serbes qui, au nom du prince, emmenèrent l'enfant en Hongrie; et, quelque temps après, la direction du couvent de Kruschedob demanda au curé de Sauerbrunn l'extrait de naissance de Guillaume Berghans.

Les années s'écoulèrent sans qu'on entendît plus parler de l'enfant, jusqu'au jour où la mort vint frapper sa mère Anna Berghans.

Peu après, un colis parvenait de Paris, contenant une couronne entourée de rubans avec l'inscription : « A ma mère. Milan Obrenovitch. »

PRUDERIE AMÉRICAINE

On est outrément chaste, paraît-il, aux États-Unis, car le conseil des recteurs de New-York frappe impitoyablement d'interdit d'exposition et de vente les objets d'art, de n'importe quelle nature, qui lui paraissent de nature à offenser la pruderie, surtout quand il s'agit de les appliquer à l'instruction artistique des jeunes misses américaines.

Parmi les œuvres ainsi condamnées, nous avions cité : la Vénus de Milo; le *1807*, de Meissonier; l'*Adoration des mages*, du Corrège. A cette liste, il convient d'ajouter : la *Madone sixtine* et la *Madone à la chaise*, de Raphaël; l'*Immaculée Conception*, de Murillo; l'*Assomption*, du Titien, comme « *objection-*

nables aux Juifs » ; l'*Escalier d'or*, de Burne Jones, comme empreint d'affectation ; les Têtes d'anges, de



La *Vénus* de Milo.

Reynolds, qui « sont jolies, mais sans vigueur » ; et enfin la *Cène*, de Vinci, qui n'est point digne, paraît-il, d'être regardée par des élèves.

PUDIQUE RETENUE

Un prédicateur enseigne la vertu aux jeunes gens d'une association chrétienne.

— Mes amis, leur dit-il, un jeune homme ne doit fréquenter aucun endroit où il ne pourrait pas décemment conduire sa sœur. En est-il un parmi vous qui oserait enfreindre cette sage recommandation ?

Un jeune catéchumène se lève alors et semble protester.

— Et en quel lieu, s'écrie le prédicateur se tournant vers ce révolté, pensez-vous donc qu'il soit séant de vous rendre, lorsque vous n'oseriez pas y conduire votre sœur ?

— Mais chez le barbier, répond simplement l'interpellé.

LA COLONISATION FRANÇAISE EN ANNAM ET AU TONKIN

On devient propriétaire au Tonkin, comme partout ailleurs, par l'achat d'un immeuble soit aux indigènes, soit à des Français; mais on y peut devenir également propriétaire d'immenses territoires par « concession ». C'est-à-dire que le gouvernement, dans des conditions que nous étudierons tout à l'heure, concède, à titre précaire d'abord pendant trois ans, à titre définitif ensuite, si vous avez rempli les conditions d'exploitation prévues au contrat, les régions de culture ou les mines dont vous avez sollicité la possession.

Il y eut, il y a quelques années, d'autres façons d'acquérir peut-être plus originales, à coup sûr moins régulières; nous nous permettrons de citer, à titre de curiosité, une de celles-ci dont on peut tirer, sans doute, un enseignement.

Un commerçant très notable d'Hanoï avait obtenu du Protectorat, à titre gratuit, la cession d'un terrain marécageux sis dans le milieu de la ville. Il devait en faire des jardins.

Un beau jour, il s'en vint à la Résidence supérieure, portant sous le bras de grands rouleaux de papiers.

« Monsieur le résident, dit-il au haut fonctionnaire qui l'écoutait, le Protectorat m'a accordé un terrain pour y faire des plantations; ne trouveriez-vous pas plus convenable, puisqu'il est au centre de la cité, d'y construire un palais de..., monument qui fait justement défaut? Voici, du reste, les plans. »

Notre homme déroula alors ses papiers et, en quelques instants, convainquit son auditeur.

Il passa, en conséquence, avec l'administration un contrat aux termes duquel il s'engageait à construire, à ses frais, un immeuble qui devait être affecté au service de..., le Protectorat s'engageant d'autre part à louer ledit immeuble pour la somme annuelle de — mettons — 5,000 piastres.

Quelques jours après, le notable commerçant s'en retournait à la Résidence.

« J'ai oublié, monsieur le résident supérieur, dit-il, de vous parler d'un détail. Je n'ai pas d'argent pour exécuter les travaux. Le Protectorat ne pourrait-il pas me prêter les 40,000 piastres nécessaires ? »

Le haut fonctionnaire sursauta sur son fauteuil et, la main dans sa barbe, réfléchit profondément.

Alors le postulant lui soumit la meilleure des solutions. Le Protectorat avancerait la somme, puis s'en rembourserait en ne payant pas de loyers pendant huit ans, huit fois 5,000 piastres en faisant 40,000.

N'était-ce pas superbe, et l'administration n'avait-elle pas toutes garanties, puisqu'elle se rembourserait elle-même? C'était si beau qu'ainsi fut fait.

En ce moment, notre notable commerçant possède aujourd'hui à Hanoï le palais de..., d'un revenu annuel de 5,000 piastres, sans avoir déboursé un centime, ni pour le terrain, ni pour les matériaux, ni pour les ouvriers.

Egalement le Protectorat aura élevé de ses propres deniers, sur un terrain à lui, un beau palais dont il ne sera pas cependant propriétaire et dont il payera les loyers.

A Singapour, à Saïgon, on existe ; à Hanoï, on vit.

On y vit même très vite. Hanoï n'est point une de nos cités provinciales toutes de calme ; elle s'agrandit, s'étend avec une rapidité surprenante ; elle prospère dans la fièvre.

Du jour au lendemain elle se transforme. Hier c'était une ville presque entièrement indigène ; les Français logeaient encore dans les maisons chinoises ou les anciennes pagodes, la citadelle se dressait non plus menaçante, mais gênante, barrant le développement des rues par ses fossés boueux et ses lourdes murailles ; aujourd'hui de blanches et coquettes villas se sont élevées partout, de larges boulevards sont percés, et par-dessus les fossés enfin comblés, par-dessus les fortifications abattues, de belles promenades mènent du centre de Hanoï au jardin botanique et vers l'agreste campagne.

Au Tonkin, les Français sont également acharnés à leur labeur et à leur plaisir.

L'hiver, les soirées succèdent presque sans interruption aux soirées ; les bals aux bals.

Le théâtre, où une fort bonne troupe, supérieure certes à la moyenne des troupes qui jouent dans les préfectures de France, donne des représentations à succès, est toujours rempli d'une foule élégante et joyeuse.

Après le théâtre, on soupe, et les « viveurs » de la ville fêtent les artistes féminins, qui ont fort à faire pour contenter tout le monde et leurs protecteurs attitrés.

Ces derniers, du reste, sont toujours d'humeur accommodante. On ne saurait être jaloux, à Hanoï,

de sa maîtresse. Dans ce lointain où les Européennes sont encore des oiseaux rares, il faut avoir bon cœur et fermer les yeux ; et ces messieurs, gros fonctionnaires, gros commerçants, sont d'une myopie indulgente pour les frasques toutes charitables de leurs amies.

Cependant la chronique scandaleuse est toujours nourrie de faits, et les journaux ne font pas faute de proclamer à son de trompe les histoires parfois un peu salées des habitants de la cité.

L'an dernier, ils contaient une anecdote dont le héros était un fonctionnaire récemment arrivé dans la colonie avec une jeune et charmante compagne.

Celle-ci, profitant un soir d'une tournée d'inspection que faisait son seigneur et maître, prit un pousse-pousse, et, à la brume, se fit conduire chez un jeune et brillant officier qui l'initia, paraît-il, aux ivresses de l'opium et de l'amour.

Le lendemain matin, de grand matin, la dame sortit en toute hâte de la garçonnière annamite, et comme elle vit devant la porte un pousse-pousse, monta dans cette voiture et donna l'adresse du domicile conjugal.

Arrivée là, elle jeta dédaigneusement trois sous, prix ordinaire d'une course, au boy qui avait mené la petite voiture.

Protestation du boy. Il lui est dû deux piastres !

Indignation de la dame qui déclare qu'elle ne veut pas être volée, et elle a l'imprudence — ô combien ! — de faire enfermer l'indigène au poste de police.

Là on s'explique.

L'amie de l'officier avait oublié que le pousse-pousse qu'elle avait pris le matin était le même que celui qui l'avait conduite la veille, et qui était demeuré toute la nuit à attendre son étourdie cliente devant le domicile extramarital.

L'affaire fit du bruit. L'administration s'enquit discrètement si Mme X... était bien la femme légitime du fonctionnaire qui l'avait amenée avec lui. On découvrit qu'il n'en était rien. M. X... l'avait fait passer pour telle, afin d'éviter de payer son voyage, le Protectorat prenant à sa charge les frais de route de la famille de ses agents.

On mit en demeure ce fonctionnaire, trop soucieux de ses deniers, de rembourser les 1,200 fr. que l'Etat avait dépensés pour son amie.

Grand embarras. Il n'était guère riche. Il prit alors une décision suprême... ; il épousa la dame.

Ce fut un mariage folâtre, auquel assistèrent tous ceux qui avaient obtenu les faveurs de la belle.

Malgré le dévouement de certaines femmes au Tonkin, les colons, les fonctionnaires, se plaignent vivement d'être obligés de vivre seuls. Aussi, à quelque catégorie qu'elle appartienne, si laide ou si commune qu'elle soit, une nouvelle venue est-elle toujours accueillie avec enthousiasme.

Un jeune fonctionnaire, père de famille, avait eu l'an dernier l'imprudence d'amener à Hanoï une belle fille de campagne, nourrice de son bébé.

Dès lors il n'eut plus une minute de tranquillité chez lui.

Devant sa porte passaient, repassaient tous les

godelureaux de la ville, jeunes et vieux. Les billets les plus incendiaires venaient, par tous les moyens, tourner le lait de la nourrice! Enfin, un beau soir, le malheureux patron de cette fille et sa femme trouvèrent chez eux un employé des postes en conversation « criminelle » avec nounou!

Nounou fut chassée avec son amoureux. Elle ne perdit pas en quittant sa place; de servante elle devint une élégante Tonkinoise et même monta en grade, car elle quitta son commis des postes pour un résident!

Le dindon de cette farce — et quel dindon! fut le ravisseur, qui auparavant faisait les délices des dames de la bonne (?) société et qui depuis ses aventures ancillaires fut tenu à l'écart par celles auxquelles il avait préféré les appas plus jeunes de la nourrice (1).

(1) Extrait de la *Colonisation française en Annam et au Tonkin*, par JOLEAUD-BARRAL. Un volume. Libr. Plon-Nourrit et Cie.

LES FEMMES ARABES

Dans la société musulmane, le mari est à peu près le seul homme qui ait le droit d'entrer dans le harem ou appartement de sa femme ou de ses femmes. Cependant, dans les villes où le contact journalier avec les Européens a quelque peu modifié les idées, l'usage de faire garder ces appartements par des individus préparés d'avance à cette fonction tend à se perdre. En Algérie, comme en Tunisie, il n'est plus aussi général qu'autrefois. Il paraîtrait même que dans la plupart des intérieurs musulmans, mauresques notamment, le médecin, qui autrefois n'était appelé et admis auprès des femmes malades que dans des circonstances graves et ces femmes demeurant voilées, est plus fréquemment consulté aujourd'hui et plus facilement mis en relation avec les malades, qui restent visage découvert.

Toutefois, même dans les villes de nos colonies de l'Afrique du nord, les indigènes se montrent toujours des plus réservés quand on leur demande de voir leurs femmes, d'être admis auprès d'elles, non les hommes, bien entendu, car pour eux parler de sa femme à un musulman, lui demander de ses nouvelles est chose délicate et généralement inconvenante — mais aussi les femmes européennes. Les maris musulmans semblent redouter pour leurs femmes les réflexions que pourrait susciter chez elles le spectacle de la liberté dont bénéficient les femmes chrétiennes, et pressentent que c'est par le contact de celles-ci que se relâcheront les entraves qui enserrent la vie de la femme arabe.

De par le Coran, livre religieux autant qu'il est

code de la vie sociale dans toutes ses ramifications, même celles de nature intime, la femme est abso-



lument soumise à l'homme : elle est sa propriété, sa servante, sa chose, plutôt que sa compagne. Lui est le seigneur et maître plutôt que le mari. Même pour les classes riches, l'homme, dans son intérieur,

est servi rarement par des intermédiaires, mais presque toujours par sa ou par ses femmes.

Et ce qui ne relève guère la condition de la femme musulmane, c'est que le Coran autorise la polygamie : un musulman peut épouser de une à quatre femmes et les posséder ensemble toutes les quatre à titre légitime. Au delà de ce nombre, il peut prendre des esclaves qui, le plus souvent, sont des concubines.

En Algérie, en Tunisie, comme dans quelques autres pays musulmans que leurs relations constantes avec l'Europe chrétienne peuvent faire qualifier de pays de contact, la majorité des musulmans tend à rester monogame, et parfois cette situation de monogamie est imposée comme condition d'union par la jeune fille, surtout quand elle est de grande famille, que recherche un musulman. Notons cependant qu'au point de vue de ses intérêts de fortune, de sa personne, la femme arabe n'est pas à la discrétion absolue de l'homme, le Coran ayant stipulé en sa faveur des garanties d'ordres divers.

Un fait qui démontre jusqu'à quel point la femme est considérée comme un être d'ordre inférieur, c'est que si la naissance d'un garçon est accueillie comme une occasion de félicitations et de réjouissances pour le père; si parents, amis, gens qui dépendent du maître, se réunissent pour le visiter, faire parler la poudre dans les fantasias; si la mère reçoit de son seigneur et maître les plus riches cadeaux, la naissance d'une fille passe à peu près inaperçue : c'est, au point de vue social, une conséquence utile, même nécessaire du mariage; au point de vue de l'amour-propre du père, c'est une mésaventure.

En réduisant la femme en servage conjugal, Mahomet a cru restreindre le pouvoir féminin, sinon dans la maison, du moins dans les affaires publiques. A-t-il réussi? Pour la vie intérieure, c'est rien moins que certain. Les sentiments mutuels déposés par la nature dans les cœurs humains, dans le cœur de la femme comme dans celui de l'homme, se jouent de tous les arrangements légaux. Quelles que soient, en effet, les entraves apportées à sa liberté, la femme musulmane, en Algérie, en Tunisie, comme partout ailleurs, sait, quand la domine le sentiment, la passion, trouver dans son imagination et suivant ses désirs les moyens de déjouer les entraves, les surveillances, comme elle brave sans sourciller les terribles mesures légales édictées par le Coran pour punir la femme en révolte contre son mari.

En droit, la femme musulmane est presque une esclave; en fait, elle est toujours femme, et dans beaucoup d'intérieurs, si elle n'est la maîtresse qui doit commander, mais la servante qui doit obéir, elle n'en est pas moins la véritable souveraine, parfois même le tyran : dans la généralité des cas, la femme de condition riche ou seulement aisée n'est nullement malheureuse.

Presque séquestrée, elle ne peut penser, ainsi que les femmes chrétiennes, circuler librement en public, mais elle est habituée à cette existence; elle y est préparée par un atavisme millénaire; son cerveau s'y est fait; elle vit comme a vécu sa mère, comme vivra sa fille; elle est maîtresse au logis, et si celui-ci est confortable et luxueux, c'est surtout pour elle, dans les appartements qui lui sont réservés; quoique l'on ait dit, le mari, dans la maison, est rarement

un maître bien dur, car, en pays musulman, comme à peu près partout, les formes et les formules sauvées, ce mari si bien armé par le Coran n'est-il que le premier esclave de son esclave.

Si le mari est riche, la femme n'a qu'à se laisser vivre. Assez étroitement cloîtrée dans sa maison de ville, elle est beaucoup plus libre et s'appartient davantage dans sa maison de campagne. Là, elle est déchargée de tous soins et de tous travaux grossiers, est servie par un nombreux personnel de femmes et peut se promener ou faire sa sieste dans des jardins souvent magnifiques.

Mais à la ville comme aux champs, la femme musulmane de haute condition est comblée des dons du seigneur et maître, souvent par affection, plus souvent par orgueil, par vanité. Tout ce qui se vend de plus riche, de plus beau, de plus original dans les souks ou magasins, riches étoffes et bijoux, parfums et meubles de la plus originale fantaisie, est pour elle, n'existerait pas sans elle, et alors que sont remplis ses devoirs envers son mari et ses jeunes enfants, que vient le soir avec ses brises rafraîchissantes, elle monte sur les terrasses de sa maison pour y recevoir ses amies quand elle-même elle ne les visite pas.

La plus heureuse des femmes est, en pays musulman comme dans tous les pays, la bourgeoise aisée, c'est-à-dire d'une situation suffisante pour demeurer sans souci des besoins matériels de l'existence, pour gouverner son intérieur sans difficulté, mais non pour vivre, comme la femme riche, d'une vie oisive et de plaisirs toujours les mêmes, tenue par la situation du mari à des obligations fasti-

dieuses, gênantes et desquelles dérivent la satiété, la fatigue, l'ennui. Elle est plus maîtresse de son mari, le possède mieux, est en rapports plus intimes avec ses enfants ; les sentiments d'affection mutuels qui unissent les membres de la famille sont plus serrés, plus vifs et plus durables. Ces réflexions sont celles d'une dame qui a dû à son sexe de pénétrer dans quelques intérieurs musulmans. Elle a constaté qu'en Tunisie, c'est la classe moyenne dont les mœurs, les habitudes et les usages semblent le plus se ressentir de l'influence européenne ou, si l'on aime mieux, chrétïenne.

Telle est la vie de la femme arabe quand elle est fortunée ou aisée. En principe, cette existence, dans ses données générales ou légales, pour ses rapports de vie civile du mari à la femme, est la même du haut au bas de l'échelle sociale musulmane ; mais si, pour un certain nombre de femmes de l'Islam, les prescriptions coraniques s'adoucissent, s'émoussent par le fait de l'influence des lois et des sentiments de la nature, du contact avec les peuples chrétiens, de la vie monogame et commune qui tend à supplanter la vie polygame, les dispositions du livre sacré, du livre-code, s'appliquent dans toute leur dureté aux femmes pauvres. L'homme du peuple est partout un être plus ou moins brutal, même quand il n'est pas de caractère violent.

En pays musulman, la femme pauvre est ouvrière, et, ainsi que dans nombre de ménages chrétiens, elle contribue pour une large part à la subsistance de la famille. Si l'homme travaille peu, elle travaille beaucoup, et si l'homme est un laborieux, elle doit l'être encore plus que lui. Dans cette situation

l'homme est sans douceur pour sa compagne, lui fait durement sentir le joug, exceptionnellement par méchanceté, presque toujours par insouciance, par égoïsme inconscient, par un atavisme de tyrannie du fort contre le faible. L'Arabe pauvre pourra ne pas frapper sa femme, mais il la chargera de trop lourds fardeaux, lui imposera les plus rudes travaux, lesquels, en bonne justice et de par les lois naturelles, devraient lui être dévolus, et devant la fatigue, la souffrance, la misère de sa femme, il restera indifférent et sans pitié. Et ce qui ajoute encore à cette situation si réellement douloureuse, c'est que la polygamie, presque délaissée dans les classes supérieures, est plus généralement pratiquée dans les classes ouvrières de l'industrie et de la culture. Ce ne sera pas par besoin de dépense d'une trop riche affection que l'ouvrier et le cultivateur arabe prendront plusieurs femmes légitimes, mais à titre d'ouvrières. En Tunisie, comme en Algérie et partout ailleurs, deux misères s'unissent plus facilement et à meilleur compte que deux richesses, car formalités légales et mondaines sont moindres, et il n'est que peu question de négociations pour les apports. Le profit d'unions multiples pour le musulman, petit fermier ou bien ouvrier d'industrie, c'est qu'à sa femme ou à ses femmes doivent incomber non seulement les labeurs du ménage et les soins donnés à la jeune famille, ceux du puisage et du transport de l'eau, de coupe et d'approvisionnement de lourdes charges de bois, mais elle doit également aider son maître, on n'ose dire son mari, dans les travaux des champs. Sans doute l'homme ne reste-t-il pas complètement oisif, travaille dans son atelier ou sur son champ; mais

que de choses doivent être faites, qu'il pourrait ou devrait faire, mais qu'il oublie, en laissant le soin à sa femme!



Femmes arabes en voyage.

Cette situation malheureuse n'est pas celle des Arabes de la steppe ou des localités éloignées des grands centres. Même aux environs de Tunis, il n'est pas nécessaire de passer souvent dans la campagne pour être témoin de la scène tristement grotesque d'un âne de petite taille, mais léger de

formes et d'une énergie peu commune, sur lequel se tient à califourchon et ses pieds touchant presque le sol, un Arabe trop grand, parfois aussi trop corpulent eu égard au volume de la bête. Derrière suit péniblement une pauvresse courbée sous le poids d'un sac de légumes ou d'un fagot de bois et portant en même temps, cramponné à son épaule, un ravissant bambin. Cette pauvresse est la femme de cet homme. Et l'étonnement de l'Européen, à cette vue d'un tel tableau qui renverse toutes les notions de galanterie, n'aura d'égal que l'étonnement de l'Arabe de voir remarquer si peu de chose et d'en être étonné : la femme qui peine derrière le mari se promenant.

Un colon nous racontait le fait suivant :

Dans un champ, une touffe de chiendent — et en Afrique le chiendent est autrement tenace que notre chiendent français — ou d'alfa résiste à l'action de la charrue que tire un chameau vigoureux pourtant. L'Arabe quitte son champ pour s'en aller chez lui chercher son âne qu'il attelle à côté du chameau. Les efforts des deux animaux, quoique s'exerçant de concert, sont reconnus impuissants. Toujours calme, notre Arabe s'en va chercher sa femme et l'ajoute à l'attelage... ; elle tire comme l'âne et le chameau...

C'est une plaisante légende, dira-t-on.

Une légende, non, paraît-il. Qualifions, si vous le voulez, le fait d'exceptionnel, mais cela se voit. Faut-il donc tant s'en étonner? Dans nos contrées plus civilisées, les bourreaux de femmes sont-ils donc si rares, non ceux qui les tuent d'un seul coup, mais ceux qui les exploitent pour le moins autant que les Arabes? Encore celui-ci accepte-t-il

les charges qui lui incombent des soins de leur nourriture et de leur entretien et ne laisse-t-il jamais ses enfants à leur charge, ainsi que cela a lieu, et souvent, dans nos pays si vains de leur civilisation.

Et malgré tout les femmes du peuple musulman africain, en Tunisie et en Algérie, sont, dans leur jeunesse, bien prises de formes, d'une sveltesse et d'une prestance non sans grâce, et leurs enfants sont presque toujours d'une belle vigueur. Mais la jeunesse chez ces malheureuses femmes se flétrit de bonne heure; entre vingt et vingt-cinq ans, elles sont déjà vieilles. Elles ont beaucoup d'enfants, mais, faute de soins bien entendus, elles en perdent le plus grand nombre dans les premiers mois de la vie, et ce ne sont que les plus vigoureux qui vivent ou peuvent espérer vivre.

P. L.

UNE TRISTE HISTOIRE

M. Vincent Ruggieri (1), un jeune ingénieur italien, a visité les mines d'or du Transvaal et de l'Alaska, et c'est sous le titre : *Du Transvaal à l'Alaska* qu'il nous a noté ce qu'il a vu et ressenti dans ces deux pays dont s'occupe à titres divers le monde entier.

Nous en extrayons le dramatique récit suivant.

Les chiens obéissaient à ma voix et exécutaient chaque ordre que je leur donnais. Ils faisaient à peine deux milles à l'heure en montée; mais quand le terrain était très ardu, il fallait que je descendisse du traîneau et que j'aidasse, avec une corde passée autour de la taille, à tirer la charge. Quand, au contraire, la descente se faisait rapide, je détachais les chiens et laissais le traîneau glisser tout seul, en le guidant avec un gros bâton qui servait aussi de frein. Les chiens me suivaient en courant.

En plaine, le traîneau filait vite à une rapidité de 6 milles à l'heure, parcours que j'atteignis également sur les fleuves glacés.

Je fis dans un seul jour la courte distance qui sépare le Leotta de l'Hunker; puis, pendant plusieurs jours de suite, je tournai autour de petits affluents de l'Hunker en recueillant des nouvelles des mineurs qu'à de longs intervalles je rencontrais dans les vallées. L'Hunker serpente entre des collines et va se jeter dans le Klondike. On l'a exploré dans tous ses alentours et on a trouvé des gisements

(1) *Du Transvaal à l'Alaska*, par M. Vincent Rugg ri. Un vol. in-18. Libr. Plon et Cie.

de quelque importance, mais ils seront rapidement épuisés.

De temps en temps, je demandais l'hospitalité dans une cabane d'Esquimaux, qui m'offraient, pour quelques pépites d'or, des vivres pour moi et mes chiens. C'est d'eux que j'appris que ce même hiver-là on avait trouvé deux hommes gelés pendant qu'ils tiraient un traîneau. Beaucoup de mineurs avaient perdu un pied ou les deux et avaient eu les mains et les doigts gelés.

En faisant le tour du mont Dome, qui est très élevé, je passai dans le Dominion et je rencontrai un petit fleuve et les ruisseaux qui s'y jettent.

J'entrai ensuite dans l'Indian Creek, parsemé de cabanes et de cabines presque enfouies sous la neige à côté de petits canaux. Elles s'élevaient à quelques centaines de mètres de l'une de l'autre; mais la plupart d'entres elles étaient vides; les autres étaient habitées par de pauvres mineurs qui travaillaient dans des puits stériles.

Ah! si Ogilvie avait vu de ses yeux cette épouvantable misère, il n'aurait certainement pas écrit tant de mensonges, causes de tout ce mal. Mon cœur se brisait à la vue de ces malheureux qui, de leurs mains décharnées, fouillaient ce sol, à la recherche de l'or qu'ils ne peuvent trouver parce qu'il n'existe pas.

Parfois, bien rarement, je rencontrai des gens qui étaient, jusqu'à un certain point, satisfaits de leur sort et de leur travail.

Ma santé s'était un peu remise, et cette façon de voyager me plaisait beaucoup.

J'allais de-ci de-là, dans la curiosité de tout voir,

de passer dans un endroit à l'autre, glissant rapidement sur la glace, en quête de renseignements. Et je revins ainsi jusqu'au Dome. En passant par le ruisseau Too Much Gold, j'appris d'un mineur qu'au claim n° 50 il y avait un homme seul, malade, sans aide et presque sans nourriture. Poussé par un sentiment d'humanité, je m'y rendis.

Il était deux heures de l'après-midi. Je frappai à la porte, et une voix faible me répondit. A peine avais-je dépassé le seuil qu'une odeur écœurante me prit à la gorge. On ne voyait rien dans l'obscurité. J'allumai un morceau de chandelle et j'aperçus assis sur un tronc d'arbre, auprès d'un poêle tout près de s'éteindre, un homme émacié qui me fixa de ses yeux surpris et caves. Cette vue ranima mes colères contre les brigands qui poussent à la mort tant de pauvres gens.

Je lui offris du thé, du lait concentré et des biscuits. Je ravivai le feu, et le malheureux me tendit alors sa main tremblante et fondit en larmes. Moi-même, je me sentais le cœur oppressé devant ce miséreux qui me raconta ses aventures.

Il se nommait Tooley; il venait de Kalamazoo dans l'Etat de Michigan, où il avait femme et enfants. Il était parti plein d'espérance, emportant avec lui tout l'argent qu'il possédait et qui lui suffit à peine pour payer les énormes droits d'entrée de l'Alaska sur le territoire de Yukon.

« Arrivé là, me dit-il, après les souffrances que vous avez dû endurer, vous aussi, je cherchai à ouvrir un puits. Quand je me mis au travail, j'avais encore des provisions, mais pas en quantité suffisante, parce qu'une partie de mes vivres avaient été

confisqués à Dawson, l'argent me manquant pour payer les taxes. En vivant misérablement, je continuais mon travail. Mais il fallut bientôt le suspendre. J'étais vaincu par les privations, la fatigue, le froid et le découragement. »

Et en me disant cela, il sanglotait comme un enfant.

« Il ne me reste plus, continua-t-il, que trois ou quatre livres de haricots, une demi-livre de café, et c'est tout. Je ne me tiens plus sur mes jambes; je vis depuis quelques jours dans l'obscurité et je n'ai plus qu'à mourir. »

Il s'était un peu restauré, et j'avais pris une résolution. Le lendemain, je viendrais le chercher et j'interromprais mon voyage pour le transporter à Dawson, où je le ferais recevoir à l'hôpital. Je lui dis que je passerais la nuit avec lui et que le lendemain nous partirions ensemble. Il m'écouta avec attention, puis, saisi d'un accès de joie, il voulut se lever pour m'embrasser : ses jambes faibles et gonflées flageolèrent, et il retomba lourdement sur le tronc, où il resta comme cloué. C'était encore une victime du Klondike. Après avoir attisé le feu, je l'aidai à s'étendre sur son grabat et le couvris avec mes fourrures ; puis je m'étendis à côté de lui en l'enveloppant dans mes couvertures, et je m'endormis, réveillé de temps en temps par les plaintes du malheureux.

A trois heures du matin, je préparai le déjeuner, je le fis manger, et, en le portant dans mes bras, je le déposai dans le traîneau. Il ne cessait de me remercier.

A cinq heures nous étions en voyage. La longue

bande lumineuse du nord éclairait notre route, et les chiens couraient, agiles, sur la glace du fleuve.

Le thermomètre Fahrenheit avait baissé jusqu'à 53°, et il faisait un froid intense.

Nous descendîmes le fleuve Hunker, bordé de cabanes ensevelies sous la neige, puis nous continuâmes par le Klondike pendant que les arbres noueux couverts de neige et les collines de glace semblaient fuir en sens contraire.

Plus rien de la belle végétation estivale. Les sapins, les vallées vertes, les montagnes sombres que recouvraient naguère les plantes, dont les cimes brillaient au soleil avec des reflets de diamant, reposaient sous l'immense suaire de glace dans un calme de mort. Dans quelques mois, tout cela quitterait son manteau funèbre pour revenir à la vie. Les fleuves et les torrents reprendraient leur cours et leur murmure, la verdure réapparaîtrait. De nouveaux explorateurs arriveraient de régions lointaines, en traversant des fleuves et des mers, soutenus par l'espérance de faire fortune.

Mais pour ceux qui se trouvaient là, le soleil nouveau ne resplendirait pas. Dans leurs cœurs découragés, aucun espoir ne germait plus sous l'amertume et le découragement.

En suivant ces tristes pensées, j'animais les chiens de la voix, et en glissant rapidement sur la glace, nous atteignions Dawson à cinq heures du soir. Les bonnes bêtes avaient fait un vrai tour de force.

SUR LES FLOTS

Vogue, vogue, mon beau navire,
Sur la mer emporté...

chantaient dans mon jeune temps les roucouleurs de romances.

Or voici un récit de navigation que nous fait M. le comte Henri de Menthon, dans son intéressant volume, *Vingt-deux mois de campagne autour du monde*, publié par la librairie Plon et Cie :

Voici six jours que je n'ai pu prendre la plume ! six longues journées de vent déchaîné et de mer furieuse !

Pied à pied, il a fallu lutter contre le monstre, supporter ses assauts, défendre cette pauvre carène blanche qui est notre patrie et notre foyer. Tout n'est pas fini, et de ma cabine j'entends encore des grondements sourds du vent, je frémis au choc brutal des lames ; mais je profite d'une embellie pour écrire quelques lignes.

Le 24, après déjeuner, la brise, déjà peu maniable depuis le matin, a commencé à souffler en tempête. Heure par heure, le vent et la mer ont grossi ; une à une, à grand'peine, sous la grêle qui fouettait, il a fallu serrer les voiles, et, à huit heures, nous courions d'une allure désordonnée, sous les huniers aux bas ris.

Toute la nuit, dans l'obscurité effrayante, même route, malgré d'inquiétantes inclinaisons, de brusques sursauts de la coque, le craquement des mâts sous la toile gonflée des huniers. L'avant couvert d'eau laboure la mer, creusant vraiment dans les

hautes vagues un sillon profond où le *Volta* s'engage, s'enlise comme dans une tombe vivante. L'eau verte, transparente, nous enserre étrangement, tombant parfois à bord avec un bruit de tonnerre, cassant tout de sa poussée brutale.

Nous penchons fortement ; le bastingage disparaît sous la montagne d'eau qui s'écroule sur lui ; puis tout se relève, et nous reprenons dans la nuit notre course folle.

Au jour, tout autour de nous, la mer est un grand chaos, une immensité verte où les vagues roulent, se dressent, s'entre-choquent en tous sens, nous fatiguant sans merci de leurs assauts. Ah vraiment ! que bien petite chose nous sommes au milieu de toutes ces puissances de destruction !

Le vent fraîchit à chaque instant, s'acharne en sifflant sur nos huniers, qui sont, sur cette mer la seule force qui lui résiste. Après avoir lutté une heure, il serait imprudent de continuer à faire route.

Pendant que la manœuvre est encore possible, le commandant donne l'ordre de prendre la *cape*.

Nous venons dans le vent ; le *Volta* s'arrête brusquement. Pendant un instant qui compte double les vagues tombent sur nous ; nous ne voyons plus qu'à travers les énormes volutes qui roulent de toute part : tout craque à bord ; nous inclinons terriblement. Lentement les huniers sont cargués ; la coque se relève.

Il était temps ! quelle longue minute d'anxiété ! quelle angoissante étreinte !

Maintenant, il nous faut plus de trois heures pour serrer les huniers. Au commandement, nous

envoyons presque tout le monde en haut, quarante hommes par hunier ; ils montent lentement le long des haubans tordus par la brise, puis, un à un, se traînent sur la vergue.

La toile claque furieusement au vent, se débattant sous les mains qui veulent l'emprisonner, secouant ces matelots au-dessus de l'abîme béant. Farouches, tête nue, tout à leur lutte présente, ils se cramponnent sur le marchepied de corde, le ventre contre la vergue, prenant pli par pli la toile gonflée qui leur met les doigts en sang. Malgré la mer qui déferle à bord, comme on la suit ardemment des yeux, cette grappe humaine suspendue sur la mort où le tangage et le vent peuvent les précipiter à toute seconde !

Enfin, tout est fini, le dernier bouillonnement de la voile est étouffé ; par coquetterie du danger, rien n'a même pu empêcher ces braves gens de faire cette besogne aussi soigneusement qu'en rade ; celui qui revient le dernier du bout de la vergue rentre dans la toile tout ce qui dépasse, égalise à grands coups de poing les boudins qui sont trop gros. — Tous sont sur le pont ! Avec quel soulagement je les revois descendus, harassés et pâles, mais au complet, sans que la méchante mer nous en ait pris aucun !

Voici, en deux mots, ce que nous appelons prendre la *cape*. Par très grosse mer, un bâtiment ne pourrait s'exposer sans danger au choc furieux des lames, les paquets d'eau embarqués alourdiraient la coque, accompliraient peu à peu à bord l'œuvre de destruction ; ces chocs répétés ouvriraient des coutures, feraient jouer la membrure et pour-

raient causer des voies d'eau, sans parler de graves désordres dans la machine.

Il n'y a que trois moyens de lutte contre ces mers démontées : faire tête lentement aux vagues en réglant la vitesse donnée par l'hélice à leur élan pour diminuer le choc le plus possible, prendre la *cape*, ou fuir devant le temps. Mais c'est le plus souvent se résigner à perdre de longues journées péniblement gagnées, à se laisser rejeter dans des parages qui peuvent être dangereux, et on n'emploie ce moyen qu'à la dernière extrémité. La *cape* est pour des bâtiments qui ont peu de provisions de charbon la seule façon de gagner du temps : on ne lutte pas contre la tempête, mais on la subit dans les meilleures conditions possibles.

Capeyer consiste à gouverner le plus près possible du vent, de façon à recevoir les lames obliquement. On établit pour cela des voiles spéciales dites voiles de cape qui ne donnent aucune vitesse en avant, mais font dériver le bâtiment. La quille déplace ainsi une importante masse d'eau qui produit au vent du voilier une zone de remous. Les vagues, quelle que soit leur hauteur, en arrivant au contact de ce calme fictif, se transforment en houle régulière, ne produisant aucun choc sur la carène. On peut de cette façon résister longtemps, sans très fort roulis, à des mers affreuses.

Depuis mercredi, nous sommes ainsi comme prisonniers en un lac houleux au milieu d'une mer démontée. A deux cents mètres de nous, les vagues énormes roulent leurs sombres volutes plus hautes que nos hunes ; soudain, tout s'apaise, les lames s'allongent, se couchent, nous soulèvent lentement au

passage et se perdent invisibles dans le chaos bruyant.

Quelquefois, cependant, par une erreur de barre, le *Volta* s'approche trop du vent, et nous recevons un soufflet brutal qui nous couvre d'eau. On entend un bruit de cascade ; c'est la mer qui entre à flots par un panneau du bord qu'elle a défoncé. Une minute lui a suffi pour son œuvre de destruction, et à nous, pauvres bras harassés, il faut des heures pour aveugler ce trou béant. Le bruit du vent qui mugit sans répit, le grincement des mâts étrangement secoués font un rude concert qui depuis quatre jours ne nous a guère permis de fermer l'œil.

L'eau suinte partout dans les cabines, dans la batterie ; le carré est un marais où les matelots, par lassitude, laissent flotter mille choses que l'eau emporte et ramène en un perpétuel va-et-vient.

Rien n'épuise comme cette persistance du mauvais temps ; les roulis violents, l'eau qui envahit le bord, l'impossibilité de tenir en place quelque part sans s'y attacher, l'inquiétude de tous les instants, tout cela produit à la longue un énervement insupportable.

Enfin, ce matin, le vent a diminué, et c'est avec joie que nous revoyons le soleil ; nous en profitons pour faire le point, il nous met à dix degrés dans le sud de Nouméa et fort à l'ouest : outre les six jours perdus, c'est trois bonnes journées de chemin à rattraper, et le vent ne nous permet pas encore d'y songer. Dès que nous le pourrons, nous ferons route dans le sud à la voile pour aller chercher, à la hauteur de la Nouvelle-Zélande, les brises du sud-ouest qui nous mèneront à Taïti. Nous ne pouvons

songer, avec notre faible quantité de charbon, à remonter à la vapeur contre la brise actuelle.

A midi, nous remettons nos huniers et nous voici en marche. Un à un les nuages s'enfuient dans l'ouest, les vagues s'apaisent ; la houle nous secoue cependant encore brutalement. Ce soir, sur la grande mer qui se calme doucement, nous filons rapidement ; les étoiles se reflètent dans un miroir presque uni ; les huniers blancs gonflés de brise grincent plaintivement ; sur le pont, les hommes de quart chantent une mélopée bretonne, couplets d'amour et de naufrage qui alternent.

Onze heures, tout se tait ; sur la passerelle où la lune jette son indécise lueur, je veille seul, heureux, ne pensant plus aux jours passés dans la nuit sereine qui me berce.

BONS MOTS

DENT DE SAGESSE

— Dis, grand'mère, qu'est-ce que c'est que la dent de sagesse?

— Ma fille, la dent de sagesse pousse sur le bout de la langue et sert à la retenir.

L'IMPOT SUR LES BLÉS DURS

Toto a pris un journal qu'il lit à sa petite sœur : « Impôt sur les blés durs. »

— Qu'est-ce que c'est que ça, les blés durs? demande la petite fille.

— Dame, répond Toto, c'est sans doute les blés qui servent à faire le pain rassis.

FUITE PRUDENTE

L'auteur d'une pièce dont le succès n'est pas précisément brillant voit un spectateur mettre son paletot avant la fin de la pièce. Il se précipite sur lui :

— Pardon, monsieur, il y a encore un acte.

— Je le sais, répond l'autre, et c'est bien pour cela que je m'en vais.

DE BANQUIER A BOHÈME

Un riche banquier racontait un jour une anecdote :

— Vous savez qu'il peut arriver parfois qu'on n'ait pas cent francs dans sa poche.



— Il arrive même parfois qu'on ne les a jamais.

Un bohème approuvant de la tête :

— Il arrive même, parfois, qu'on ne les a jamais.

HIER ET AUJOURD'HUI

Deux propriétaires visitent un terrain à vendre dans un riche quartier de Paris.

— Ah! dit l'un d'eux avec un soupir, je me rappelle le temps où j'aurais eu un bon lot de ce terrain pour une paire de bottes!...

— Et pourquoi ne pas l'avoir acheté?

— Les bottes pressaient davantage.

MARQUISE SOCIALISTE

Un député socialiste, qui est allé rendre visite à un de ses coreligionnaires richard — il y en a — revient littéralement furieux.

— Jamais, s'écrie-t-il, je ne remettrai les pieds chez cet individu-là.



— Jamais je ne remettrai les pieds chez cet individu-là.

— Pourquoi donc?

— C'est un aristo!

— Allons donc!

— Oui, il y a une marquise devant sa maison.

TABLE DES MATIÈRES

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

BILLETS D'ALLER ET RETOUR DE PARIS A

Genève............ 1re cl. **105f** 2e cl. **75f 60** 3e cl. **49f 30**
délivrés du 15 mai au 30 septembre, valables 40 jours (1).

Évian-les-Bains.. 1re cl. **112f 40** 2e cl. **80f 90** 3e cl. **52f 75**
délivrés du 1er juin au 30 septembre, valables 40 jours (1).

Chamonix (Mt-Blanc). 1re cl. **124f 75** 2e cl. **92f 10** 3e cl. **62f 80**
délivrés du 1er juin au 30 septembre, valables 15 jours (1).

Berne............. 1re cl. **101f** » 2e cl. **75f** » 3e cl. **50f** »
délivrés du 15 avril au 15 octobre, valables 60 jours (2).

Interlaken........ 1re cl. **113f** » 2e cl. **83f** » 3e cl. **56f** »
délivrés du 15 avril au 15 octobre, valables 60 jours (2).

Zermatt (Mont-Rose).. 1re cl. **140f** » 2e cl. **108f** » 3e cl. **71f** »
délivrés du 15 mai au 30 septembre, valables 60 jours.

Arrêts facultatifs. — Franchise de 30 kilos de bagages sur le parcours français.

(1) Faculté de deux prolongations moyennant un supplément de 10 0/0 pour chacune.

(2) Sans changement de voiture en 1re et 2e classe.

BILLETS DIRECTS DE PARIS A ROYAT ET A VICHY

La voie la plus courte et la plus rapide pour se rendre de *Paris* à *Royat* est la voie **Nevers-Clermont-Ferrand**.

De *Paris* à *Royat*, 1re cl., **47f 70**. — 2e cl., **32f 20**. — 3e cl., **21f**

De *Paris* à *Vichy*, 1re cl., **40f 90**. — 2e cl., **27f 60**. — 3e cl., **18f**

RELATIONS DIRECTES ENTRE PARIS ET L'ITALIE
(viâ Mont-Cenis)

Billets d'aller et retour de Paris à Turin, Milan, Gênes et Venise

PRIX DES BILLETS :

	1re classe	2e classe
Turin..............	148 fr. 10	106 fr. 45
Milan..............	166 fr. 55	121 fr. 70
Gênes..............	168 fr. 40	120 fr. 05
Venise.............	218 fr. 95	155 fr. 80

Validité : 30 jours

Ces billets sont délivrés toute l'année à la gare de Paris P.-L.-M. et dans les bureaux-succursales. La validité des billets d'aller et retour **Paris-Turin** est portée gratuitement à 60 jours lorsque les voyageurs justifient avoir pris à Turin un billet de voyage circulaire intérieur italien. D'autre part, la durée de validité des billets d'aller et retour **Paris-Turin** peut être prolongée d'une période unique de 15 jours moyennant le payement d'un supplément de 14 fr. 80 en 1re classe et de 10 fr. 65 en 2e classe.

Arrêts facultatifs à toutes les gares du parcours. — Franchise de 30 kilos de bagages sur le parcours P.-L.-M.

Expᵒⁿ Unˡˡᵉ Paris 1900. Hors Concours, Membre du Jury

ALAMBICS DEROY

FIXES ou BASCULANTS

distillant avec ou sans repasse

Vins, Cidres, Marcs, Fruits, Plantes, &.

10,000 vendus après essai

DEROY FILS AINÉ

71 à 77, r. du Théâtre, PARIS

GUIDE PRATIQUE du Bouilleur et du Distillateur & Tarif gratis

En écrivant signaler cet Almanach.

DESTRUCTION DES TAUPES



Moyen infaillible et très pratique de détruire en quelques heures toutes les taupes d'une prairie quelconque, d'une pièce de terre donnée, etc., quelque nombreuses qu'elles soient.

Envoi gratis et franco du prospectus conditionnel à toute demande affranchie.

LAPORTE, agriculteur à **SAINT-ANGEL**, par MONTLUÇON (Allier)
Chevalier du Mérite agricole

PLUSIEURS MÉDAILLES

PIÉTAIN DES MOUTONS

ET DES PIEDS DES BÊTES A CORNES EN CAS DE COCOTTE

Guérison par un seul pansement avec l'*Eau de Jouanne.* **2** francs **50** la bouteille. — S'adresser directement à **M. JOUANNE, pharmᶜⁿ** à **Ry**, ou par l'intermédiaire de MM. les Pharmaciens. — Se défier des imitations et contrefaçons.

VOUS QUI SOUFFREZ

consultez le Manuel d'Hygiène du célèbre MORISON, PRÉSIDENT DU COLLÈGE BRITANNIQUE *de santé. Demandez-le à Monsieur J. JOMIN, Pharmacien à Boulogne-sur-Mer, qui vous l'adressera gratuitement.*

HERNIES

Guérison Sûre et Radicale.
PREUVES et NOTICE franco contre 0,15 c. (Timb.-poste)
BEZOU-SIMON, à *SAUMUR* (Maine-et-Loire).

Lazare. Deux départs tous les jours et toute l'année (dimanches et fêtes compris).

GRANDE ÉCONOMIE

Billets simples valables pendant 7 jours			Billets d'aller et retour valables 1 mois		
1re Classe	2e Classe	3e Classe	1re Classe	2e Classe	3e Classe
43 FR. 25	32 FR. »	23 FR. 25	72 FR. 75	52 FR. 75	41 FR. 50

Pour plus de renseignements, demander par lettre, au Bureau de la Publicité, 20, rue de Rome, à Paris, les Guides et Livrets détaillés, que la Compagnie envoie franco.

CHEMINS DE FER DU MIDI

BILLETS D'ALLER ET RETOUR INDIVIDUELS

POUR LES STATIONS HIVERNALES ET BALNÉAIRES DES PYRÉNÉES

Billets délivrés toute l'année avec réduction de 25 % en 1re classe et 20 % en 2e et 3e classes dans les gares des réseaux du Nord (Paris-Nord excepté), de l'État, d'Orléans, et dans les gares du Midi situées à 50 kilomètres au moins de la destination. — Durée : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Faculté de prolongation moyennant supplément de 10 %

Ces billets doivent être demandés 3 jours à l'avance à la gare de départ.

Un arrêt facultatif est autorisé à l'aller et au retour pour tout parcours de plus de 400 kilomètres, et deux arrêts pour les parcours d'au moins 700 kilomètres.

BILLETS DE FAMILLE

POUR LES STATIONS HIVERNALES ET BALNÉAIRES DES PYRÉNÉES

Billets délivrés toute l'année dans les gares des réseaux du Nord (Paris-Nord excepté), de l'État, d'Orléans, du Midi et de Paris-Lyon-Méditerranée, suivant l'itinéraire choisi par le voyageur, et avec les réductions suivantes sur les prix du tarif général pour un parcours (aller et retour compris) d'au moins 300 kilomètres. — Pour une famille de 2 personnes, 20 % ; de 3, 25 % ; de 4, 30 % ; de 5, 35 % ; de 6, ou plus, 40 %.

Exceptionnellement pour les parcours empruntant le réseau de Paris-Lyon-Méditerranée, les billets ne sont délivrés qu'aux familles d'au moins 4 personnes et le prix s'obtient en ajoutant au prix de 6 billets simples ordinaires le prix d'un de ces billets pour chaque membre de la famille en plus de trois.

Arrêts facultatifs sur tous les points du parcours désignés sur la demande.

Durée : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Faculté de prolongation moyennant supplément de 10 %

Ces billets doivent être demandés au moins 4 jours à l'avance à la gare de départ.

AVIS. — *Un livret indiquant en détail les conditions dans lesquelles peuvent être effectuées les excursions ci-dessus est envoyé franco à toute personne qui en fait la demande à la Compagnie du Midi. Cette demande doit être adressée au service commercial de la Compagnie, 54, boulevard Haussmann, à Paris (IXe arrt).*

CHEMIN DE FER DU NORD

PARIS-NORD A LONDRES

Viâ Calais ou Boulogne.

CINQ SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS DANS CHAQUE SENS

Tous les trains comportent des 2es classes

Voie la plus rapide

En outre, les trains de l'après-midi et de Malle de nuit partant de Paris-Nord pour Londres à 3 h. 25 soir et 9 h. soir, et de Londres pour Paris-Nord à 2 h. 45 soir et 9 h. soir, prennent les voyageurs munis de billets directs de 3e classe.

Paris-Nord à Londres

	1e 2e cl. (*)(W.R.)	1e 2e cl. (*)	1e 2e cl. (*)	Du 1er juin au 31 Octobre incl. 1e 2e 3e cl.	1e 2e 3e cl.
Paris-Nord. dép.	9 35 m.	10 30 m.	11 20 m.	3 25 s.	9 » s.
	viâ Calais	viâ Boulogne	viâ Calais	viâ Boulogne	viâ Calais
Londres. . arr.	4 50 s.	5 50 s.	7 » s.	11 05 s.	5 30 m.

Londres à Paris-Nord

	1e 2e cl. (*)(W.R.)	1e 2e cl. (*)	1e 2e cl. (*)	Du 1er juin au 31 octob. incl. 1e 2e 3e cl. (W. R.)	1e 2e 3e cl.
Londres. . dép.	9 » m.	10 » m.	11 » m.	2 45 s.	9 » s.
	viâ Calais	viâ Boulogne	viâ Calais	viâ Boulogne	viâ Calais
Paris-Nord. arr.	4 55 s.	5 50 s.	7 » s.	11 10 s.	5 50 m.

Nota. — En prévision de modifications dans les horaires, consulter les affiches de service.

SAISON DES BAINS DE MER

De la veille de la fête des Rameaux au 31 octobre. Prix au départ de Paris.

BILLETS D'ALLER ET RETOUR VALABLES DU VENDREDI AU MARDI

ou de l'avant-veille au surlendemain des Fêtes légales.	1re cl.	2e cl.	3e cl.
Eu..............................fr.	25 40	20 10	13 70
Le Tréport-Mers....................	25 75	20 35	13 90
Woincourt..........................	26 45	20 85	14 35
Noyelles...........................	26 55	20 85	14 35
Saint-Valery-sur-Somme..............	27 15	21 35	14 75
Cayeux.............................	29 30	23 05	15 95
Le Crotoy..........................	27 90	21 95	15 15
Quend (Fort-Mahon).................	28 30	22 15	15 45
Conchil-le-Temple (Fort-Mahon)......	28 80	22 50	15 75
Berck..............................	31 »	24 15	17 »
Etaples (Paris-Plage)...............	30 90	23 95	17 »
Paris-Plage........................	32 10	24 95	18 »
Dannes-Camiers......................	31 70	24 40	17 50
Boulogne...........................	34 »	25 70	18 90
Wimille Wimereux(Ambleteuse, Audresselles).	34 55	26 10	19 30
Marquise-Rinxent (Wissant)..........	35 50	26 75	20 »
Calais (Ville)......................	37 90	29 »	21 85
Gravelines (Petit-Fort-Philippe)......	38 85	29 95	22 60
Loon-Plage.........................	38 75	29 90	22 50
Dunkerque (Malo-les-Bains et Rosendaël)..	38 85	29 95	22 60
Leffrinkouke (Malo-Terminus)..........	39 40	30 55	23 05
Zuydcoote (Nord-Plage)...............	39 80	30 95	23 25
Ghyvelde (Bray-Dunes)................	39 95	31 15	23 40

PARIS. TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 2300.

'45